



# **ÉGALITÉ DES SEXES, AUTONOMISATION DES FEMMES ET LEADERSHIP**

dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la biodiversité au niveau national



#### Auteurs

Christina Supples, Marion Marigo, Lea Phillips, Verónica Recondo, Prudence Raine, et Alexis Legigand.

#### Remerciements

Programme national de gestion des produits chimiques en Équateur : Diana Cabrera, PNUD BIOFIN : Ana Lucia Orozco ; PNUD Stratégies et politiques climatiques : Verania Chao ; PNUD Colombie : Jimena Puyana et Zoraida Fajardo, Ministère de l'environnement et du développement durable de Colombie. PNUD Costa Rica : Gerardo Quirós Cuadra et Rafaella Sánchez-Mora ; PNUD Initiative Équateur : Miguel Luis Arias, Jamison Ervin et Anna Medri ; PNUD Genre et environnement : Ciara Daniels ; PNUD Mexique : Andrea Cruz Angon ; Programme de petites subventions du PNUD : Ana Canestrelli ; PNUD Türkiye : Gökmen Argun.

#### Conception

Kimberly Koserowski, First Kiss Creative LLC

#### Crédit photo

Couverture, PNUD Bangladesh; quatrième de couverture, UN Women, Ryan Brown

#### Avertissement

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des Nations unies, y compris le PNUD, ou des États membres de l'ONU.

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, de l'inégalité et du changement climatique. En travaillant avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à élaborer des solutions intégrées et durables pour les populations et la planète. Pour en savoir plus, consultez le site [undp.org](http://undp.org) ou suivez @UNDP.

©PNUD (2023). *L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership dans la planification, le suivi et les rapports nationaux sur la biodiversité. Programme des Nations Unies pour le développement* : New York.

# TABLE DES MATIÈRES

	Termes clés	2
I	Résumé	4
II	Introduction aux rôles des hommes et des femmes dans la conservation de la biodiversité	9
III	Le genre et la CDB	1
IV	Points d'entrée pour l'intégration de la dimension de genre	15
V	Processus d'élaboration d'une SPANB et d'un sixième rapport national tenant compte de la dimension de genre au Mexique	45
VI	Intégration de la dimension de genre dans les sixièmes rapports nationaux à la CDB	45
VII	Conclusions	58
	Annexe I : Plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes du projet de sixième rapport national	63
	Annexe II : Résultats de la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes du sixième rapport national	66
	Annexe III. Ressources pouvant contribuer à renforcer l'intégration de la dimension de genre et l'égalité dans la biodiversité	69

# TERMES CLÉS ET CONCEPTS

## Écart entre les hommes et les femmes

L'écart entre les hommes et les femmes est "la disparité entre la condition ou la position des femmes et des hommes dans la société, mesurée de diverses manières".<sup>1</sup> L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes fait référence aux différences de revenus entre les hommes et les femmes. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes varie selon les pays, mais à l'échelle mondiale, et selon le Global Gender Gap Report 2021 du Forum économique mondial, les femmes de la plupart des pays gagnent environ 63 % du salaire des hommes pour des fonctions similaires.<sup>2</sup>

## Égalité entre les hommes et les femmes

ONU Femmes définit l'égalité des sexes comme "l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes, des hommes, des filles et des garçons". L'égalité n'implique pas la similitude, mais que les droits des femmes et des hommes ne dépendent pas du sexe avec lequel ils sont nés. L'égalité des sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités de tous les sexes soient pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes. L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une question réservée aux femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement tous les sexes, tout en reconnaissant que ni tous les hommes ni toutes les femmes ne constituent un groupe homogène".<sup>3</sup>

## Intégration de la dimension de genre

L'intégration de la dimension de genre est une stratégie visant à atteindre une plus grande égalité entre les sexes. Il ne s'agit pas d'un but ou d'un objectif en soi. ONU Femmes la définit plutôt comme "le processus d'évaluation des implications sexospécifiques pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux". C'est un moyen de faire en sorte que les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes fassent partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales, afin que les hommes et les femmes en bénéficient de manière égale et que l'inégalité ne soit pas perpétuée".<sup>4</sup> Les Nations unies utilisent l'intégration de la dimension de genre pour faire progresser l'égalité des femmes et des filles, qui est un principe directeur essentiel de la Charte des Nations unies.

## L'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles fait référence à leur capacité à "gagner du pouvoir et du contrôle sur leur propre vie", selon ONU Femmes. Elle "implique la sensibilisation, le renforcement de la confiance en soi, l'élargissement des choix, l'amélioration de l'accès aux ressources et de leur contrôle, ainsi que des actions visant à transformer les structures et les institutions qui renforcent et perpétuent la discrimination et l'inégalité entre les hommes et les femmes. Cela implique que pour être autonomes, les femmes et les filles doivent non seulement disposer de capacités égales (telles que l'éducation et la santé) et d'un accès égal aux ressources et aux opportunités (telles que la terre et l'emploi), mais aussi d'une agence pour utiliser ces

1 ONU Femmes (2021). Centre de formation Campus d'apprentissage en ligne : Glossaire de l'égalité des sexes. Tiré de : <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=36>  
2 Forum économique mondial (2021). Rapport mondial sur l'écart entre les hommes et les femmes 2021 : Insight Report. Genève, Suisse. [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GGGR\\_2021.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf)  
3 ONU Femmes (2022). Manuel sur l'intégration de la dimension de genre pour des résultats en matière d'égalité des sexes. Tiré de : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-02/Handbook-on-gender-mainstreaming-for-gender-equality-results-en.pdf>  
4 ONU Femmes (2021). Centre de formation Campus d'apprentissage en ligne : Glossaire de l'égalité des sexes. Tiré de : <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=36>

droits, capacités, ressources et opportunités afin de faire des choix et de prendre des décisions stratégiques (telles que celles fournies par les opportunités de leadership et la participation aux institutions politiques)".<sup>5</sup>

## Genre

Le genre fait référence aux attributs sociaux, aux activités et aux opportunités associés au fait d'être un homme ou une femme, ainsi qu'aux relations entre les genres. Ces attributs sociaux dépendent de la culture et évoluent avec le temps.<sup>6</sup> Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme reconnaît que l'identité de genre d'une personne peut ou non correspondre au sexe qui lui a été assigné à la naissance. De nombreuses cultures reconnaissent également des genres autres que le binaire homme/femme, y compris les personnes non binaires, bispituelles et du troisième genre.<sup>7</sup> L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme établit les droits de tous les genres, affirmant que "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits". Le [plan d'action sur le genre 2015-2020 de la CDB](#), qui a servi de guide faisant autorité pour l'intégration des considérations de genre dans les SPANB qui sont examinés dans cette publication, centre ses orientations sur les femmes et les hommes et ne définit pas ce qu'est le "genre" ni à quoi devraient ressembler les "données ventilées par sexe".<sup>8</sup> La définition de ces éléments peut varier d'un pays à l'autre.

## Prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes

L'adjectif "sensible au genre" décrit une approche qui "identifie, comprend et met en œuvre de manière proactive des interventions visant à combler les écarts entre les hommes et les femmes et à surmonter les préjugés historiques liés au genre dans les politiques et les interventions. Les [projets] sensibles au genre tentent de redéfinir les rôles et les relations entre les hommes et les femmes et contribuent de manière proactive et intentionnelle à l'avancement de l'égalité entre les hommes et les femmes".<sup>9</sup>

5 ONU Femmes (2021). Centre de formation Campus d'apprentissage en ligne : Glossaire de l'égalité des sexes. Tiré de : <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=36>  
6 ONU Femmes (2022). Manuel sur l'intégration de la dimension de genre pour des résultats en matière d'égalité des sexes. Tiré de : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-02/Handbook-on-gender-mainstreaming-for-gender-equality-results-en.pdf>  
7 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). Nés libres et égaux : L'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles dans le droit international des droits de l'homme. Deuxième édition. Récupéré de : [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/Born\\_Free\\_and\\_Equal\\_WEB.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/Born_Free_and_Equal_WEB.pdf)  
8 Convention sur la diversité biologique (2014). Intégration des considérations de genre. 17 octobre. UNEP/CBD/COP/DEC/XII/7 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-12/cop-12-dec-07-en.pdf>  
9 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement (2017). UN-REDD Methodological Brief on Gender. Consulté à l'adresse suivante : [https://www.uncclearn.org/wp-content/uploads/library/unredd\\_methodological\\_brief\\_gender\\_final.pdf](https://www.uncclearn.org/wp-content/uploads/library/unredd_methodological_brief_gender_final.pdf)

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership sont des questions centrales dans les programmes internationaux de conservation de la biodiversité et de développement durable.<sup>10</sup> Les femmes bénéficient d'un environnement politique favorisant les activités qui développent et renforcent leurs capacités, améliorent leur accès aux ressources et aux opportunités, et soutiennent leur leadership et leur participation effective aux processus de prise de décision. Ces interventions ont des effets positifs sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et la conservation, entre autres avantages pour les communautés, les économies, la société et la biodiversité.<sup>11</sup> Promouvoir les possibilités d'équité entre les sexes, d'autonomisation des femmes et de leadership au cours de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports nationaux sur la biodiversité, comme vers le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) lors de la quinzième Conférence des Parties (COP) en 2022, contribue à garantir une approche inclusive et équitable de la conservation de la biodiversité au profit des générations actuelles et futures.<sup>12</sup> Toutefois, les politiques en matière de biodiversité sont souvent élaborées sans l'apport ou le leadership des femmes, ce qui se traduit par des politiques qui ne répondent peut-être pas aussi efficacement à leurs besoins ou qui ne tiennent pas compte des connaissances et de l'expérience des femmes.<sup>13</sup>

Cette publication fournit sept points d'entrée pour l'intégration du genre dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports pour les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) révisés ou mis à jour qui sont alignés sur le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et le Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Des études de cas montrent comment ces points d'entrée peuvent également être appliqués au niveau local et régional, pour des projets de conservation et de développement durable à petite échelle tenant compte de la dimension de genre. La publication cherche également à mettre en lumière les tendances en matière de capacité des pays à intégrer la dimension de genre lors de l'élaboration des systèmes nationaux de rapport sur la biodiversité liés à la CDB, sur la base d'une évaluation de la dimension de genre dans les sixièmes rapports nationaux de plus de 60 parties à la CDB. Ces résultats peuvent aider à orienter les actions nationales vers la poursuite de l'égalité des sexes dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la biodiversité.

## Les messages clés sont les suivants

- Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal souligne l'importance d'accélérer les progrès vers l'égalité des sexes tout en œuvrant pour l'harmonie avec la nature. Les Cibles 22 et 23 du Cadre appellent à une représentation et une participation sensible au genre dans la prise de décision liée à la biodiversité et à l'égalité des sexes dans sa mise en œuvre. Le plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes, adopté parallèlement au cadre, prévoit des actions, des résultats et des échéances spécifiques que les parties sont invitées à respecter.

<sup>10</sup> Convention sur la diversité biologique (2019). Prise en compte des questions et actions de genre dans les objectifs de biodiversité. Québec, Canada. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/doc/cbd-towards2020-gender-integration-en.pdf>

<sup>11</sup> Ferre, M. G. (2021). Systèmes alimentaires durables et égalité des sexes dans le contexte du changement climatique et de la conservation de la biodiversité. ONU Femmes : Réunion du groupe d'experts Valence, Espagne. Consulté à l'adresse suivante : [https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/66/EGM/Expert%20Papers/Marta%20RIVERA\\_CS66%20Expert%20Paper.pdf](https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/66/EGM/Expert%20Papers/Marta%20RIVERA_CS66%20Expert%20Paper.pdf)

<sup>12</sup> Clabots, B., & Gilligan M. (2017). Genre et biodiversité : Analyse des considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Bureau mondial du genre de l'UICN. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/doc/gender-biodiversity-nbsaps-report-final.pdf>

<sup>13</sup> Convention sur la diversité biologique (2019). Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 sensible au genre Considérations pour l'intégration de la dimension de genre. <https://www.cbd.int/doc/c/8386/a64b/e06e2fa458062ca33875216/wg2020-01-inf-01-en.pdf>

- Les efforts de sauvegarde de la biodiversité seront insuffisants sans la contribution et le leadership des femmes, car leurs rôles et responsabilités les mettent souvent en contact direct avec la nature, ce qui leur permet d'acquérir une connaissance approfondie des espèces locales, de leur utilisation et de leur gestion. Cependant, les femmes ont souvent moins d'accès et de contrôle sur les terres, les ressources naturelles et d'autres actifs productifs, et reçoivent moins d'avantages connexes. Pour faire face à la triple crise de la biodiversité, du climat et du développement durable, les femmes et les hommes doivent être mobilisés pour partager, renforcer et utiliser les connaissances afin de préserver la nature et les services écosystémiques.
- Les SPANB sont les principaux mécanismes des pays pour mettre en œuvre la CDB au niveau national et contiennent des cibles nationales en matière de biodiversité qui visent à contribuer aux plans et cadres stratégiques de la CDB. Les pays sont désormais appelés à mettre à jour ou à réviser leurs SPANB existants conformément au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal d'ici le dernier trimestre 2024. Cette période de révision des SPANB offre aux pays l'occasion de veiller à ce que les femmes soient habilitées à apporter leurs compétences spécialisées et à façonner les politiques qui auront un impact sur elles et sur leurs communautés. Une approche sexospécifique de la mise à jour ou de la révision des SPANB est une approche qui reconnaît et prend en compte les rôles distincts, l'accès et le contrôle des ressources des femmes et des hommes, et qui renforce les capacités institutionnelles pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cela peut conduire à des politiques en matière de biodiversité qui sont plus sensibles aux expériences vécues et aux connaissances des hommes et des femmes, et qui sont défendues et mises en œuvre dans l'ensemble de la société, quel que soit le sexe.
- Depuis 2008, les parties à la CDB ont signé deux plans d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes, qui visent à intégrer les considérations de genre dans les efforts de soutien à la CDB. Bien que ces plans aient contribué à accroître la prise de conscience et la compréhension institutionnelles du lien entre la biodiversité et le genre, les concepts prévus d'égalité des sexes ne sont pas reflétés de manière adéquate dans de nombreux SPANB ou dans la mise en œuvre de la CDB.<sup>14</sup> Un examen des SPANB de 1993 à 2016 révèle que seuls 56 % d'entre eux mentionnent les femmes ou le genre. Cela annonce à quel point il pourrait être difficile pour de nombreux pays d'atteindre les objectifs ambitieux liés au genre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et du Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Le processus d'établissement des rapports nationaux de la CDB fournit un mécanisme permettant aux pays d'évaluer les progrès réalisés au niveau national par rapport aux engagements mondiaux et de déterminer les succès, les lacunes et les besoins en matière de mise en œuvre des SPANB. Les orientations et les enseignements tirés de l'élaboration des sixièmes rapports nationaux sont essentiels pour garantir que les pays sont équipés pour surmonter les obstacles à l'intégration de la dimension de genre, en particulier lorsqu'ils préparent des SPANB actualisés ou révisés en conformité avec le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.
- Une évaluation de 61 Sixièmes rapports nationaux et de 58 enquêtes de sortie de pays soutenus par le PNUD pour intégrer le genre au cours du processus de rapport national met en lumière les barrières qui empêchent les gouvernements d'aborder pleinement les concepts liés au genre dans la politique nationale de biodiversité, le suivi et les systèmes de rapport liés à la CDB. Pour les pays ne disposant pas d'indicateurs liés au genre dans leur SPANB, il est particulièrement difficile de mesurer et de rendre compte du rôle des femmes au cours de sa mise en œuvre. Seul un cinquième des pays soutenus par le projet ont estimé avoir accès à des données qualitatives et/ou quantitatives sur le genre et pouvoir les utiliser dans leurs rapports nationaux. Les pays ont également indiqué qu'ils étaient confrontés à des lacunes en matière de capacité du personnel, de budget, d'intérêt et d'implication des parties prenantes et de soutien du gouvernement.

<sup>14</sup> Convention sur la diversité biologique (2022). Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la diversité biologique. 9 décembre. CBD/COP/15/L.4 <https://www.cbd.int/doc/c/0793/7bf2/0adfae350d471aa521c0bdf5/cop-15-l-04-en.pdf>



- Alors que nous prenons des mesures pour enrayer la perte de biodiversité et réparer notre relation avec la nature, nous devons veiller à ce que les femmes soient habilitées à contribuer aux côtés des hommes en tant que leaders. L'intégration de la dimension de genre peut conduire à des politiques de biodiversité plus efficaces, qui tiennent compte des diverses connaissances des hommes et des femmes et qui sont soutenues par l'ensemble de la société. Les SPANB sensibles au genre peuvent également réduire la vulnérabilité des femmes et des hommes aux chocs environnementaux et réduire le risque d'aggravation des inégalités entre les sexes. L'engagement total des hommes et des femmes augmentera également la probabilité que les rapports nationaux sur la mise en œuvre des SPANB tiennent également compte de la dimension de genre.



Crédit photo : Sarawak Biodiversity Centre

#### Points d'entrée clés permettant aux pays d'intégrer la dimension de genre dans la planification, le suivi et les rapports de la SPANB

- **Analyse de genre** : Un environnement social et politique qui reconnaît les droits des femmes et leur capacité à contribuer à la conservation de la nature est une condition préalable inestimable à l'égalité des sexes dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la biodiversité au niveau national. Avant d'entreprendre des efforts pour intégrer la dimension de genre dans les processus de biodiversité, il est important d'utiliser une analyse de genre pour évaluer et commencer à lever les obstacles à la participation des femmes à la gestion de la biodiversité. Ces obstacles peuvent prendre la forme de cadres juridiques, de normes sociales et de perceptions du rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité, qui déterminent l'accès des femmes aux ressources naturelles et aux possibilités de prise de décision.
- **Mesures économiques** : L'implication égale des femmes dans les chaînes d'approvisionnement et les secteurs fondés sur la biodiversité peut simultanément favoriser la prospérité économique et la protection des écosystèmes. Lorsque les femmes et les hommes augmentent leurs revenus grâce à une gestion durable des ressources naturelles, ils sont plus enclins à sauvegarder la biodiversité et les services écosystémiques qui sous-tendent ces flux de revenus. Les pays peuvent s'efforcer d'améliorer l'accès des femmes à des moyens de subsistance durables et à la prise de décisions financières en leur fournissant des ressources, des formations et des leviers économiques tels que des microcrédits, des prêts à faible taux d'intérêt, des liens avec le marché, une aide pour les coûts de démarrage et des programmes d'incubation d'entreprises.
- **Les connaissances des femmes** : Les femmes ont souvent une connaissance distincte et précieuse de la biodiversité locale, des pratiques durables et des interdépendances entre les communautés et les écosystèmes naturels. Les gouvernements sont encouragés à faire en sorte que ces connaissances soient reconnues et appliquées dans la prise de décision en matière de biodiversité à tous les niveaux. Avant d'entamer les processus de mise à jour ou de révision des SPANB, il est important de collecter des données sur les types d'informations détenues par les femmes et de déterminer les principaux détenteurs de connaissances à inclure dans les processus d'engagement des parties prenantes, y compris les femmes autochtones et celles des communautés locales. Un point focal national pour l'égalité des sexes et la biodiversité ou un expert en matière d'égalité des sexes peut soutenir les échanges entre pairs et d'autres occasions de mettre en valeur et d'exploiter les connaissances des femmes et de renforcer les partenariats entre les femmes, et entre les hommes et les femmes.
- **Consultations des parties prenantes** : Au cours des processus de consultation pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports relatifs à la biodiversité, les femmes devraient être pleinement impliquées aux côtés des hommes en tant que parties prenantes clés. La participation significative des femmes à ces processus décisionnels peut conduire à une meilleure prise en compte des différences dans la manière dont les femmes et les hommes interagissent avec les systèmes naturels et en détiennent la connaissance. Les principales parties prenantes sont les groupes de femmes, les institutions chargées des questions d'égalité entre les hommes et les femmes, les gouvernements locaux, les organisations communautaires, les points focaux pour les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et de biodiversité, les experts en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, les peuples autochtones et les communautés locales. Les gouvernements peuvent envisager des moyens de garantir que ces groupes et d'autres puissent contribuer à la planification, au suivi et à l'établissement de rapports sur les SPANB mis à jour ou révisés, en tenant compte des différents besoins linguistiques et des préférences en matière de temps et de lieu de réunion et en mettant à disposition des services de garde d'enfants et un remboursement financier pour le temps passé loin du travail ou d'autres responsabilités.

# INTRODUCTION AUX RÔLES DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- **Possibilités de leadership** : Les gouvernements peuvent prendre des mesures pour aider à garantir que les femmes occupent également des postes de direction au sein des organes de gouvernance de la SPANB et d'autres groupes de décision liés à la biodiversité, au climat et à la politique de développement durable. Il peut être utile de réunir des experts nationaux pour élaborer des recommandations visant à remédier aux disparités entre les sexes en matière de leadership et à offrir aux femmes des possibilités de renforcement des capacités, telles que des formations à la prise de parole en public ou à la gestion des ressources, afin d'accroître leur confiance en elles en tant que leaders et agents du changement.
- **Planification des ressources** : Il est important que les pays allouent des ressources suffisantes pour intégrer les considérations de genre dans le processus de prise de décision en matière de biodiversité, conformément au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et au Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes. Ils doivent ensuite déterminer les ressources techniques et financières qui seront nécessaires pour mener à bien ces activités et étudier les mécanismes de financement. Il peut s'agir de fonds permettant d'embaucher un expert en genre, de réaliser une analyse de genre, d'organiser des formations et des consultations, de produire des documents d'orientation et de collecter des données ventilées par sexe.
- **Collecte de données et systèmes de suivi** : Les pays sont encouragés à définir des indicateurs sur la participation des femmes à la prise de décision en matière de biodiversité dans leurs SPANB et à collecter, évaluer et communiquer des données ventilées par sexe autour de ces indicateurs. Cela devrait inclure la collecte systématique d'informations sur la participation des femmes et des groupes de femmes à la planification, au suivi et à l'établissement de rapports, qui peuvent provenir de bases de données en ligne, de rapports, d'enquêtes et d'entretiens avec des informateurs clés. Ces données peuvent aider les pays à identifier les lacunes dans l'engagement des hommes et des femmes dans les processus de révision ou de mise à jour et de mise en œuvre des SPANB et guider l'élaboration de solutions équitables.

Des écosystèmes fonctionnels dotés d'une biodiversité intacte fournissent des services clés, tels qu'une eau et un air clairs, qui sont essentiels au bien-être de l'homme dans le monde entier.<sup>15</sup> Plus de la moitié de la population mondiale dépend directement des ressources naturelles pour sa subsistance.<sup>16</sup> Plus de 2,6 milliards de personnes tirent leurs revenus, partiellement ou totalement, de l'agriculture et plus de 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leurs emplois, leurs moyens de subsistance, leur nourriture et leur combustible.<sup>17</sup> Par exemple, on estime que 10 % de la population mondiale dépend de la pêche.<sup>18</sup> Investir dans la nature permet de s'assurer que les personnes les plus vulnérables de la société, en particulier les plus de 600 millions de personnes vivant dans la pauvreté, disposent de moyens de survie durables.<sup>19</sup>

Il est urgent d'accélérer le rythme et l'efficacité de notre action collective pour enrayer la perte de biodiversité. Les écosystèmes deviennent moins productifs lorsque la composition, la structure ou les processus écologiques qui les maintiennent en bonne santé sont perturbés. L'augmentation des températures exacerbe également le stress causé par les activités humaines néfastes pour la nature et entraîne la perte d'habitats et d'espèces importants.<sup>20</sup> Ces changements réduisent souvent la capacité des écosystèmes à protéger les communautés humaines des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses. Pour répondre aux questions actuelles et existentielles sur la biodiversité, le climat et le développement durable, tous les acteurs clés - hommes et femmes - devraient être mobilisés pour partager, renforcer et utiliser les connaissances afin de sauvegarder la nature et les services écosystémiques.

Les rôles et les responsabilités des femmes les mettent souvent en contact direct avec la nature et elles peuvent donc posséder de riches connaissances sur les espèces locales, leur utilisation et leur gestion.<sup>21</sup> En observant les changements dans l'environnement et la productivité des écosystèmes, les femmes ont un rôle important à jouer en tant qu'agents de changement dans la lutte contre la perte de biodiversité. Néanmoins, les inégalités économiques, structurelles et sociales persistent et limitent la reconnaissance, la participation et l'accès des femmes aux avantages liés à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes. Les femmes ont souvent moins de contrôle sur les terres, les ressources naturelles et d'autres actifs productifs, ainsi que sur les avantages qui en découlent.<sup>22</sup> Par exemple, les femmes représentent 43 % du travail agricole dans les pays en développement, mais ne détiennent qu'une fraction des richesses et des terres du monde.<sup>23</sup> Leur autonomisation économique peut également être limitée par un manque d'éducation, de connaissances financières, d'accès aux systèmes de crédit ou aux règles de droit. Souvent, les femmes assument la gestion non rémunérée des ressources naturelles, y compris l'approvisionnement

15 Reid, W. V., Mooney, H. A., Cropper, A., et al. (2005). Écosystèmes et bien-être humain - Synthèse : A Report of the Millennium Ecosystem Assessment. Island Press. Washington, DC. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>

16 Convention sur la diversité biologique. (2016). La biodiversité et le Programme 2030 pour le développement durable. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/development/doc/biodiversity-2030-agenda-policy-brief-en.pdf>

17 Convention sur la diversité biologique (2016). Dossier de presse sur l'agriculture durable. Tiré de : <https://www.cbd.int/ldb/image/2016/promotional-material/ldb-2016-press-brief-agro.pdf>

18 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2020). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 : La durabilité en action. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9229en>

19 Banque mondiale (2023). Plateforme sur la pauvreté et les inégalités (version 20220909\_2017\_01\_02\_PROD). Récupéré de : <https://pip.worldbank.org/home>

20 Brondizio, E. S., Settele, J., Díaz, S., & Ngo, H. T. (2019). Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Secrétariat de l'IPBES, Bonn, Allemagne. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.ipbes.net/global-assessment>

21 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (2006). Construire sur le genre, l'agrobiodiversité et les connaissances locales : Un manuel de formation. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/y5956e/y5956e.pdf>

22 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2018). L'écart entre les sexes en matière de droits fonciers. Tiré de : <https://www.fao.org/3/i8796en/i8796en.pdf>

23 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 (SOFA). Rome, Italie. Tiré de : <https://www.fao.org/3/i2050e/i2050e.pdf>



en nourriture et en énergie du ménage, le maintien de la nutrition et de la santé de la famille et la collecte d'eau, de bois de chauffage, d'aliments sauvages et de plantes médicinales.<sup>24</sup>

Les déséquilibres de pouvoir, les pratiques discriminatoires et les inégalités systémiques et historiques en matière de genre influencent également la façon dont les femmes et les hommes sont affectés et impliqués dans l'élaboration des politiques de biodiversité. Les rôles traditionnels ou la discrimination peuvent également limiter la participation des femmes aux structures de gouvernance liées à la gestion de la biodiversité, telles que les conseils des zones protégées et les conseils de développement rural. Ces facteurs empêchent souvent les femmes de contribuer activement en tant qu'agents clés du changement pour la nature.

Lorsque les femmes et les filles n'ont qu'un contrôle limité sur les décisions clés qui ont un impact sur leur vie et sur les ressources nécessaires, elles sont par conséquent plus susceptibles d'être exposées aux risques liés aux catastrophes et aux pertes de leurs moyens de subsistance et sont moins à même de s'adapter aux changements des conditions climatiques.<sup>25</sup> L'intégration d'une perspective de genre dans les politiques liées à la biodiversité garantit que les perspectives des femmes et des hommes sont prises en compte, réduisant ainsi le risque de perpétuer ou d'aggraver les inégalités et leurs conséquences néfastes au fil du temps.

Pour participer plus pleinement à la prise de décision en matière de biodiversité, il est essentiel que les femmes et les filles aient un accès égal aux ressources et aux opportunités, telles que l'éducation, la terre, la finance, la technologie et l'emploi, et la capacité d'utiliser ces droits, capacités, ressources et opportunités pour faire des choix et prendre des décisions stratégiques, telles que celles qui sont fournies par les opportunités de leadership et la participation aux institutions politiques. Les gouvernements peuvent promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles en soutenant des politiques sensibles à la dimension de genre qui visent à combler les écarts et les inégalités entre les sexes et à soutenir les femmes en leur offrant des possibilités de leadership et de prise de décision.



## LE GENRE ET LA CDB

La CDB a été ouverte à la signature lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 et a été officiellement fondée le 29 décembre 1993. La CDB, qui compte aujourd'hui 196 gouvernements parties, a trois objectifs principaux :

- La conservation de la diversité biologique ;
- L'utilisation durable des éléments de la diversité biologique ; et
- Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.<sup>26</sup>

Pour atteindre ces principaux objectifs, le secrétariat de la CDB a mis au point plusieurs mécanismes. L'article 6 de la CDB décrit les SPANB comme les principaux mécanismes politiques de mise en œuvre de la Convention au niveau national.<sup>27</sup> Grâce aux SPANB, les gouvernements établissent des voies pour atteindre les cibles nationales, non seulement en matière de biodiversité et, par conséquent, de changement climatique, mais aussi pour s'attaquer aux problèmes autour de la sécurité alimentaire et hydrique, de la réduction des risques de catastrophe et de la santé, ce qui en fait un instrument essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). L'article 26 exige que les Parties soumettent des rapports nationaux périodiques qui évaluent les mesures qu'elles prennent pour mettre en œuvre la CDB et leur efficacité à atteindre les objectifs de la Convention.<sup>28</sup>

### Plans d'action de la CDB sur l'égalité des sexes établis en 2008 et 2014

Pour renforcer le rôle des femmes dans les politiques liées à la biodiversité, les parties à la CDB ont adopté de nombreuses décisions qui renforcent l'accent mis par la convention sur l'intégration de la dimension de genre. Lors de la neuvième CdP de la CDB, en 2008, la convention est devenue le premier accord multilatéral sur l'environnement à adopter un [plan d'action sur le genre](#), qui définit le rôle du secrétariat de la CDB dans la facilitation des efforts visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre de ses travaux et établit des stratégies et des objectifs pour que le secrétariat intègre une perspective de genre dans toutes ses divisions et fournisse aux parties des outils et des orientations en matière de genre.<sup>29</sup>

S'appuyant sur ces efforts, lors de la COP 12 de la CDB en 2014, les Parties ont accueilli favorablement le [Plan d'action pour l'égalité des sexes 2015-2020](#).<sup>30</sup> Ce plan a mis à jour le plan d'action sur le genre de 2008 dans le cadre de la Convention afin de s'aligner sur le [Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité](#).<sup>31</sup> Ce plan a également adopté une approche plus large, présentant des étapes possibles pour le Secrétariat et les Parties afin d'intégrer les considérations de genre dans leurs mesures de mise en œuvre de la Convention. Le plan encourageait, mais n'obligeait pas, les Parties à inclure des données ventilées par sexe dans les rapports sur la mise en œuvre du Plan stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011-2020. Les rapports nationaux examinés

24 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2021). Implications des rôles de genre dans la gouvernance des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes. Extrait de : <https://www.cepal.org/en/insights/implications-gender-roles-natural-resource-governance-latin-america-and-caribbean>

25 Organisation de coopération et de développement économiques (2021). Genre et environnement : Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs. Extrait de [https://www.oecd-ilibrary.org/sites/3d32ca39-en/1/3/1/index.html?itemId=/content/publication/3d32ca39-en&\\_csp\\_=\\_c53c4487bc-06c0c37d4c3c821248d030&itemIGO=oeecd&itemContentType=book](https://www.oecd-ilibrary.org/sites/3d32ca39-en/1/3/1/index.html?itemId=/content/publication/3d32ca39-en&_csp_=_c53c4487bc-06c0c37d4c3c821248d030&itemIGO=oeecd&itemContentType=book)

26 Convention sur la diversité biologique (2006). Objectifs de l'article 1. Extrait de <https://www.cbd.int/convention/articles?a=cdb-01>

27 Convention sur la diversité biologique (2006). Article 6 - Mesures générales pour la conservation et l'utilisation durable. Extrait de : <https://www.cbd.int/convention/articles?a=cdb-06>

28 Convention sur la diversité biologique (2006). Rapports sur l'article 26. Extrait de : <https://www.cbd.int/convention/articles?a=cdb-26>

29 Convention sur la diversité biologique (2008). Plan d'action pour l'égalité des sexes dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. 28 mai. UNEP/CBD/COP/9/INF/12/Rev.1 <https://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-09/information/cop-09-inf-12-rev1-en.pdf>

30 Convention sur la diversité biologique (2014). Intégration de la dimension de genre. 17 octobre. UNEP/CBD/COP/DEC/XII/7 <https://www.cbd.int/gender/action-plan/#decisionxii7>

31 Convention sur la diversité biologique (2010). Le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité. 29 octobre. UNEP/CBD/COP/DEC/X/2 <http://www.cbd.int/decision/cop/?id=12268>

dans cette publication sont orientés vers le plan d'action pour l'égalité des sexes 2015-2020 à des degrés divers. [“L'Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité”](#) note que le Plan d'action 2015-2020 pour l'égalité des sexes “n'a pas été pleinement mis en œuvre et que si la sensibilisation et la compréhension des questions de biodiversité et de genre ont augmenté, l'égalité des sexes n'est pas reflétée de manière adéquate dans la mise en œuvre de la Convention ou dans de nombreux SPANB.”<sup>32</sup> Dans 21 % des SPANB postérieurs à 2010, le manque d'implication des femmes en tant que parties prenantes a été identifié comme un défi pour la conservation de la biodiversité ou un moteur indirect de la perte de biodiversité.<sup>33</sup> Seuls 56 % des 254 SPANB soumis entre 1993 et 2016 mentionnent les femmes ou le genre.<sup>34</sup> Lors de la COP 14 de la CDB en 2018, les Parties ont déterminé que le processus d'élaboration du prochain cadre de la CDB destiné à remplacer le [Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité](#) devait être sensible au genre et garantir une représentation appropriée des femmes et des filles.<sup>35</sup>

### Cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal et plan d'action 2022-2030 sur le genre

En décembre 2022, lors de la COP 15 de la CDB, les Parties ont approuvé le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, qui présente un plan mondial ambitieux visant à transformer la relation de la société avec la biodiversité en préservant et en protégeant la nature et les aires essentielles qu'elle rend à l'homme. Ce cadre offre une vision stratégique et une feuille de route mondiale pour ce que les pays doivent faire, individuellement et collectivement, au cours de cette décennie et au-delà. Ses 23 Cibles et ses quatre objectifs, dont deux sont spécifiquement axés sur l'égalité des sexes (encadré 1), visent à mettre la biodiversité sur la voie de la régénération d'ici à 2030 au plus tard, et à concrétiser pleinement la vision d'une vie en harmonie avec la nature à l'horizon 2050.<sup>36</sup> Le cadre appelle les parties à assurer l'alignement entre leurs SPANB et ces nouveaux engagements mondiaux et à élaborer une voie concrète pour les atteindre au cours de cette décennie.

32 Convention sur la diversité biologique (2022). Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la diversité biologique. 9 décembre. CBD/COP/15/L. 4 <https://www.cbd.int/doc/c/0793/fbf2/0adfae350d471aa521c0bdf5/cop-15-l-04-en.pdf>

33 Convention sur la diversité biologique (2022). Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la diversité biologique. 9 décembre. CBD/COP/15/L. 4 <https://www.cbd.int/doc/c/0793/fbf2/0adfae350d471aa521c0bdf5/cop-15-l-04-en.pdf>

34 UICN (2016). Inclusion et caractérisation des femmes et des considérations relatives à l'égalité des sexes dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). <https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/eqi-fs-nbsaps-web.pdf>.

35 Convention sur la diversité biologique (2018). Processus global et participatif pour la préparation du Cadre mondial pour la diversité biologique pour l'après-2020. 30 novembre. CBD/COP/DEC/14/34 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-34-en.pdf>

36 Convention sur la diversité biologique (2022). Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/4 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>

## ENCADRÉ 1.

### CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL CIBLES 22 ET 23

Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal affirme notamment que “la réussite de la mise en œuvre du cadre dépendra de la garantie de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que de la réduction des inégalités” et comprend deux objectifs qui font référence au genre :

**“Cible 22 :** Assurer la représentation et la participation pleines et entières, équitables, inclusives, efficaces et sexospécifiques à la prise de décision, ainsi que l'accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité des peuples autochtones et des communautés locales, dans le respect de leurs cultures et de leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, ainsi que des femmes et des filles, des enfants et des jeunes, et des personnes handicapées, et assurer la pleine protection des défenseurs des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement.”

**“Cible 23 :** Assurer l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du cadre par une approche sexospécifique où toutes les femmes et les filles ont les mêmes possibilités et capacités de contribuer aux trois objectifs de la Convention, notamment en reconnaissant l'égalité de leurs droits et de leur accès aux terres et aux ressources naturelles et leur participation et leur leadership complets, équitables, significatifs et éclairés à tous les niveaux d'action, d'engagement, de politique et de prise de décision en rapport avec la biodiversité.”<sup>37</sup>

La COP 15 de la CDB a également donné naissance à de nouvelles ambitions pour l'intégration de la dimension de genre par le biais du [plan d'action 2023-2030 pour l'égalité des sexes](#) et de nombreuses autres décisions de la COP. C'est la première fois qu'un accord multilatéral sur l'environnement aborde les liens entre la violence fondée sur le genre et les résultats environnementaux, en mettant l'accent sur le rôle des femmes défenseurs des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement. C'était également la première fois qu'un plan d'action pour l'égalité des sexes de la CDB fournissait des recommandations approfondies sur l'amélioration des conditions propices à la mise en œuvre d'un plan ou d'un cadre stratégique de la CDB tenant compte de la dimension de genre, en mettant fortement l'accent sur la ventilation des données, ainsi que sur la participation et l'accès des femmes à la planification, au suivi et à l'établissement de rapports.

Progressant par rapport aux plans précédents, le Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes fournit un cadre détaillé avec des actions spécifiques tenant compte de l'égalité des sexes, des livrables et des échéances que les Parties devraient envisager pour le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Les résultats attendus du plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes sont les suivants :

- “Toutes les personnes, en particulier les femmes et les filles, ont les mêmes possibilités et les mêmes capacités de contribuer aux trois objectifs de la Convention ;
- Les décisions relatives à la politique, à la planification et à la programmation en matière de biodiversité prennent en compte de manière égale les perspectives, les intérêts, les besoins et les droits de l'homme de toutes les personnes, en particulier de toutes les femmes et les filles ; [et]

37 Convention sur la diversité biologique (2022). Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/4 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>



- Des conditions favorables sont créées pour garantir une mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité qui tienne compte des spécificités de chaque sexe<sup>38</sup>.

Le nouveau plan “exhorte également les Parties et invite, le cas échéant, les organisations compétentes à intégrer le Plan d'action pour l'égalité des sexes dans les SPANB, et à inclure des indicateurs sexospécifiques dans l'élaboration des indicateurs nationaux, en recueillant des données ventilées par sexe, âge et autres facteurs démographiques et des indicateurs de genre, lorsque cela est possible.” Les parties sont encouragées à fournir des informations dans leurs rapports nationaux sur les efforts et les mesures prises pour mettre en œuvre le plan. En outre, la décision 15/6, Mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen, encourage les Parties à appliquer le Plan d'action 2023-2030 pour l'égalité des sexes dans tous les aspects de la planification, de la mise en œuvre, de l'établissement de rapports et de l'examen liés au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.<sup>39</sup> La décision 15/3, Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité, recommande également aux Parties de tenir compte des échecs dans la réalisation du Plan d'action pour l'égalité des sexes 2015-2020 lors de l'élaboration, de la mise à jour ou de la révision de leurs SPANB.<sup>40,41</sup>

Figure 1. Points d'entrée pour l'intégration du genre



38 Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

39 Convention sur la diversité biologique (2022). Mécanismes de planification, de suivi, de rapport et d'examen. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/6 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-06-en.pdf>

40 Convention sur la diversité biologique (2022). Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la diversité biologique. 19 décembre. CBD/COP/15/3. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-03-en.pdf>

41 Pour plus d'informations sur les travaux de la CDB en matière d'intégration de la dimension de genre, veuillez consulter cette page web : <https://www.cbd.int/gender>. Elle comprend diverses ressources, dont le [Guide de poche du plan d'action 2015-2020 pour l'égalité entre les hommes et les femmes](#).

La prochaine génération de SPANB guidera l'action nationale vers le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. La décision 15/6 “[Mécanismes de planification, de suivi, de notification et d'examen](#)”, adoptée lors de la COP15 de la CDB en 2022, demande aux Parties de réviser et de mettre à jour leurs SPANB alignés sur le Cadre et ses objectifs et cibles. La révision ou la mise à jour des SPANB offrent l'opportunité d'intégrer le genre dans les processus de planification de la biodiversité. Un environnement favorable qui reconnaît les droits des femmes et leur capacité à contribuer à la conservation de la biodiversité est une condition préalable inestimable à l'égalité des sexes dans la planification, le suivi et les rapports nationaux sur la biodiversité.

Lors de la révision ou de la mise à jour des SPANB, il est important de reconnaître que les femmes et les hommes accèdent aux ressources naturelles et les utilisent de manière spécifique et que, par conséquent, ils développent, détiennent et appliquent les connaissances relatives à la biodiversité de manière unique en raison des pratiques différenciées en matière de biodiversité selon le sexe. Les rôles des hommes et des femmes doivent être compris et reconnus, et le leadership des femmes doit être encouragé lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques liées à la conservation, à l'utilisation durable et à la gestion de la nature.<sup>42</sup> Une approche sexospécifique de la révision ou de la mise à jour des SPANB est une approche qui engage les femmes, ainsi que les hommes, en tant qu'acteurs centraux pendant le développement et la mise en œuvre des SPANB. Elle reconnaît et aborde également les rôles distincts, l'accès et le contrôle des ressources par les femmes et les hommes, et renforce les capacités institutionnelles pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En intégrant la dimension de genre dans la planification, le suivi et l'établissement des rapports des SPANB, les pays peuvent s'assurer que les stratégies et les actions sont fondées sur les diverses connaissances, compétences et expériences des femmes et des hommes. L'engagement total de tous les sexes augmentera également les possibilités de trouver des solutions innovantes, d'obtenir un soutien plus large et d'améliorer la durabilité de la politique nationale en matière de biodiversité.

Les points d'entrée suivants fournissent des orientations sur l'intégration de la dimension de genre dans la gestion de la biodiversité au cours de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports des SPANB. Ces points d'entrée s'appuient sur les recommandations issues de l'examen des SPANB postérieurs à 2010 et des sixièmes rapports nationaux à la CDB afin d'identifier les possibilités d'accroître l'autonomisation et le leadership des femmes. De nombreux points de données proviennent du projet du PNUD intitulé “Appui technique aux parties éligibles pour la production du sixième rapport national à la CDB”, qui a été mis en œuvre de 2017 à 2020 et financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).



### Point d'entrée 1 : Analyse de genre

Avant d'entamer des efforts pour intégrer le genre dans les processus de planification de la biodiversité, il est important d'entreprendre une analyse de genre pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes, leur accès aux ressources et leurs activités dans un pays donné. L'Action Indicative 1.1.1 du Plan d'Action Genre 2022-2030 recommande que les pays “compilent des données de base et des recherches sur la relation entre les interventions de conservation, l'utilisation durable et tous les droits des femmes et des filles à la propriété et au contrôle des terres et à l'accès aux ressources naturelles et à l'eau”. Similairement, l'Action Indicative 1.2.1 recommande de “mener des évaluations participatives avec des données de référence pour identifier les lacunes en matière de genre et les mesures efficaces pour permettre un accès égal aux

42 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2017). Qu'est-ce que le genre et la biodiversité ? Extrait de : <https://www.cbd.int/gender/biodiversity/>



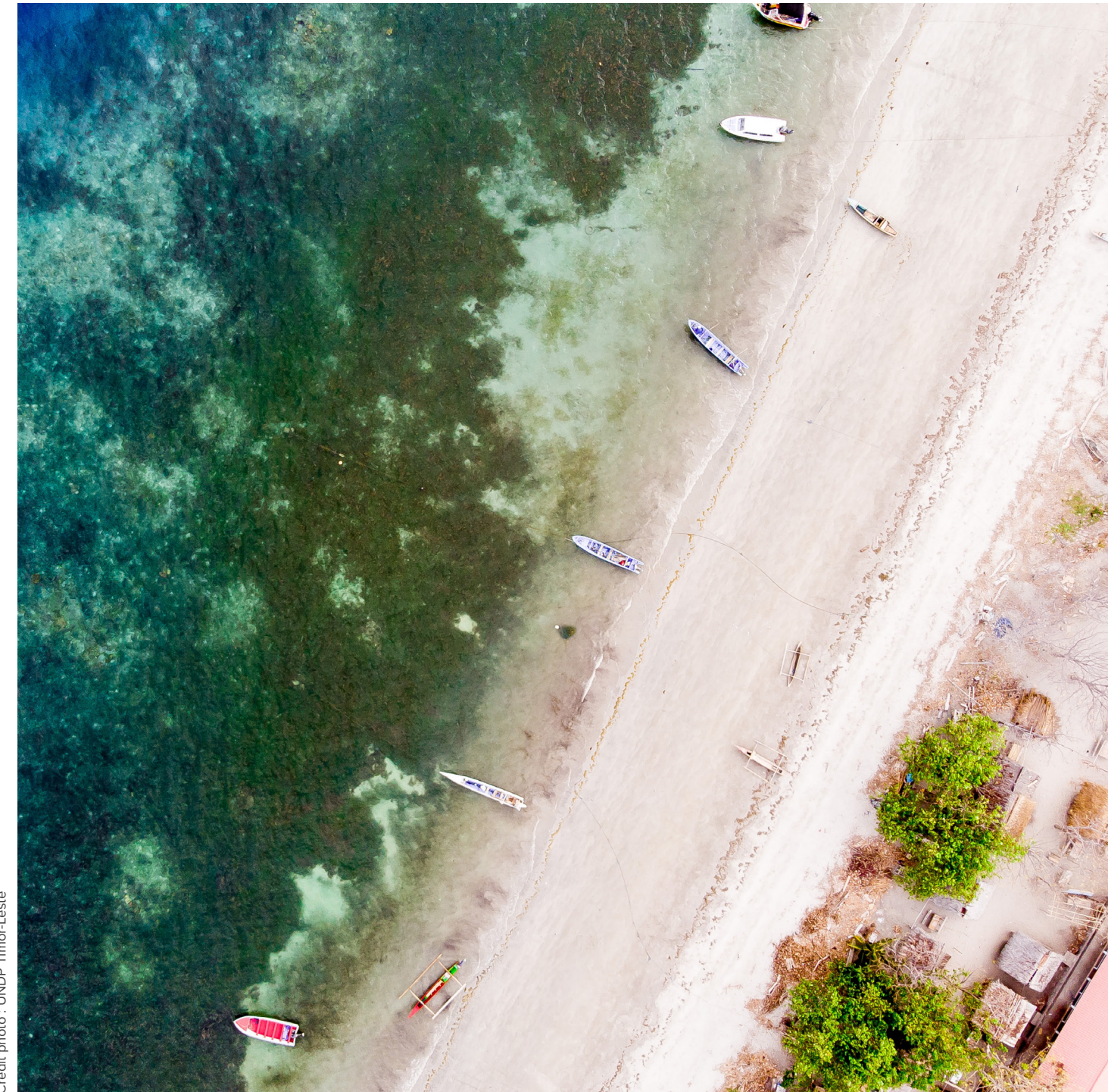
ressources, services et technologies pertinents pour la gouvernance, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. " Ce type d'information est un précurseur pour déterminer les mesures appropriées à prendre pour créer un environnement favorable à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et au leadership dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la biodiversité au niveau national. Les résultats peuvent aider à identifier les inégalités à différents niveaux de la société et à déterminer comment ces inégalités peuvent avoir un impact sur la participation des femmes et d'autres groupes sociaux vulnérables à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques en matière de biodiversité. Ces informations peuvent ensuite servir de base à l'identification de stratégies visant à garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes en matière de participation, de contribution et de bénéfice des ressources, des activités et des résultats du projet.

Une analyse de genre peut être entreprise par un expert en genre ayant une connaissance spécialisée des questions de genre et/ou une expertise sectorielle et régionale/pays. La liste de contrôle du PNUD figurant dans l'encadré 2 présente des questions directrices que les gouvernements doivent prendre en considération lors de l'analyse du contexte national et local afin de mieux comprendre les questions relatives à la division du travail et de l'emploi du temps, à l'accès et au contrôle, au pouvoir et à la prise de décision, ainsi qu'aux connaissances et aux capacités des hommes et des femmes. Les résultats identifient comment et pourquoi les différences et les inégalités entre les sexes persistent et sont pertinentes. Ils peuvent également aider les décideurs à mieux prendre en compte les besoins, les rôles, les avantages, les impacts, les risques et l'accès aux ressources des femmes et des hommes, ainsi que leur contrôle sur celles-ci. Il s'agit notamment de prendre en compte des catégories qui se recoupent, telles que l'âge, le statut social, l'appartenance ethnique et l'état civil.

Les conclusions prennent généralement la forme de cadres juridiques, de normes sociales et de perceptions du rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité, qui déterminent l'accès des femmes aux ressources naturelles et aux possibilités de prise de décision. Ces conditions limitent ou dissuadent souvent les femmes de participer à la planification, au suivi et à l'établissement des rapports des SPANB. Il s'agit par exemple de barrières sociales et culturelles et de barrières structurelles. Par exemple, les barrières sociales et culturelles comprennent les préjugés et les coutumes qui limitent les rôles des femmes et des hommes. L'indice 2023 des normes sociales en matière de genre, publié par le PNUD, révèle que près de 9 personnes sur 10 ont des préjugés à l'encontre des femmes. Par exemple, près de la moitié de la population mondiale pense que les hommes font de meilleurs dirigeants que les femmes et plus d'un quart des gens pensent que l'université est plus importante pour les hommes que pour les femmes. Ces préjugés persistent dans le monde entier, quel que soit le produit intérieur brut (PIB), et peuvent influencer le rôle des femmes dans les sphères publiques et privées.<sup>43</sup>

Les obstacles structurels comprennent le manque de temps, la pauvreté, l'accès limité à la terre et à l'eau, et le manque d'éducation. Les coutumes en matière de propriété foncière peuvent limiter l'engagement des femmes, qui ont moins de possibilités d'accéder à la terre et aux ressources dans de nombreux endroits, et qui sont empêchées par la loi de posséder, de gérer et d'hériter de biens. Par exemple, la plupart des pays n'ont pas de lois qui protègent les femmes et les hommes de manière égale, et les droits légaux dont disposent les femmes pour participer aux processus législatifs et commerciaux sont souvent limités. La Banque mondiale ne recense que 14 pays ou économies où les femmes ont les mêmes droits que les hommes dans tous les domaines.<sup>44</sup> Selon une étude de la Banque mondiale portant sur 190 pays et publiée en 2023, 40 % de ces pays ont au moins une contrainte juridique limitant les droits de propriété des femmes, 23 % n'accordent pas aux veuves les mêmes droits de succession qu'aux veufs et 22 % empêchent les filles d'hériter de la même proportion d'actifs que les fils.<sup>45</sup> L'absence d'égalité d'accès et de contrôle des terres peut perpétuer les disparités entre les sexes et faire manquer des occasions d'intégrer les connaissances des femmes en matière de biodiversité dans les pratiques de gestion des terres. Il est donc nécessaire de revoir et, si possible, de réformer ces systèmes afin

de jeter les bases de l'égalité des sexes dans les politiques de biodiversité, le plan d'action pour l'égalité des sexes 2023 - 2030 de la CDB recommandant que les pays "prennent des mesures pour mettre à jour la législation nationale afin que toutes les femmes et les filles aient un accès équitable à la propriété et au contrôle des ressources biologiques, ainsi qu'aux terres et aux eaux".<sup>46</sup>



Crédit photo : UNDP Timor-Leste

43 Programme des Nations Unies pour le développement (2023). 2023 Indice des normes sociales en matière de genre : Briser les préjugés sexistes : Faire évoluer les normes sociales vers l'égalité des sexes. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdp-document/gsmi202303pdf.pdf>

44 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale. (2023). Les femmes, l'entreprise et le droit 2023 <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/b60c615b-09e7-46e4-84c1-bd5f4ab88903/content>

45 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale. (2023). Les femmes, l'entreprise et le droit 2023 <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/b60c615b-09e7-46e4-84c1-bd5f4ab88903/content>

46 Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>



## ENCADRÉ 2.

### LISTE DE CONTRÔLE DU PNUD POUR LA RÉALISATION D'UNE ANALYSE PARTICIPATIVE DU GENRE, ADAPTÉE DU DOCUMENT DE PROJET : AMÉLIORER L'ACCÈS AU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION ECIS<sup>47</sup>

#### 1. Quel est le contexte ?

**Questions directrices :** Quel est le statut juridique des femmes dans le pays ? Existe-t-il des politiques, des plans ou des engagements nationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Comment les femmes et les hommes sont-ils considérés et traités par les codes juridiques coutumiers et formels et par le système judiciaire (cela inclut une évaluation des documents délivrés par l'État tels que les cartes d'identité, l'inscription sur les listes électorales, les titres de propriété, le droit à la terre, à l'héritage, à l'emploi, à l'expiation des torts et à la représentation légale) ? Comment les femmes sont-elles prises en compte dans les politiques nationales et les cadres législatifs liés aux ressources naturelles et aux écosystèmes ? Quelles sont les croyances, les perceptions et les stéréotypes les plus répandus en matière de genre ? Existe-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans le contexte local en termes de droits, de ressources, de participation et de coutumes liées au genre ?

#### 2. Qui fait quoi ?

**Questions directrices :** Quelle est la répartition du travail entre les femmes et les hommes ? Comment les femmes et les hommes participent-ils à l'économie formelle et informelle ? Comment les femmes et les hommes passent-ils leur temps au cours de la journée, de la semaine, du mois et/ou de l'année, ainsi qu'au fil des saisons ? Qui prend les décisions et gère le temps et les ressources du ménage ? Qui s'occupe des enfants et des personnes âgées ? Existe-t-il des tâches que seuls les hommes ou les femmes sont censés accomplir ? Y a-t-il des changements dans la répartition des tâches au sein du ménage ? Ces changements sont-ils partagés équitablement ? Comment la division sexuée du travail et les modèles de prise de décision affectent-ils la planification, le suivi et les rapports sur la biodiversité, et comment ces efforts pourraient-ils affecter la division sexuée du travail et la prise de décision ?

#### 3. Qui a accès à quoi et qui contrôle quoi ?

**Questions directrices :** Qui a accès aux ressources et qui les contrôle ? Les femmes et les hommes bénéficient-ils de manière égale des ressources et sont-ils susceptibles de bénéficier de manière égale des ressources, des produits ou des activités liés à la biodiversité ? Qui bénéficie des opportunités, par exemple en ce qui concerne la terre, le bétail, les services financiers, la santé, l'éducation, l'emploi, l'information et la communication ? Quels sont les obstacles rencontrés par les hommes et les femmes pour accéder à des services de qualité, responsables, transparents et adaptés à leurs besoins et à leurs intérêts ?

#### 4. Qui décide ?

**Questions directrices :** Qui participe à la prise de décision au sein du ménage, du secteur public et du secteur privé ? Les positions de négociation des femmes et des hommes sont-elles différentes ? Les femmes sont-elles impliquées dans la prise de décisions économiques ? Quelles sont les structures décisionnelles liées à la planification, au suivi et à l'établissement de rapports sur la biodiversité ? Qui est susceptible de participer aux structures décisionnelles aux différents niveaux ou phases de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports sur la biodiversité ? Quelles sont les capacités des femmes et des hommes à prendre des décisions librement et à exercer un pouvoir sur leur corps, que ce soit au sein du foyer, de la communauté, de la municipalité ou de l'État ? À quels types de décisions les femmes participent-elles ou gèrent-elles (gestion du ménage, scolarisation des enfants, prise de décision au sein de la famille, planification familiale, etc.) Dans quelles voies ou stratégies les femmes s'engagent-elles pour influencer les décisions du ménage ? Quels sont les obstacles rencontrés par les femmes et les autres groupes sociaux vulnérables pour satisfaire leurs besoins et intérêts pratiques ?

#### 5. Qui sait quoi ?

**Questions directrices :** Quels sont les niveaux de formation, d'éducation et d'alphabétisation des femmes, des hommes et d'autres groupes sociaux en ce qui concerne la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la biodiversité ? Les femmes et les hommes ont-ils le même accès à l'éducation, aux connaissances techniques et à l'amélioration des compétences ? Les hommes et les femmes ont-ils des compétences et des capacités différentes et font-ils face à des contraintes différentes ? Quelle est la valeur associée aux connaissances et aux compétences respectives des femmes et des hommes ? Les connaissances ou les compétences des femmes ou des hommes dans des domaines spécifiques sont-elles valorisées différemment ?



Credit photo : Gregoire Dubois

<sup>47</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (2017). Document de projet : Améliorer l'accès au financement climatique dans la région ECIS. Consulté à l'adresse suivante : [https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/SVK/104887\\_ProDoc\\_Climate-Finance\\_signed.pdf](https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/SVK/104887_ProDoc_Climate-Finance_signed.pdf)

### ENCADRÉ 3. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ANALYSE DE GENRE

Une analyse de genre est encouragée à prendre en considération :

Les politiques nationales existantes et les cadres législatifs liés aux ressources naturelles et aux écosystèmes,

- Droits et statut juridiques des femmes,
- Division du travail selon le sexe,
- Répartition de l'accès et du contrôle des ressources entre les hommes et les femmes,
- La division par sexe de la prise de décision au sein du ménage,
- Besoins en capacités et compétences des femmes,
- Perceptions des femmes.

Les données peuvent provenir de statistiques nationales sur le genre, d'enquêtes sur l'emploi du temps, de plans d'action nationaux et de données qualitatives générées par des recherches politiques et universitaires et des évaluations de la participation. Des informations provenant de consultations et d'entretiens avec les parties prenantes peuvent également être incorporées, de même que des visites de sites, en fonction du contexte du projet et de la disponibilité des données.

En ce qui concerne la planification, le suivi et l'établissement de rapports de la SPANB, plusieurs activités sont recommandées pour créer un environnement favorable à l'intégration de la dimension de genre :

- Élaborer, promouvoir et, si nécessaire, traduire du matériel d'information et des formations sur les incidences de l'intégration de la dimension de genre sur les résultats en matière de biodiversité à l'intention des groupes ciblés.
- Partager des exemples de contributions réussies de femmes à des actions et projets liés à la biodiversité, ainsi que les leçons tirées de l'expérience.
- Utiliser le matériel et les activités de renforcement des capacités pour sensibiliser aux préjugés sur les rôles et les capacités des femmes et y remédier.
- Contribuer à faire en sorte que les décideurs, les fonctionnaires, les experts techniques, les planificateurs et les autres parties prenantes concernées comprennent les inégalités entre les hommes et les femmes et la manière dont elles peuvent influencer la réalisation des objectifs en matière de biodiversité.
- Inviter les ministères de l'égalité des sexes ou des affaires féminines, ainsi que les groupes et réseaux de femmes, à devenir des partenaires importants dans l'élaboration de ce matériel, de la formation et des activités relatives à l'intégration de la dimension de genre, en raison de leur expertise.
- Documenter ces interventions, leur impact et les autres enseignements tirés dans le cadre de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports de la SPANB, afin de contribuer aux futurs processus politiques nationaux en matière de biodiversité.

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Quels sont les obstacles qui limitent ou dissuadent les femmes de participer à la prise de décision en matière de biodiversité ?*
- ▶ *Comment les lois et politiques nationales façonnent-elles les droits des femmes et leur accès à la terre et aux ressources ?*
- ▶ *Quelles sont les idées reçues sur le rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité ?*
- ▶ *Les femmes sont-elles perçues comme essentielles à la planification, au suivi et à l'établissement des rapports de la SPANB ?*
- ▶ *Les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes sont-elles abordées dans les politiques et stratégies nationales liées à la conservation de la biodiversité ?*
- ▶ *Les institutions impliquées dans la planification, le suivi et l'établissement des rapports de la SPANB ont-elles un mandat ou une politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ?*
- ▶ *Si ce n'est pas le cas, quels mécanismes peuvent être mis en place pour soutenir l'intégration de la dimension de genre ?*
- ▶ *Comment les managers démontrent-ils leur engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ?*
- ▶ *Des formations ou des ressources sur l'égalité des sexes et l'intégration sont-elles fournies au personnel des institutions nationales et aux parties prenantes impliquées dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la SPANB ?*

---

**Étude de cas :** Le pouvoir d'une analyse de genre pour atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership : renforcer les capacités des associations d'aqueducs ruraux pour faire face aux risques liés au changement climatique dans les communautés soumises à un stress hydrique dans le nord du Costa Rica

La région du Pacifique Nord du Costa Rica connaît une sécheresse accrue en raison du changement climatique. Cette nouvelle réalité menace la région en réduisant l'accès à l'eau propre et salubre - un droit de l'homme internationalement reconnu et une nécessité pour les économies locales.<sup>48</sup> Dirigé par le PNUD Costa Rica et l'Institut costaricien des aqueducs et des égouts, le projet financé par le FEM "Renforcement des capacités des associations d'aqueducs ruraux pour faire face aux risques liés au changement climatique dans les communautés soumises au stress hydrique dans le nord du Costa Rica" a travaillé avec des associations d'aqueducs communaux pour les aider à améliorer leurs pratiques en matière d'eau et à promouvoir des techniques agricoles permettant d'économiser l'eau. Ces associations sont responsables de l'approvisionnement en eau potable de 30 % de la population.

Le projet démontre la capacité des analyses de genre à améliorer les résultats des initiatives liées à la nature. L'analyse de genre réalisée au début du projet a révélé que les objectifs du projet ne pouvaient être atteints sans tenir compte des disparités entre les sexes. Cette analyse a révélé que les femmes et les hommes utilisent l'eau différemment et ont des rôles disparates dans les associations d'aqueducs communaux. En général, les femmes sont responsables de la gestion et de l'utilisation durable de l'eau pour les travaux domestiques, souvent associés à des tâches de soins, notamment pour s'occuper des enfants et des personnes âgées, entre autres. Alors que les femmes ont développé des connaissances approfondies en matière de gestion de l'eau

48 Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Rapporteur spécial sur les droits à l'eau et à l'assainissement. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/en/special-procedures/sr-water-and-sanitation>



et qu'elles devraient être des acteurs clés dans les associations d'aqueducs communaux, elles ont encore tendance à n'occuper que des rôles administratifs et de secrétariat.<sup>49</sup> Sur les 1 400 associations communales d'aqueducs, seules 149 étaient présidées par des femmes.

Sur la base de ces résultats, le projet a développé une stratégie de genre avec des interventions à trois niveaux : macro (avec des institutions telles que le PNUD Costa Rica et l'Institut costaricien des aqueducs et des égouts), méso (avec les dirigeants des associations d'aqueducs communaux et les bureaux régionaux des aqueducs communaux) et micro (au niveau de la communauté). Ces interventions comprenaient des formations sur l'adaptation au changement climatique dans une optique de genre pour les hommes et les femmes, ainsi que des ateliers sur la gestion de l'eau et les données spatiales qui ciblaient spécifiquement les femmes. Pour éviter que la garde des enfants ne soit un obstacle à la participation des femmes, ces ateliers ont été accompagnés d'espaces de garde animés par des bénévoles de la communauté afin que les enfants soient en sécurité et actifs pendant que les personnes qui s'occupent d'eux participent à la formation.

L'Institut costaricien des aqueducs et des égouts a également adopté une politique et un plan d'action en matière d'égalité des sexes afin de garantir une gestion inclusive de l'eau à tous les niveaux. De même, le projet a soutenu, par des analyses, des contributions et des actions de plaidoyer, la révision du règlement intérieur de l'association des aqueducs afin de réduire les obstacles réglementaires à l'accès des femmes et des jeunes aux postes du conseil d'administration. Des consultations ont également été menées auprès des femmes locales concernant leur intérêt à recevoir une formation technique sur l'exploitation des aqueducs, à la fois pour accroître leur participation et pour créer des opportunités d'emploi non traditionnelles. En raison de la réponse positive massive, des négociations ont été entamées avec les institutions de formation pour faciliter la participation des femmes. Ces interventions ont non seulement amélioré les résultats pour les femmes, mais aussi pour les associations communales d'aqueducs, en augmentant leur capacité à diriger l'adaptation et la résilience au changement climatique.<sup>50</sup>



## Point d'entrée 2 : Mesures économiques

L'implication égale des femmes dans les chaînes d'approvisionnement et les secteurs fondés sur la biodiversité peut simultanément favoriser la prospérité économique et la protection des écosystèmes naturels. Pourtant, les femmes sont souvent exclues des marchés liés à la nature en raison d'obstacles financiers. La capacité d'accéder aux ressources naturelles et aux services écosystémiques et de les gérer de manière durable a souvent des effets positifs importants sur le plan social et environnemental. Plus les femmes ont accès aux ressources naturelles et sont capables de les gérer, plus elles sont susceptibles de générer des revenus, ce qui profite à la fois à leur ménage et à leur communauté. Par exemple, les femmes réinvestissent souvent leurs bénéfices dans leur famille, ce qui peut améliorer l'éducation des enfants et la santé de la famille. En outre, lorsque les femmes et les hommes augmentent leurs revenus grâce à une gestion plus durable des ressources naturelles, ils sont plus enclins à protéger la biodiversité et les services écosystémiques qui génèrent ces revenus. Par conséquent, soutenir l'accès des femmes à diverses activités génératrices de revenus et stratégies de subsistance basées sur la biodiversité constitue également une action en faveur de la conservation de la biodiversité (Encadré 4).

Le résultat 1.4 du Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes encourage les Parties à "promouvoir l'autonomisation des femmes et les opportunités entrepreneuriales dans les chaînes d'approvisionnement et les secteurs basés sur la biodiversité qui soutiennent la gestion durable et les pratiques de production".<sup>51</sup> En réponse, les gouvernements peuvent souhaiter travailler avec les femmes et les groupes de femmes afin de leur fournir une formation ou des ressources pour collecter, traiter et vendre de manière durable les produits dérivés des ressources naturelles et obtenir des certifications nationales ou internationales qui garantissent et promeuvent les produits traditionnels. Des cadres juridiques et politiques peuvent être conçus pour permettre aux femmes d'accéder à des services financiers, y compris des possibilités de prêt et de crédit. Le microcrédit, les prêts à faible taux d'intérêt, les liens avec le marché, l'aide aux frais de démarrage et le soutien aux coopératives de femmes sont autant de mécanismes qui peuvent aider les femmes à créer leur entreprise. Le développement des capacités de gestion financière et d'entrepreneuriat par le biais de programmes d'incubation d'entreprises (avec un financement initial de démarrage ou des subventions) peut également soutenir le développement d'entreprises bénéfiques pour la biodiversité, les femmes et les communautés.

Les interventions peuvent également inclure des activités visant à combler les lacunes en matière d'éducation et d'alphabétisation entre les hommes et les femmes, qui perpétuent l'exclusion des femmes du secteur économique. Les filles sont toujours moins nombreuses que les garçons à terminer l'enseignement primaire et secondaire, en particulier dans les pays touchés par les conflits et la violence.<sup>52</sup> En outre, le pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus capables de lire et d'écrire des énoncés simples est légèrement inférieur à 84 % pour les femmes et les filles et à 90 % pour les hommes et les garçons.<sup>53</sup> En investissant dans l'éducation des femmes et des filles, les gouvernements peuvent les aider à exploiter leur potentiel en tant que dirigeantes, femmes d'affaires et défenseurs de l'environnement. Pour lever les obstacles à l'accès à l'éducation, les gouvernements peuvent explorer les raisons sous-jacentes de la faible fréquentation scolaire des filles. Par exemple, les écoles peuvent être trop éloignées de la maison, ne pas avoir de salles de bain pour les filles ou ne pas disposer de ressources suffisantes. Dans d'autres cas, la charge des tâches ménagères, comme aller chercher de l'eau ou du bois, peut-être trop lourde pour permettre aux filles de quitter la maison. Il peut également y avoir des perceptions selon lesquelles l'éducation n'a pas de valeur pour les filles. Une fois que les causes sous-jacentes sont mieux comprises, les pays peuvent améliorer les problèmes et inciter les parents à donner la priorité à l'éducation.

49 Programme des Nations Unies pour le développement. Costa Rica : Communauté, eau et développement. Vidéo Youtube. Extrait de <https://www.adaptation-undp.org/resources/videos/costa-rica-community-water-and-development>

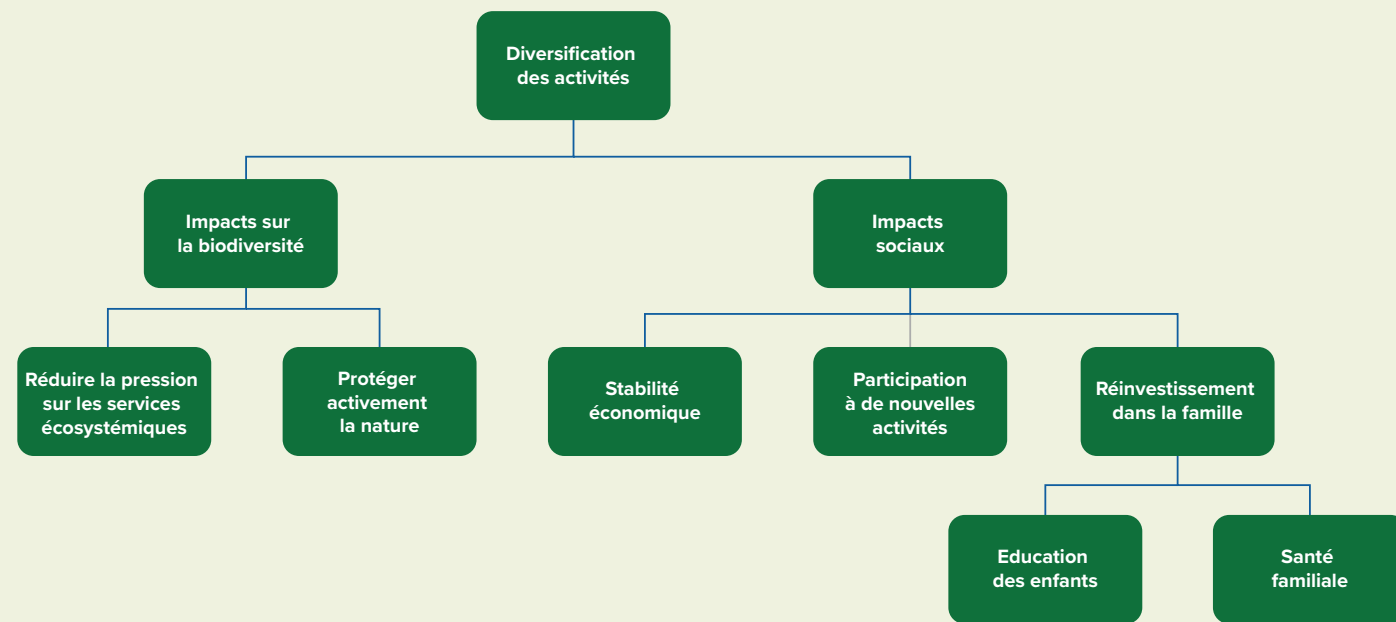
50 Programme des Nations Unies pour le développement, ONU Femmes et Programme des Nations Unies pour l'environnement (2020). Des mots à l'action : Projets avec des solutions innovantes pour promouvoir la conservation de la nature, l'action climatique et l'égalité des sexes. Panama City, Panama. Consulté à l'adresse suivante : [https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU\\_PANAMA\\_EN\\_WEB-comprimido.pdf](https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU_PANAMA_EN_WEB-comprimido.pdf)

51 Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

52 Banque mondiale. Vue d'ensemble de l'éducation des filles. <https://www.worldbank.org/en/topic/girlseducation>

53 Banque mondiale. Taux d'alphabétisation (%). <https://genderdata.worldbank.org/indicators/se-adt/?view=trend>

**ENCADRÉ 4.**  
**IMPACTS POSITIFS POUVANT RÉSULTER DE L'ENGAGEMENT**  
**DES FEMMES DANS DIVERSES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE**  
**REVENUS BASÉES SUR LA BIODIVERSITÉ**



Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Comment les femmes participent-elles aux marchés liés à la nature ?*
- ▶ *Les activités génératrices de revenus des femmes dépendent-elles d'écosystèmes spécifiques ?*
- ▶ *Ces écosystèmes sont-ils particulièrement fragiles ou menacés ?*
- ▶ *Dans l'affirmative, si/comment ces écosystèmes sont-ils protégés ou conservés ?*
- ▶ *Comment la connaissance spécifique des écosystèmes par les femmes soutient-elle le développement économique ?*
- ▶ *Quels sont les systèmes en place pour soutenir les activités économiques des femmes ?*
- ▶ *Les femmes ont-elles accès au microcrédit, à des prêts à faible taux d'intérêt et à d'autres types de soutien financier ?*
- ▶ *Les femmes et les filles ont-elles accès à l'éducation et à la formation pour s'alphabétiser et faciliter le développement de compétences spécialisées ?*
- ▶ *Comment les femmes utilisent-elles leurs ressources économiques ?*
- ▶ *Les femmes ont-elles la possibilité d'investir leurs ressources économiques dans leur communauté ?*
- ▶ *Comment la participation des femmes aux marchés liés à la nature influe-t-elle sur l'économie et sur la protection et la conservation de la nature ?*

**Étude de cas :** Le pouvoir des mesures économiques pour atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership : TRY Oyster Women's Association - Gambie

En Gambie, le commerce des huîtres est géré par des femmes. Les femmes entrepreneurs récoltent, conditionnent et vendent des huîtres de mangrove d'Afrique de l'Ouest, qui sont la pièce maîtresse de nombreux plats populaires du pays. La récolte des huîtres dans les épaisses forêts de mangroves est une activité difficile mais gratifiante ; les bénéfices de la saison de récolte des huîtres, qui dure quatre mois, peuvent profiter aux femmes tout au long de l'année. Toutefois, ces gains économiques dépendent de la prospérité des écosystèmes de mangrove.

Fondée en 2007 par Fatou Janha Mboob, l'association des femmes ostréicultrices de TRY s'attaque aux problèmes liés au chômage des femmes et à la dégradation du littoral. L'objectif de l'association est de faire en sorte que les pêcheurs d'huîtres exercent une influence positive sur l'écosystème plutôt qu'une menace. Les pêcheuses d'huîtres apprennent à concilier la récolte durable et la gestion des écosystèmes fragiles des mangroves. Par exemple, les femmes de l'association apprennent à utiliser des mécanismes de récolte plus efficaces qui ne nécessitent pas l'abattage des arbres de la mangrove. Elles jouent également un rôle actif dans la restauration de la région du Grand Banjul, en plantant plus de 50 000 semis de mangrove. En outre, l'association améliore les conditions de travail des femmes en leur garantissant l'accès à des outils de décorticage appropriés, à des équipements de sécurité tels que des bateaux et des gilets de sauvetage, ainsi qu'à des gants et des bottes de protection.<sup>54</sup>



Crédit photo: TRY Oyster Women's Association

La TRY Oyster Women's Association utilise également les forces du marché et de la réglementation pour améliorer les résultats pour les femmes et l'environnement. Avec plus de 500 membres dans l'association, les pêcheuses d'huîtres ont pu fixer ensemble le prix de vente d'un gobelet d'huîtres, augmentant ainsi sa valeur marchande. Ils ont également voté pour limiter officiellement la saison de récolte et fixer une taille minimale pour les huîtres récoltées. En outre, les membres sont impliqués dans les processus d'élaboration des lois autour des zones humides de Tanbi. Par exemple, en 2012, l'association a travaillé avec le ministère de la pêche de Gambie pour établir une loi sur la planification de la cogestion pour les pêcheries régionales.<sup>55</sup>

<sup>54</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. Initiative Équateur : TRY Oyster Women's Association. Extrait de : <https://www.equatorinitiative.org/2017/05/30/try-oyster-womens-association/>

<sup>55</sup> The Guardian (2022). Les gardiens de la forêt : The Pioneering Women's Collective Harvesting the Gambia's Oysters. Tiré de : <https://www.theguardian.com/global-development/2022/may/03/stewards-of-the-forest-the-pioneering-womens-collective-harvesting-the-gambias-oysters>



Grâce à ces efforts, la sécurité financière de plus de 500 pêcheuses d'huîtres de la région de Banjul en Gambie s'est améliorée.<sup>56</sup> En adoptant des pratiques plus durables et en faisant pression pour que d'autres fassent de même, elles ont transformé les zones humides de Tanbi pour le meilleur. Le travail de l'association a valu aux pêcheurs plusieurs récompenses, telles que le Prix Équateur du PNUD<sup>57</sup> et le prix Young Business Innovation of the Year du Global Youth Innovation Network Gambia pour leurs pratiques durables.<sup>58</sup> L'association continue de chercher de nouveaux moyens d'améliorer les résultats économiques et écologiques dans la région.



### Point d'entrée 3 : les connaissances des femmes

Les femmes ont souvent une connaissance distincte et précieuse de la biodiversité locale, des pratiques durables et des interdépendances entre les communautés et les écosystèmes naturels. Les pays sont encouragés à reconnaître, valoriser et appliquer ces informations dans le cadre de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB. Traditionnellement, les hommes sont considérés comme les chefs de famille et les principaux décideurs. Leurs connaissances sont souvent plus facilement disponibles, reconnues et intégrées dans les activités de planification de la conservation. Cependant, les femmes possèdent souvent des connaissances uniques et importantes sur la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles en raison de leurs rôles et tâches spécifiques. Par exemple, les femmes peuvent être chargées de cultiver des plantes et d'assurer la sécurité alimentaire de leur famille et de leur communauté. Ces activités leur permettent de mieux comprendre les propriétés nutritionnelles des différentes espèces, les pratiques agricoles locales et les conditions météorologiques. Les femmes peuvent également disposer d'informations spécifiques sur les effets de la perte de biodiversité, du changement climatique et de la pollution, ainsi que d'idées sur la manière de contrer ces menaces. Il est donc important d'impliquer les femmes en tant que décideurs et d'intégrer leurs connaissances afin d'élaborer des stratégies plus efficaces en matière de biodiversité. Ne pas prendre en compte les connaissances, les intérêts et les besoins des femmes est une occasion manquée d'obtenir de meilleurs résultats en matière de biodiversité.

Il est important de veiller à ce que les connaissances des femmes soient reconnues et appliquées dans la prise de décision en matière de biodiversité à tous les niveaux. Les pays peuvent prendre des mesures pour s'assurer que les détenteurs des connaissances des femmes sur la biodiversité sont identifiés. Avant d'entamer les processus de mise à jour ou de révision des SPANB, il est important de collecter des données sur les types d'informations détenues par les femmes et d'identifier les principaux détenteurs de connaissances à inclure dans les processus d'engagement des parties prenantes, y compris les femmes autochtones et celles des communautés locales. Un point focal national pour l'égalité des sexes et la biodiversité ou un expert en matière d'égalité des sexes peut soutenir les échanges entre pairs et d'autres occasions de mettre en valeur et d'exploiter les connaissances des femmes et de renforcer les partenariats entre les femmes, et entre les hommes et les femmes. Cela crée une voie pour élever et capturer les connaissances des femmes et renforcer les partenariats entre les femmes, ainsi qu'entre les hommes et les femmes, lors de la collecte et de l'intégration d'informations pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports de la SPANB. L'action indicative 2.3.2 du Plan d'action pour l'égalité des sexes 2022-2030 de la CDB recommande aux gouvernements de "nommer des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes et la biodiversité afin de soutenir l'échange de connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, l'apprentissage entre pairs, le mentorat et l'accompagnement."

56 Programme des Nations Unies pour le développement. Initiative Équateur : TRY Oyster Women's Association. Tiré de : <https://www.equatorinitiative.org/2017/05/30/try-oyster-womens-association/>

57 Ibid.

58 The Guardian (2022). Les gardiens de la forêt : The Pioneering Women's Collective Harvesting the Gambia's Oysters. Tiré de : <https://www.theguardian.com/global-development/2022/may/03/stewards-of-the-forest-the-pioneering-womens-collective-harvesting-the-gambias-oysters>

En outre, avant de commencer la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la SPANB, il peut être utile de mener des entretiens avec des informateurs clés ou de collecter des enquêtes afin de recueillir des informations préliminaires sur les types d'informations détenues par les femmes et d'autres détenteurs de connaissances clés. Ces informations peuvent faire partie de l'analyse de genre mentionnée au point d'entrée 1, ou d'autres méthodes peuvent être utilisées pour cartographier les parties prenantes féminines et les groupes de femmes qui pourraient être impliqués. Ces informations peuvent guider l'action pour les points d'entrée 4 sur l'engagement des parties prenantes et 5 sur le leadership des femmes. Les gouvernements peuvent également veiller à ce que les femmes disposent des mêmes outils et ressources que les hommes, tels que les ordinateurs, les systèmes d'information géographique (SIG) et les systèmes de positionnement global (GPS).

Le Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes souligne en outre l'importance des connaissances traditionnelles et des pratiques coutumières dans la protection de la biodiversité et l'intégration de ces informations dans les SPANB. Il suggère que les Parties "prennent des mesures spécifiques pour respecter, préserver et maintenir les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles de toutes les femmes et filles des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que leurs droits correspondants relatifs à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique".<sup>59</sup> L'encadré 5 fournit de plus amples informations sur le rôle des connaissances des peuples autochtones et des communautés locales, y compris des femmes.

#### ENCADRÉ 5.

#### DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES DANS LA CDB ET LE CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

La CDB souligne le rôle unique que jouent les peuples autochtones et les communautés locales dans la conservation de la vie sur Terre, en reconnaissant tout particulièrement le rôle des femmes. L'article 8(j) de la CDB stipule que les Parties "respectent, préservent et maintiennent les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorisent une plus large application avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encouragent le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques".<sup>60</sup>

Plusieurs cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal font directement référence aux droits des peuples autochtones et des communautés locales :

- **Cible 1 :** Veiller à ce que toutes les zones fassent l'objet d'une planification spatiale participative, intégrée et respectueuse de la biodiversité et/ou de processus de gestion efficaces portant sur le changement d'affectation des terres et des mers, afin de ramener à un niveau proche de zéro, d'ici à 2030, la perte de zones très importantes sur le plan de la biodiversité, y compris les écosystèmes présentant une grande intégrité écologique, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales.

59 Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

60 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2023). Article 8 (j) : Connaissances, innovations et pratiques traditionnelles. Extrait de : <https://www.cbd.int/traditional/>

- **Cible 3** : Faire en sorte et permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones particulièrement importantes pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées au moyen de réseaux d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés entre eux et équitablement gouvernés, et d'autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones, en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et en les intégrant dans des paysages terrestres et marins plus vastes et dans l'océan, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats en matière de conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels.
- **Cible 21** : Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs, aux praticiens et au public pour guider une gouvernance efficace et équitable, une gestion intégrée et participative de la biodiversité, et pour renforcer la communication, la sensibilisation, l'éducation, la surveillance, la recherche et la gestion des connaissances ; dans ce contexte également, les connaissances traditionnelles, les innovations, les pratiques et les technologies des peuples autochtones et des communautés locales ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement libre, préalable et éclairé<sup>[1]</sup>, conformément à la législation nationale.
- **Cible 22** : Assurer la représentation et la participation pleines et entières, équitables, inclusives, efficaces et sexospécifiques des peuples autochtones et des communautés locales à la prise de décision, ainsi que leur accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité, dans le respect de leurs cultures et de leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, ainsi que des femmes et des filles, des enfants et des jeunes, et des personnes handicapées, et assurer la pleine protection des défenseurs des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement.
- **Cible 23** : Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la mise en œuvre du cadre grâce à une approche tenant compte des sexospécificités, dans laquelle toutes les femmes et les filles ont les mêmes possibilités et capacités de contribuer aux trois objectifs de la convention, notamment en reconnaissant l'égalité de leurs droits et de leur accès aux terres et aux ressources naturelles, ainsi que leur participation et leur leadership complets, équitables, significatifs et éclairés à tous les niveaux d'action, d'engagement, de politique et de prise de décision en rapport avec la diversité biologique.

[La section C du](#) Cadre mondial, intitulée "[Considérations relatives à la mise en œuvre du cadre](#)", souligne que la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal doit garantir que les droits, les connaissances, les visions du monde, les valeurs et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales sont respectés et préservés, notamment grâce à leur participation pleine et effective à la prise de décision.<sup>61</sup>

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Quels types de connaissances les femmes détiennent-elles sur la biodiversité et sa gestion ?*
- ▶ *Comment les connaissances des femmes sont-elles respectées, comprises, appliquées et intégrées dans la prise de décision politique en matière de biodiversité ?*
- ▶ *Les compétences et les connaissances des femmes sont-elles reconnues comme essentielles pour protéger efficacement la biodiversité ?*
- ▶ *Quelles sont les principales femmes et les principaux groupes de femmes qui possèdent des connaissances importantes sur la biodiversité ?*
- ▶ *Les femmes, tout comme les hommes, ont-elles accès aux technologies qui les aident à documenter l'état et les tendances de la biodiversité, telles que les ordinateurs, les SIG et les GPS, et ont-elles la capacité de les utiliser ?*
- ▶ *Existe-t-il des mécanismes qui favorisent l'échange de connaissances et de meilleures pratiques entre les femmes et entre les hommes et les femmes ?*
- ▶ *Existe-t-il des partenariats permettant d'ouvrir des canaux de communication entre les réseaux de femmes et d'autres groupes soutenant la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur la SPANB ?*
- ▶ *Un point focal "genre-biodiversité" a-t-il été désigné pour faciliter l'échange de connaissances ?*
- ▶ *Dans quelle mesure les connaissances des femmes autochtones et locales sont-elles intégrées dans les différentes phases de la SPANB ?*
- ▶ *Les droits, les connaissances, les visions du monde, les valeurs et les pratiques des populations autochtones et des communautés locales sont-ils respectés et préservés, notamment grâce à leur participation pleine et effective à la prise de décision ?*

### Étude de cas : Le pouvoir des connaissances des femmes pour atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership : Société de conservation de la Méditerranée - Türkiye

Au large de la côte du sud-est de la Turquie, la baie de Gökova abrite un éventail impressionnant de poissons, y compris des poissons commerciaux populaires, tels que le bar et les anchois, et des espèces menacées telles que le phoque moine de la Méditerranée et le requin des sables.<sup>62</sup> Les hommes et les femmes dépendent des ressources marines et la pêche est l'un des principaux employeurs des communautés situées autour de la baie, avec le tourisme.<sup>63</sup> Les pêcheurs locaux ont accumulé des générations de connaissances sur la pêche dans la baie de Gökova qui leur permettent de mieux comprendre comment gérer les interactions entre l'homme et la nature dans cette zone. Cependant, les connaissances de ces pêcheurs locaux, en particulier des femmes, n'ont souvent pas été prises en compte dans la gestion de la zone. En conséquence, la pêche illégale et la surpêche mettent en péril les stocks de poissons et les communautés qui en dépendent.

La Mediterranean Conservation Society exploite les connaissances locales des femmes et des hommes pour élaborer des stratégies de conservation et de réduction de la pauvreté dans la baie de Gökova. Son travail dans la baie a commencé en 2013 avec le soutien du Programme de petites subventions du FEM, mis en

62 Yilmaz, F. et Torcu Koç, H. (2005). Enquête sur les poissons de la baie de Gökova (sud de la mer Égée). Extrait de : [https://www.researchgate.net/publication/237677848\\_An\\_investigation\\_on\\_fishes\\_of\\_Gokova\\_Bay\\_Southern\\_Aegean\\_Sea](https://www.researchgate.net/publication/237677848_An_investigation_on_fishes_of_Gokova_Bay_Southern_Aegean_Sea)

63 Programme des Nations Unies pour le développement. Initiative Équateur : Akdeniz Koruma Dernegi (Mediterranean Conservation Society). Extrait de : <https://www.equatorinitiative.org/2017/05/25/winnermodel/>

61 Convention sur la diversité biologique (2022). Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/4 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>



œuvre par le PNUD. L'organisation a identifié les femmes pêcheurs de la région afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs perspectives, et de s'assurer qu'elles ont leur mot à dire sur les questions de pêche et de conservation en soutenant leur participation aux espaces de prise de décision, tels que les coopératives de pêche locales. Elle a ensuite mis au point un système de surveillance de la pêche illégale dans les 28 km<sup>2</sup> de la zone interdite de la baie de Gökova, où la pêche est interdite.<sup>64</sup> Les femmes participent à ce système en tant que gardes marins, utilisant leur connaissance des eaux locales pour assurer l'application des zones interdites à la pêche. L'organisation forme également les femmes pêcheurs aux pratiques de pêche durable et soutient leur participation aux coopératives de pêche locales.



SGP Türkiye, Zafer Kizilkaya, Mediterranean Conservation Society

Cette initiative est un exemple de la manière dont l'intégration des connaissances des femmes dans les systèmes de gestion locaux et les espaces décisionnels peut améliorer de manière significative la santé des écosystèmes et des économies locales. Grâce à ce projet, 450 coopératives de pêche locales ont déclaré avoir modifié leurs pratiques pour inclure les femmes dans les espaces de décision, notamment dans les discussions sur les engins de pêche à utiliser, la commercialisation des produits de la pêche et le partage des bénéfices.<sup>65</sup> Les pêcheurs constatent également des améliorations dans la baie : les revenus de la pêche augmentent à mesure que les stocks de poissons se reconstituent et que les espèces menacées font leur retour.<sup>66</sup> Connue sous le nom de "Enhancing Climate Change Resilience in the Gökova Bay Marine Protected Area", cette initiative de la Mediterranean Conservation Society a été reconnue comme un projet exemplaire par la campagne Citoyens verts de l'UNESCO en 2022.<sup>67</sup>

64 Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (2021). Les héroïnes de la durabilité en Méditerranée. Extrait de : [https://rac-spa.org/node/2019#story\\_4](https://rac-spa.org/node/2019#story_4)

65 Programme des Nations unies pour le développement. Women Who Fish : The Fisherwomen of Turkey (Les femmes qui pêchent : les pêcheuses de Turquie). Tiré de : <https://undp.shorthandstories.com/gef-sgp-women-who-fish/index.html>

66 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Citoyens verts de l'UNESCO. Tiré de : <https://www.unescogreencitizens.org/projects/boosting-climate-change-resilience-gokova-bay-marine-protected-area/>

67 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2023). Renforcer la résilience au changement climatique dans l'aire marine protégée de la baie de Gokova. Extrait de <https://www.unesco.org/en/articles/boosting-climate-change-resilience-gokova-bay-marine-protected-area>



## Point d'entrée 4 : Consultations des parties prenantes

Prendre des mesures pour soutenir l'engagement total et effectif des femmes au cours des processus de consultation des parties prenantes contribue à garantir que les SPANB répondent aux besoins des femmes et reflètent leurs connaissances et leurs réalités vécues. Lors des processus de consultation pour la planification liée à la biodiversité, les femmes devraient être pleinement impliquées aux côtés des hommes en tant que parties prenantes clés. La participation significative des femmes à ces processus décisionnels peut conduire à une meilleure prise en compte des différences dans la manière dont les femmes et les hommes interagissent avec les systèmes naturels et en détiennent la connaissance. Le maintien de l'implication de ces parties prenantes importantes tout au long de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB contribuera à garantir la continuité de l'attention portée aux problèmes, aux besoins et aux contributions des femmes.

Le plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes met l'accent sur le rôle des femmes et des groupes de femmes dans les consultations des parties prenantes. Le Plan recommande aux pays de "faire participer toutes les parties prenantes concernées, en particulier les groupes de femmes, les institutions et les experts en matière de genre, ainsi que les peuples autochtones et les communautés locales, à l'élaboration et à la mise à jour des SPANB et des politiques, plans et stratégies connexes en matière de biodiversité à tous les niveaux." L'action indicative 2.1.1 du plan recommande également de convoquer une "réunion d'un groupe d'experts, comprenant des femmes défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement, afin d'élaborer des orientations et des recommandations visant à éliminer les disparités entre les sexes en ce qui concerne la participation et le leadership des femmes et la prise de décision en rapport avec les trois objectifs de la convention".<sup>68</sup>

Les consultations des parties prenantes doivent être conçues de manière à renforcer les connaissances en matière de genre et à promouvoir les femmes en tant que leaders et décideurs. Les participants aux consultations des parties prenantes doivent être représentatifs d'une diversité de points de vue, y compris de ceux qui seront affectés par les décisions politiques. L'analyse des détenteurs de connaissances des femmes, décrite au point d'entrée 3, peut aider à identifier les principaux types de parties prenantes à inclure dans les consultations. Il s'agit notamment des groupes de femmes, des institutions chargées des questions de genre, des gouvernements locaux, des organisations communautaires, des points focaux genre-biodiversité, des experts en matière de genre, des peuples autochtones et des communautés locales (Encadré 6). En outre, si les cibles nationales de biodiversité des SPANB se concentrent sur une région spécifique, des représentants de cette région devraient participer. Outre l'inclusion des femmes et des groupes de femmes dans les consultations des parties prenantes, il est également utile d'impliquer d'autres groupes, tels que ceux qui ne sont pas nécessairement familiarisés avec l'intégration de la dimension de genre. La création d'un partenariat solide entre les entités locales et nationales, y compris les groupes de femmes, peut aider les pays à atteindre ce résultat. Les gouvernements peuvent envisager des moyens de garantir que ces groupes et d'autres puissent contribuer à la planification, au suivi et à l'établissement des rapports de la SPANB en tenant compte des différents besoins linguistiques et des préférences en matière de temps et de lieu de réunion et en mettant à disposition des services de garde d'enfants et des remboursements financiers pour le temps passé loin du travail ou d'autres responsabilités.

68 Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

## ENCADRÉ 6.

### PARTIES PRENANTES À INCLURE DANS LES CONSULTATIONS

- Des représentants du gouvernement, non seulement des ministères en charge des affaires féminines, mais de tout ministère susceptible d'être impliqué dans l'utilisation des ressources naturelles, et donc dans la conception et la mise en œuvre des SPANB ;
- Les communautés, qu'elles soient autochtones ou locales, y compris les leaders masculins qui peuvent influencer les décisions ;
- Les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes particulièrement exposées à la perte de ressources naturelles et à la dégradation de l'environnement ;
- Les organisations non gouvernementales (ONG) locales, régionales ou mondiales qui peuvent avoir des connaissances spécifiques et apporter une perspective sexospécifique ;
- Réseaux de parties prenantes travaillant sur l'autonomisation des femmes ;
- Enseignants et étudiants travaillant à l'intégration de la dimension de genre et à l'autonomisation des femmes et des filles ;
- Experts techniques sur divers aspects liés à la biodiversité et à la nature ; et
- Le secteur privé et les entreprises contribuent à l'autonomisation des femmes, notamment par le biais d'activités génératrices de revenus.

La participation effective des différentes parties prenantes, y compris les femmes et les groupes de femmes, doit être renforcée depuis la phase de conception jusqu'à la phase d'établissement des rapports. Par exemple, les femmes devraient être impliquées dans la définition des objectifs et des résultats des consultations afin que leurs besoins spécifiques soient pris en compte. En outre, l'intégration de la dimension de genre devrait être un point à l'ordre du jour des consultations. Pour garantir la contribution effective de toutes les parties prenantes, il faut organiser les réunions à un moment qui convienne aux femmes, en tenant compte de leurs tâches ménagères et de la garde de leurs enfants. Il faut également communiquer les ordres du jour et les documents et faciliter le dialogue dans la langue appropriée. Dans les cas où les normes culturelles peuvent empêcher les femmes de participer activement aux consultations des parties prenantes aux côtés des hommes, les pays peuvent envisager d'organiser des consultations séparées ou d'explorer d'autres mécanismes pour recueillir les réactions, les recommandations et les commentaires des femmes. Il peut également être utile de proposer des services de garde d'enfants pendant les consultations, d'offrir un remboursement et d'identifier des possibilités de partage des rôles pour les consultations qui pourraient interférer avec le travail ou d'autres responsabilités.

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Un nombre égal de femmes et d'hommes participe-t-il aux opportunités de prise de décision liées à la biodiversité ? Existe-t-il une exigence de participation effective des femmes ?*
- ▶ *Les intérêts ou les besoins spécifiques des femmes sont-ils pris en compte lors de ces consultations ?*
- ▶ *Les femmes ont-elles leur mot à dire dans la définition des objectifs et des résultats des consultations susceptibles de les concerner ?*
- ▶ *Les femmes sont-elles perçues comme essentielles au processus de conception et de mise en œuvre d'une SPANB ?*
- ▶ *Quelle est la meilleure modalité de consultation pour prendre en compte les contributions des hommes et des femmes ?*
- ▶ *Quels sont les acteurs qui pourraient être les plus réticents à inclure les femmes dans la consultation des parties prenantes ? Comment atténuer cette réticence ?*
- ▶ *Quels sont les autres groupes qui pourraient être empêchés de participer activement aux consultations des parties prenantes ? Quelles solutions peuvent être apportées ?*
- ▶ *Le genre est-il un point à l'ordre du jour de la consultation ?*
- ▶ *Les femmes se sentent-elles à l'aise avec la personne qui anime la réunion et suffisamment confiantes pour partager leurs idées et contribuer à la discussion ?*
- ▶ *Les femmes et les filles, y compris les femmes et les filles autochtones et locales, sont-elles encouragées à partager leurs points de vue et à jouer un rôle actif dans la prise de décision ?*
- ▶ *Où se déroulent les consultations ? Les femmes peuvent-elles se rendre sur place en toute sécurité ?*
- ▶ *À quelle heure se déroulent les consultations ? Est-ce compatible avec l'emploi du temps et les responsabilités des femmes ?*
- ▶ *Dans quelle langue se déroulent les consultations ? Des services de traduction sont-ils proposés dans le cas où le facilitateur parle une autre langue ?*
- ▶ *Si les normes culturelles empêchent les femmes de participer à la prise de décision aux côtés des hommes, des mécanismes ont-ils été mis en place pour recueillir leurs réactions, leurs recommandations et leurs commentaires ?*
- ▶ *Comment la participation des femmes aux consultations a-t-elle un impact direct sur la manière dont les SPANB sont planifiés, contrôlés ou font l'objet d'un rapport ?*

**Étude de cas :** Le pouvoir de la connaissance des parties prenantes pour atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership : conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les écosystèmes secs pour garantir le flux des services écosystémiques et atténuer le processus de déforestation et de désertification en Colombie

Les forêts tropicales sèches sont nichées dans de nombreuses vallées fluviales inter-andines de Colombie et parsèment le littoral caribéen du pays. Ces écosystèmes se trouvent dans les basses terres et se caractérisent par des saisons extrêmement sèches, qui abritent des espèces uniques que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Les forêts, qui couvraient autrefois de vastes étendues de terre, n'ont plus qu'une fraction de leur taille initiale et sont aujourd'hui considérées comme l'écosystème le plus menacé de Colombie.<sup>69</sup> Le

69 Instituto de Investigación de Recursos Biológicos Alexander von Humboldt. Bosques secos tropicales en Colombia. <http://repository.humboldt.org.co/handle/20.500.11761/9333>



projet “Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les écosystèmes secs afin de garantir le flux des services écosystémiques et d’atténuer le processus de déforestation et de désertification en Colombie” a été financé par le FEM et exécuté par le PNUD, en partenariat avec 10 organisations, afin d’enrayer l’effondrement de ces écosystèmes importants. Les objectifs du projet comprenaient la collaboration avec des organisations régionales et locales pour protéger et restaurer les forêts tropicales sèches, soutenir la gestion durable des terres et réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation.<sup>70</sup>



Crédit photo : Mujeres Viveristas Fundación Miramar

L’un des principaux défis du projet a été de déterminer comment impliquer équitablement les femmes, étant donné que la plupart des organisations participantes étaient largement composées d’hommes et dirigées par eux. En outre, le thème de l’intégration de la dimension de genre avait tendance à polariser certaines organisations. Pour surmonter ces obstacles, le projet a engagé un expert chargé de formuler une stratégie en matière d’égalité des sexes qui tienne compte de la dynamique régionale en la matière. Cette stratégie consistait notamment à adapter les consultations des parties prenantes aux horaires des femmes et à créer des plateformes de dialogue plus confortables pour les femmes. Le projet a également facilité la participation des organisations de femmes et leur a offert une formation en gestion d’entreprise et d’organisation.

L’approche du projet a accru l’efficacité de ses activités et la probabilité que les résultats puissent être maintenus. Pour de nombreuses femmes, c’était la première fois que l’élaboration de projets de biodiversité et de conservation tenait compte de leurs besoins. Les hommes et les femmes se sont également engagés à travailler ensemble pour mettre en œuvre des pratiques durables dans les forêts sèches, telles que le tourisme basé sur la nature et la production d’artisanat et de produits agricoles à faible impact. L’augmentation de la participation des femmes aux consultations des parties prenantes a également donné lieu à quelques résultats positifs inattendus. Les femmes ont commencé à se considérer comme des leaders dans le domaine de la conservation et, par conséquent, de nombreuses organisations environnementales féminines ont vu le jour. Il s’agit notamment de (1) l’Association des femmes rurales de la forêt tropicale sèche d’Aipe, Huila (ASOBOSPA) ; (2) la Fondation environnementale Miramar, pour les femmes qui travaillent dans la conservation de la forêt sèche, le tourisme communautaire et les pépinières dans la municipalité de Dibulla, La Guajira ; et (3) l’Association des artisans de Pocharco-Yavi (ASOARTE), pour les femmes artisans indigènes de la municipalité de Natagaima, Tolima. Les consultations ont également facilité le travail d’équipe et renforcé les liens sociaux.<sup>71</sup>

70 Programme des Nations Unies pour le développement, ONU Femmes et Programme des Nations Unies pour l’environnement (2020). Des mots à l’action : Projets avec des solutions innovantes pour promouvoir la conservation de la nature, l’action climatique et l’égalité des sexes. Panama City, Panama. Consulté à l’adresse suivante : [https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU\\_PANAMA\\_EN\\_WEB-comprimido.pdf](https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU_PANAMA_EN_WEB-comprimido.pdf)

71 Programme des Nations Unies pour le développement, ONU Femmes et Programme des Nations Unies pour l’environnement (2020). Des mots à l’action : Projets avec des solutions innovantes pour promouvoir la conservation de la nature, l’action climatique et l’égalité des sexes. Panama City, Panama. Consulté à l’adresse suivante : [https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU\\_PANAMA\\_EN\\_WEB-comprimido.pdf](https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU_PANAMA_EN_WEB-comprimido.pdf)



## Point d’entrée 5 : Possibilités de leadership

Il est important de s’efforcer de parvenir à un leadership équilibré entre les sexes dans tous les groupes qui travaillent sur les SPANB, depuis les organes de gouvernance nationaux des SPANB jusqu’aux groupes de mise en œuvre au niveau local. Les gouvernements peuvent prendre des mesures pour s’assurer que les femmes occupent également des postes de direction au sein des organes de gouvernance des SPANB et d’autres groupes décisionnels liés à la politique de la biodiversité. Les pays peuvent élaborer des stratégies pour s’assurer que les femmes et les hommes ont la possibilité d’occuper des postes de direction dans la planification de la biodiversité. Il peut être utile de réunir des experts nationaux pour élaborer des recommandations visant à remédier aux disparités entre les sexes en matière de leadership et à offrir aux femmes des possibilités de renforcement des capacités, telles que des formations à la prise de parole en public ou à la gestion des ressources, afin qu’elles aient davantage confiance en elles en tant que leaders et agents du changement.

Les points focaux nationaux de la CDB sont plus souvent des hommes que des femmes.<sup>72</sup> Pourtant, des études montrent que lorsque les femmes sont en mesure de mener des négociations politiques aux côtés des hommes, elles plaident en faveur de résultats plus concrets et plus ambitieux et parviennent à des accords plus durables.<sup>73,74,75</sup> Les femmes leaders ont également tendance à accorder plus d’attention aux besoins des autres femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.<sup>76</sup> Il est conseillé aux pays de créer des postes de direction accessibles aux femmes et aux hommes sur un pied d’égalité et de mettre en place des mécanismes pour soutenir les femmes qui les obtiennent. Le mentorat entre femmes, par exemple, peut contribuer à créer un lieu de travail sûr et inclusif et aider les femmes à se sentir motivées pour continuer à contribuer en tant que dirigeantes.<sup>77</sup> Similitudes avec la participation des femmes aux consultations, le leadership des femmes ne devrait pas seulement exister “sur le papier”, mais devrait être reconnu par d’autres acteurs et influencer les stratégies et les résultats de la planification de la biodiversité.

Le Plan d’action 2022-2030 pour l’égalité des sexes reconnaît que “la participation et le leadership pleins et effectifs des femmes dans tous les aspects des processus de la Convention, en particulier dans la politique et l’action aux niveaux national et local, sont essentiels pour atteindre les objectifs à long terme de la biodiversité et la Vision 2050 de la vie en harmonie avec la nature”. Dans son deuxième objectif, le plan appelle également les parties à “accroître les possibilités et renforcer la participation et le leadership significatifs et effectifs des femmes à tous les niveaux d’action, d’engagement et de prise de décision en rapport avec les trois objectifs de la Convention”.

Pour que les femmes soient considérées comme des leaders, il est important de leur donner l’occasion d’accroître leurs connaissances sur la biodiversité et les activités connexes. Cela peut les aider à développer de nouvelles compétences, ce qui leur permettra d’accroître leur légitimité en tant que leaders et acteurs du changement. Le plan d’action 2022-2030 pour l’égalité des sexes recommande aux pays de “soutenir le développement des capacités en matière de leadership, de négociations et de facilitation”.<sup>78</sup> Le renforcement des connaissances en matière de gestion et de protection des écosystèmes locaux est également utile s’ils

72 Strumskyte, S., S. Ramos Magaña et H. Bendig (2022). Women’s leadership in environmental action, Documents de travail de l’OCDE sur l’environnement, n° 193, Éditions de l’OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f0038d22-en>.

73 Paffenholz, T. et al. (2016). Making Women Count-Not Just Counting Women : Assessing Women’s Inclusion and Influence on Peace Negotiations. <http://www.inclusivepeace.org> (consulté le 13 décembre 2021).

74 Mavisakalyan, A. et Y. Tarverdi (2019). Genre et changement climatique : Les femmes parlementaires font-elles la différence ? European Journal of Political Economy, Vol. 56, pp. 151-164, <https://doi.org/10.1016/J.EJPOLECO.2018.08.001>.

75 Krause, J., W. Krause et P. Bränfors (2018). Women’s Participation in Peace Negotiations and the Durability of Peace. <https://doi.org/10.1080/03050629.2018.1492386>, Vol. 44/6, pp. 985-1016, <https://doi.org/10.1080/03050629.2018.1492386>.

76 Funk, K. D., et Philips, A. Q. (2019). Representative Budgeting : Women Mayors and the Composition of Spending in Local Governments. Political Research Quarterly 72(1) : 19-33.

77 Sheherazade, Tsang Susan M., Lanusi Asnim Aloyihana (2022). Le pouvoir du mentorat entre femmes dans la création de changements à long terme dans la conservation de la biodiversité en Asie du Sud-Est. Conserv. Sci., 22 décembre 2022 : Human-Wildlife Interactions. Volume 3 2022. <https://doi.org/10.3389/fcsc.2022.1006437>

78 Ibid.



ne les possèdent pas déjà. Un moyen efficace d'obtenir et de partager ces connaissances est d'organiser des formations spécifiquement destinées aux femmes sur différents sujets. Il peut s'agir, par exemple, de formations sur l'application d'engrais organiques, la diversification des sources de revenus, l'amélioration de la biomasse des poissons, le reboisement d'une parcelle, la gestion d'entreprises d'écotourisme, l'atténuation du changement climatique et la lutte contre le braconnage. Les femmes peuvent également s'initier à la gestion d'entreprise, à la prise de parole en public, à la négociation, au marketing et à la gestion durable des ressources naturelles. Permettre aux femmes de se rencontrer indépendamment des hommes, mais avec le soutien d'un groupe ou de pairs, améliore souvent les résultats de la formation, car cela crée un sentiment d'appartenance et un réseau. Cette structure permet également aux femmes d'apprendre dans un cadre où elles ne sont pas intimidées ou limitées par la présence des hommes.

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Comment le leadership est-il structuré dans les organes de gouvernance du SPANB ?*
- ▶ *Les postes de direction sont-ils occupés à la fois par des femmes et des hommes ?*
- ▶ *Certains types de postes de direction sont-ils plus typiquement occupés par des femmes ou des hommes ?*
- ▶ *Quels sont les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à des postes de direction ?*
- ▶ *Quels sont les mécanismes en place pour lever les obstacles et aider les femmes à accéder aux postes de direction ?*
- ▶ *Les dirigeants actuels et les acteurs clés de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB sont-ils sensibles à la question du genre ?*
- ▶ *Les dirigeants actuels et les actions clés comprennent-ils l'opportunité que représente le leadership des femmes ?*
- ▶ *Existe-t-il des exemples concrets de la manière dont le leadership des femmes influe sur les décisions prises par les organes de gouvernance de la SPANB ?*
- ▶ *Les femmes sont-elles formées pour développer et renforcer leurs compétences en matière de leadership, telles que la négociation, la facilitation et la prise de parole en public ?*
- ▶ *Les femmes ont-elles accès à des formations dans des domaines techniques ?*

### Étude de cas : La puissance des opportunités de leadership pour atteindre l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et le leadership : Zenab for Women in Development - Soudan

Dans l'État de Gedaref, dans l'est du Soudan, les femmes apportent une contribution importante à l'agriculture et les familles dépendent de l'agriculture des femmes pour leur alimentation et leurs revenus. Néanmoins, le rôle des femmes est gravement sous-évalué. Les femmes n'ont pas toujours accès aux services et aux ressources dont elles ont besoin pour gérer efficacement les terres, ce qui entraîne des difficultés pour garantir le régime foncier et les droits de propriété. Elles ne peuvent pas non plus utiliser leur exploitation comme garantie pour des prêts et n'ont pas accès au crédit ou à l'achat d'outils adéquats.

Zenab for Women in Development mobilise et autonomise plus de 5 000 femmes soudanaises dans la région pour les aider à devenir des leaders autonomes. Le programme phare de l'organisation est un syndicat de productrices, qui vise à augmenter et à diversifier les revenus des femmes. Il offre aux productrices une plateforme leur permettant d'améliorer la productivité agricole et d'échanger de bonnes pratiques environnementales. Des formations sont dispensées sur l'agriculture biologique, la rotation des cultures et

l'utilisation d'engrais biologiques. Au-delà de ses réseaux agricoles, l'organisation a renforcé l'autonomie des femmes grâce à une formation civique sur les processus démocratiques, les lois et la constitution du Soudan, et l'importance de la participation des femmes aux élections en tant qu'électrices et candidates. L'organisation investit également dans une nouvelle génération de dirigeantes en améliorant les infrastructures scolaires, ce qui a permis d'augmenter le taux de fréquentation de l'école primaire. Les principes participatifs et démocratiques sont au cœur de l'approche de l'organisation ; les femmes sont impliquées dans toutes ses activités et l'autonomisation des femmes est un mandat central du travail de l'organisation.<sup>79</sup>



Crédit photo : Zenab for Women in Development

Grâce aux efforts de Zenab pour mobiliser et autonomiser les femmes locales, la façon dont les femmes sont perçues et traitées dans leurs communautés a évolué positivement. Les femmes sont désormais considérées comme les moteurs d'une évolution et d'une transformation sociales positives. Elles peuvent accéder à la microfinance et aux prêts bancaires, qui étaient auparavant réservés aux hommes. En conséquence, la productivité augmente, ce qui améliore les moyens de subsistance et la sécurité économique des femmes. Les femmes des réseaux de Zenab sont mieux informées de leurs droits et savent mieux comment accéder aux services et à l'assistance auxquels elles ont droit. Ces actions conduisent à un sentiment d'autonomisation des femmes et d'accomplissement collectif.<sup>80</sup>



### Point d'entrée 6 : Planification des ressources

Il est important que les pays allouent des ressources suffisantes pour intégrer les considérations de genre dans les processus de prise de décision en matière de biodiversité, conformément au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et au Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes. L'intégration de la dimension de genre entraîne certains coûts, notamment les salaires des experts en matière de genre et des coordinateurs de l'engagement des parties prenantes, ainsi que les coûts de collecte des données. L'élaboration, la traduction et l'impression du matériel de formation ainsi que la location d'espaces pour les consultations et la formation entraînent également des frais. D'autres coûts peuvent survenir si les

<sup>79</sup> Madre. Zenab pour les femmes dans le développement. Extrait de <https://www.madre.org/partner/zenab-for-women-in-development/>

<sup>80</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (2013). Zenab pour les femmes dans le développement : Soudan. Série d'études de cas de l'Initiative Équateur. Tiré de : [https://www.equatorinitiative.org/wp-content/uploads/2017/05/case\\_1370356788.pdf](https://www.equatorinitiative.org/wp-content/uploads/2017/05/case_1370356788.pdf)



pays souhaitent assurer la garde des enfants pendant les consultations ou couvrir les frais de déplacement des femmes. Les ressources techniques et financières nécessaires pour mener à bien ces activités doivent être identifiées et des mécanismes de financement doivent être explorés, afin de garantir des activités soutenues tout au long des efforts de planification, de mise en œuvre et de suivi de la biodiversité.

Avant d'évaluer les coûts, les pays doivent avoir une idée claire des activités qu'ils souhaitent entreprendre. Il est utile d'identifier et de chiffrer les activités que le pays prévoit d'entreprendre dans le cadre du plan d'action 2022-2030 pour l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que toute autre activité (encadré 7). Les pays devraient allouer des ressources financières suffisantes pour entreprendre les activités prévues et s'assurer de l'expertise technique nécessaire, comme des experts en genre ou des coordinateurs de l'engagement des parties prenantes, tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur SPANB. Il est également important de prendre en compte les coûts supplémentaires, notamment ceux liés à la collecte de données ventilées par sexe, à l'impression de documents et à la garde d'enfants pour les parents.

## ENCADRÉ 7. ACTIONS INDICATIVES POUR 2024

Le Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes prévoit 30 Actions indicatives que les pays peuvent prendre pour atteindre les objectifs et les cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal en tenant compte de l'égalité des sexes avant 2030. Parmi celles-ci, six actions indicatives devraient être en cours ou achevées par les Parties d'ici à la fin de 2024 :

- 1.1.1 Compiler des données de base et des recherches sur la relation entre les interventions de conservation, l'utilisation durable et tous les droits des femmes et des filles à la propriété et au contrôle des terres et à l'accès aux ressources naturelles et à l'eau, et préparer des orientations pour l'action au niveau national.
- 1.4.2 Mettre en œuvre des interventions de soutien pour promouvoir l'autonomisation des femmes et les opportunités entrepreneuriales dans les chaînes d'approvisionnement et les secteurs basés sur la biodiversité qui soutiennent les pratiques de gestion et de production durables.
- 2.1.1 Convoquer une réunion d'un groupe d'experts, comprenant des femmes défenseurs des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement, afin d'élaborer des orientations et des recommandations visant à éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la participation et le leadership des femmes et la prise de décision en rapport avec les trois objectifs de la convention.
- 2.2.3 Entreprendre des évaluations pour déterminer les mesures permettant aux femmes de participer de manière significative, informée et efficace au nouveau programme de travail sur l'article 8(j) et analyser les considérations de genre à prendre en compte dans ce programme de travail.

- 2.3.1 Offrir des possibilités de renforcement des capacités et de développement aux gouvernements à tous les niveaux et aux autres parties prenantes concernées en ce qui concerne l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, la budgétisation, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les SPANB tenant compte de la dimension hommes-femmes.
- 2.3.2 Nommer des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes et la biodiversité afin de soutenir l'échange de connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, l'apprentissage entre pairs, le mentorat et l'accompagnement.<sup>81</sup>

Une fois ces activités chiffrées, les pays peuvent explorer les mécanismes de financement pour l'intégration de la dimension de genre. L'initiative de financement de la biodiversité (BIOFIN) aide également les pays à comprendre et à planifier le financement de la biodiversité qui catalyse les investissements en faveur de la nature et des populations, en s'efforçant d'inclure en particulier les femmes dans les secteurs liés à la biodiversité. Parmi les nombreuses solutions financières utilisées par les pays, citons les taxes et redevances sur les secteurs ayant un impact sur la nature, l'aide publique au développement, les allocations budgétaires publiques, les dons privés et les frais, pénalités et dépenses de gestion pour les évaluations de l'impact environnemental (et social). Ces types de mécanismes peuvent garantir un financement approprié des activités mentionnées dans le plan d'action 2022-2030 pour l'égalité entre les hommes et les femmes et dans les points d'entrée précédents.

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Quel est l'éventail complet des activités que les pays entreprendront pour planifier, suivre et rendre compte de leur SPANB, y compris celles qui concernent l'égalité entre les hommes et les femmes ?*
- ▶ *Quelles sont les ressources financières disponibles pour suivre le plan d'action 2022-2030 sur le genre tout en révisant ou en mettant à jour et en mettant en œuvre la SPANB ?*
- ▶ *Des fonds sont-ils affectés à l'intégration de la dimension de genre, comme le salaire d'un expert en la matière ?*
- ▶ *Du temps et des ressources financières suffisantes sont-ils consacrés à l'organisation et à l'accueil de formations sur le genre, à la mobilisation des principales parties prenantes et à la collecte de données ventilées par sexe ?*
- ▶ *Existe-t-il une stratégie financière à court, moyen et long terme ?*
- ▶ *Quelles ressources financières supplémentaires pourraient être explorées afin de garantir des fonds suffisants pour les activités liées à l'égalité entre les femmes et les hommes ?*

81 CDB (2022). Plan d'action sur le genre. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

**Étude de cas :** Le pouvoir de la planification des ressources pour parvenir à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et au leadership : Programme national pour la gestion écologiquement rationnelle et la gestion du cycle de vie des substances chimiques - Équateur



Crédit photo : PNUD Équateur - Programme national de gestion des produits chimiques

Les rejets de polluants organiques persistants (POP) et de mercure posent des problèmes en Équateur, en particulier pour les personnes vivant dans la pauvreté, qui sont plus susceptibles de rencontrer ces produits chimiques dangereux sur leur lieu de travail ou au sein de leur communauté. La mauvaise gestion de ces produits chimiques au cours de leur production, de leur transport, de leur commercialisation, de leur utilisation et de leur élimination a des effets négatifs sur l'économie, l'environnement et la santé. Les POP, que l'on trouve dans de nombreux produits domestiques et industriels tels que les pesticides, les tapis, les emballages alimentaires, les mousses anti-incendie, etc., et les POP non intentionnels (POPN) générés par les déchets médicaux, les usines sidérurgiques, les centrales électriques à biomasse et d'autres sources ne peuvent pas se décomposer, ce qui représente une menace importante pour l'environnement et les personnes qui entrent en contact avec eux. Le mercure, un produit chimique souvent libéré lors de l'exploitation minière de l'or à petite échelle, artisanale et informelle, peut provoquer des troubles neurologiques chez les animaux et les personnes.<sup>82</sup> En Équateur, l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière est interdite depuis 2015, mais elle est encore largement pratiquée, en particulier par les femmes collectrices de déchets minéraux, ou jancheras,<sup>83</sup> en raison de sa facilité d'utilisation.<sup>84</sup> Le "Programme national pour la gestion écologiquement rationnelle et la gestion du cycle de vie des substances chimiques" vise à protéger les communautés de ces produits chimiques dangereux. Mis en œuvre par le ministère de l'énergie et des mines, le ministère de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique de l'Équateur et le PNUD Équateur, ce programme vise à aider le pays et les communautés à développer des activités et des stratégies pour gérer, réduire ou éliminer l'utilisation de ces produits chimiques tout au long de leur cycle de vie.

82 Ashe, K (2012). Elevated Mercury Concentrations in Humans of Madre de Dios, Peru (Concentrations élevées de mercure chez les humains de Madre de Dios, Pérou). PLoS ONE 7(3) : e33305. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0033305>

83 Les Jancheras désignent les femmes qui collectent des minéraux dans les décharges de déchets minéraux et en récupèrent l'or.

84 Programme des Nations Unies pour le développement (2021). Rapport de mise en œuvre du projet: National Program for the Environmental Sound. Retrieved from: [https://erc.undp.org/api/download?filePath=%2Fdocuments%2F13275%2Fmgmtresponse%2Fkeyaction%2Fdoc\\_45293507439744853002021-GEF-PIR-PIMS5706-GEFID92031.docx](https://erc.undp.org/api/download?filePath=%2Fdocuments%2F13275%2Fmgmtresponse%2Fkeyaction%2Fdoc_45293507439744853002021-GEF-PIR-PIMS5706-GEFID92031.docx)

L'engagement et le leadership des femmes ont été essentiels à la réussite du programme. Cela a été rendu possible par l'allocation de fonds spécifiques au projet pour incorporer une approche de genre. Grâce à ces fonds, le programme a mené une analyse régionale de genre pour comprendre les rôles des hommes et des femmes et combler les lacunes de la littérature existante sur la relation entre le genre et la gestion des produits chimiques dangereux en Équateur. À partir de ces informations, le programme a élaboré un plan d'action sur le genre comprenant 12 objectifs liés au genre et des fonds spécifiques pour soutenir leur mise en œuvre et leur suivi. Parmi ces Cibles, on peut citer l'augmentation du nombre de jancheras aux capacités renforcées et le développement d'un instrument technique pour soutenir la formalisation de leur travail.

Les mesures prises pour atteindre les Cibles liées au genre ont déjà contribué à la fois à l'équité entre les sexes et aux objectifs environnementaux. L'équipe du programme constate que les jancheras sont plus disposées à apprendre et à mettre en œuvre des techniques d'exploitation minière moins nocives que les mineurs masculins, peut-être parce qu'elles sont plus récentes dans l'industrie et qu'elles ont des idées moins arrêtées sur la manière dont le traitement des minerais devrait être effectué. Pour soutenir cette Cible, le programme a offert des mécanismes financiers aux femmes pour construire des entreprises durables et améliorer leur accès à une technologie responsable.<sup>85</sup> Les femmes ont été équipées d'un atelier d'orfèvrerie et ont également été formées à la fabrication de bijoux. Le programme a déjà contribué à une réduction significative de l'utilisation du mercure (estimation de 308 kg/an de mercure entre 2018 et 2023) et a facilité l'élimination correcte de 146 tonnes de POP obsolètes (26 tonnes de plus que l'objectif du programme).<sup>86</sup> Ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'évaluation et à la planification adéquate des ressources pour l'intégration de la dimension de genre.



Crédit photo : PNUD Équateur - Programme national de gestion des produits chimiques

85 PNUD, ONU Femmes, PNUE (2020). Des mots à l'action : Projets avec des solutions innovantes pour promouvoir la conservation de la nature, l'action climatique et l'égalité des sexes. ONU Femmes, Développement des Nations Unies. [https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU\\_PANAMA\\_EN\\_WEB-comprimido.pdf](https://lac.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Americas/Documentos/Publicaciones/2020/05/06/ONU_PANAMA_EN_WEB-comprimido.pdf)

86 Programme des Nations Unies pour le développement (2021). Rapport de mise en œuvre du projet: National Program for the Environmental Sound. Retrieved from: [https://erc.undp.org/api/download?filePath=%2Fdocuments%2F13275%2Fmgmtresponse%2Fkeyaction%2Fdoc\\_45293507439744853002021-GEF-PIR-PIMS5706-GEFID92031.docx](https://erc.undp.org/api/download?filePath=%2Fdocuments%2F13275%2Fmgmtresponse%2Fkeyaction%2Fdoc_45293507439744853002021-GEF-PIR-PIMS5706-GEFID92031.docx)





## Point d'entrée 7 : Systèmes de collecte de données et de suivi

Les indicateurs sensibles au genre et les données ventilées par sexe offrent des informations précieuses pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les SPANB. Les pays sont encouragés à définir des indicateurs sur la participation des femmes à la prise de décision en matière de biodiversité dans leurs SPANB et à collecter, évaluer et communiquer des données ventilées par sexe sur ces indicateurs. Ces données peuvent aider les pays à identifier les lacunes dans l'engagement des hommes et des femmes dans la planification, le suivi et le rapport de la SPANB et guider le développement de solutions équitables.

Les activités devraient inclure la collecte systématique d'informations sur la participation des femmes et des groupes de femmes aux consultations des parties prenantes, qui peuvent provenir de bases de données en ligne, de rapports, d'enquêtes et d'entretiens avec des informateurs clés. Ces informations peuvent aider à identifier les inégalités systémiques, les déséquilibres de pouvoir et les réponses politiques qui peuvent y remédier et améliorer les résultats en matière de biodiversité. Ces données peuvent également aider les pays à mieux comprendre les menaces qui pèsent sur la biodiversité, les tendances en matière d'utilisation durable des ressources, les schémas de propriété foncière, les lacunes en matière d'accès aux ressources, aux marchés et à la formation au renforcement des capacités, ainsi que les rôles dans la gestion des ressources naturelles. Cela permet également aux décideurs et aux praticiens de déterminer les impacts possibles des politiques et des interventions sur les femmes et les hommes et de concevoir des solutions équitables. Une boucle de rétroaction positive peut être créée lorsque les bureaux nationaux de statistiques renforcent leur connaissance des questions de genre et augmentent leur capacité à collecter systématiquement des données sur la biodiversité ventilée par sexe à l'avenir.

Le Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes met fortement l'accent sur l'importance des données. L'objectif 3.1 exhorte les pays à "développer la capacité nationale à produire et à utiliser des données sur le genre et la biodiversité, y compris la désagrégation pertinente des données (par exemple, le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique et d'autres facteurs démographiques)".<sup>87</sup> Les parties devraient développer et mettre en œuvre des systèmes de suivi pertinents afin de collecter systématiquement des informations quantitatives et qualitatives. Les sources de données peuvent inclure des statistiques nationales, des bases de données et des rapports en ligne, des enquêtes, des entretiens avec des informateurs clés, des entretiens avec des groupes de discussion et des entretiens individuels approfondis (encadré 8). Les femmes, les jeunes filles et les groupes de femmes devraient également être impliqués et consultés dans le processus de collecte de données et les systèmes de suivi devraient prendre en compte l'égalité des sexes. Le portail d'[information de l'UICN sur le genre et l'environnement](#) fournit davantage de conseils sur la manière de collecter et d'utiliser des données ventilées par sexe.<sup>88</sup>

Les indicateurs sensibles au genre et la collecte de données ventilées par sexe peuvent refléter la contribution des femmes et des hommes à la conservation, à la protection et à la gestion durable de la biodiversité. Les exemples incluent "au moins 40% des participants aux consultations des parties prenantes sont des femmes" et "les considérations de genre sont incluses comme un point clé de l'ordre du jour dans chaque consultation nationale des parties prenantes tout au long du processus". Les indicateurs peuvent être associés à des activités de suivi pendant la mise en œuvre de la SPANB, comme "au moins trois moyens de conserver la biodiversité utilisée par les femmes sont saisis." Une fois que des indicateurs pertinents et sensibles au genre ont été établis, les pays peuvent collecter et appliquer des données ventilées par sexe, ainsi que toute autre information sur le genre, afin d'évaluer les écarts entre les femmes et les hommes et de s'assurer que ces indicateurs sont atteints. Ces actions permettent de s'assurer que les connaissances des femmes sont saisies et utilisées, et peuvent faire avancer les premières mesures prises au point d'entrée 3.

<sup>87</sup> Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>

<sup>88</sup> Union internationale pour la conservation de la nature. Information sur l'environnement et le genre (EGI) : La recherche et le soutien techniques connexes sur les statistiques et les indicateurs relatifs à l'environnement et au genre guident également une transformation mesurable. Récupéré de : <https://genderandenvironment.org/eqi/>

## ENCADRÉ 8 : CONSEILS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE

- Assurer la liaison avec les leaders d'opinion locaux pour comprendre le contexte local et les questions d'égalité des sexes existantes ;
- Déterminer si les groupes de discussion impliquant des femmes et des hommes doivent être organisés séparément ou dans des groupes mixtes, en fonction du contexte local ;
- Veillez à ce que les équipes de collecte de données comprennent à la fois des femmes et des hommes afin que les femmes qui ne se sentent pas à l'aise pour travailler avec des hommes puissent le faire avec des femmes ;
- Mener les entretiens avec les informateurs clés des femmes à des moments et dans des lieux qui leur conviennent. Il peut s'agir d'écoles, de dispensaires ou de maisons de femmes, où elles peuvent s'entretenir en privé ; et
- Proposer une garde d'enfants aux parents afin d'alléger le fardeau que représente la participation à des entretiens ou à des groupes.

Lors de la planification, du suivi et de l'établissement des rapports de la SPANB, les gouvernements peuvent se poser les questions suivantes :

- ▶ *Des indicateurs sensibles au genre sont-ils élaborés et inclus dans la SPANB ?*
- ▶ *L'équipe a-t-elle identifié les aspects des SPANB qui bénéficieraient de la collecte de données ventilées par sexe ?*
- ▶ *Les femmes, les jeunes filles et les groupes de femmes sont-ils impliqués et consultés dans le processus de collecte des données ?*
- ▶ *L'équipe chargée de la collecte des données comprend-elle des hommes et des femmes ?*
- ▶ *Les données sont-elles collectées à des moments et dans des lieux qui conviennent aux femmes ?*
- ▶ *Quels sont les mécanismes en place pour collecter les données ?*
- ▶ *L'accent est-il mis sur les données quantitatives ou qualitatives ?*
- ▶ *Existe-t-il un système de suivi permettant de collecter systématiquement des données ?*
- ▶ *Qui en est responsable ?*
- ▶ *Qui y a accès ?*
- ▶ *Si le pays a collecté des données ventilées par sexe lors de précédents cycles de rapports au titre de la CDB, y a-t-il des enseignements à tirer qui devraient être pris en compte lors de la préparation des nouvelles SPANB et des rapports nationaux ?*
- ▶ *L'égalité des sexes est-elle prise en compte dans les plans de suivi de la SPANB ?*
- ▶ *Comment les données ventilées par sexe influencent-elles le processus décisionnel de la SPANB ?*

---

**Étude de cas :** Le pouvoir de la collecte de données et des systèmes de suivi pour atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership : Résilience forestière de l'Arménie, renforcement de l'adaptation et de la croissance verte rurale via l'atténuation

En Arménie, les glissements de terrain provoqués par le climat menacent la santé et l'économie de près d'un tiers des communautés du pays.<sup>89</sup> Alors que la hausse des températures accroît le risque de catastrophes naturelles, l'Arménie cherche des solutions pour réduire les effets du changement climatique. Le projet "Résilience forestière de l'Arménie, renforcer l'adaptation et la croissance verte rurale par l'atténuation", financé par le Fonds vert pour le climat et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère de l'Environnement du pays, travaille à la jonction de la forêt et de l'énergie pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Le projet vise notamment à accroître l'application de techniques forestières adaptées au climat et l'utilisation de fourneaux à haut rendement énergétique qui ne nécessitent pas autant de bois de chauffage.

Étant donné le rôle des femmes dans l'utilisation des produits dérivés de la forêt, la collecte et l'analyse complètes des données relatives au genre ont permis d'éclairer la conception et la mise en œuvre du projet. L'ONG Armenian Women for Health and Healthy Environment a mené une enquête auprès des ménages afin de mieux comprendre les rôles des hommes et des femmes dans la gestion des forêts et d'établir une base de référence pour mesurer l'impact du projet. L'enquête a révélé que les femmes jouent un rôle plus important dans l'agriculture en raison de la migration des hommes des zones rurales vers les villes à la recherche d'opportunités professionnelles. Les hommes et les femmes ont également des mentalités différentes en ce qui concerne la gestion communautaire participative des forêts. Ces résultats ont façonné le plan d'action du projet en matière d'égalité des sexes, qui met l'accent sur la participation des femmes au projet, en raison de leur influence sur la prise de décision concernant les forêts. Le plan d'action pour l'égalité des sexes comprend également des objectifs concernant la collecte et l'application de données ventilées par sexe afin de continuer à rendre visible le rôle des femmes dans le projet et de veiller à ce que l'égalité des sexes soit intégrée de manière appropriée.<sup>90</sup>

89 Banque mondiale. Arménie. Vulnérabilité. Portail de connaissances sur le changement climatique. Extrait de : <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/armenia/vulnerability>

90 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2022). Meilleures pratiques en matière de genre et de biodiversité : Pathways for Multiple Benefits. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/publications/CBD-Best-practices-Gender-Biodiversity-en.pdf>

## PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE SPANB ET D'UN SIXIÈME RAPPORT NATIONAL TENANT COMPTE DE LA DIMENSION DE GENRE AU

### MEXIQUE

Au Mexique, les femmes détiennent souvent des connaissances approfondies sur les terres où elles vivent, mais elles n'ont pas le pouvoir de décision nécessaire pour influencer l'utilisation de la biodiversité. Par exemple, sur les 4,2 millions de personnes ayant des droits fonciers sur les ejidos, des terres agricoles communales accordées à l'origine aux peuples indigènes, seuls 19,8 % de ces propriétaires fonciers sont des femmes. Cette disparité dans la propriété foncière creuse le fossé économique entre les hommes et les femmes et étouffe le potentiel des femmes à défendre l'environnement.<sup>91</sup> L'enquête nationale sur l'agriculture de 2014 montre que seulement 9,2 % des zones agricoles ayant reçu des crédits ou des prêts sont gérées par des femmes.<sup>92</sup> En réponse à cette privation de droits, le pays a déployé des efforts importants pour amplifier le rôle des femmes dans la planification de la biodiversité par le biais de sa SPANB et du sixième rapport national du pays à la CDB.

Au cours du processus de mise à jour de sa SPANB en 2015, le Mexique a été invité à être un pays pilote pour l'intégration des considérations de genre dans la SPANB. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a été chargée de réunir les principaux experts en biodiversité et en genre, notamment ceux du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, de la Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité (CONABIO), de l'Institut national des femmes et des institutions de la société civile, afin de contribuer à l'élaboration d'une SPANB tenant compte des questions de genre. L'équipe nationale a accordé une attention particulière aux conditions favorables, notamment la mobilisation d'experts qualifiés, de parties prenantes concernées, de groupes de femmes, de ministères et d'un financement adéquat, afin d'intégrer efficacement la dimension de genre dans la nouvelle SPANB mexicain et d'entreprendre des activités de renforcement des capacités. Cela a contribué à garantir le rôle central des femmes dans la SPANB 2016-2030, comme en témoigne le fait que 19 des 24 domaines d'action et 53 des 160 actions de la SPANB soulignent la nécessité de garantir l'inclusion des femmes et leur rôle clé dans la gestion, la protection et l'utilisation durable de la biodiversité. Il y a également 44 sous-actions qui approfondissent ces actions. Au moins cinq États mexicains (Coahuila, Hidalgo, Oaxaca, Quintana Roo et Yucatán)<sup>93</sup> ont élaboré des stratégies et des plans d'action locaux pour la biodiversité (LBSAP) en tenant compte des questions de genre, reproduisant ainsi l'expérience au niveau national. Cette procédure est désormais la norme pour la création des SBSAP, coordonnée par CONABIO.

Le sixième rapport national du Mexique à la CDB, soumis en décembre 2018, comprend également de nombreux éléments sensibles au genre, en partie en raison des actions sensibles au genre fixées dans la SPANB 2016-2030. Le document contient 37 mentions de "genre" et 76 de "femmes" et signale qu'au moins six groupes de femmes ont participé aux consultations des parties prenantes sur les efforts déployés pour rendre compte des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité et des cibles nationales en matière de biodiversité. Le pays indique également que toutes les réunions de démarrage comportaient un point à l'ordre du jour sur l'intégration de la dimension de genre et qu'il y a eu au moins trois formations sur l'intégration de données ventilées par sexe et tenant compte de la dimension de genre. Le ministère chargé des affaires féminines a également été systématiquement impliqué dans le processus.<sup>94</sup>

91 Alliance REDD+ du Mexique. Incorporer une perspective de genre dans les politiques et projets relatifs au changement climatique et à REDD+ au Mexique. Tiré de : [https://www.nature.org/content/dam/tnc/nature/en/documents/Policy\\_Brief\\_REDD\\_English\\_Final.pdf](https://www.nature.org/content/dam/tnc/nature/en/documents/Policy_Brief_REDD_English_Final.pdf)

92 Centro de Estudios para el Desarrollo Rural Sustentable y la Soberanía Alimentaria (2015). Encuesta Nacional Agropecuaria 2014. Retrieved from: <http://www.cedrssa.gob.mx/files/b/13/51Reporte%2030%20ENA%202014%20-%2022092015.pdf>

93 Biodiversidad Mexicana (2023). Estrategias Estatales de Biodiversidad. Extrait de : <https://www.biodiversidad.gob.mx/region/EEB/estrategias>

94 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2018). Sixième rapport national : Mexique. Le Centre d'échange de la Convention sur la diversité biologique. Extrait de : <https://chm.cbd.int/database/record?documentID=241354>



Lors de l'évaluation de la mise en œuvre de sa SPANB par le biais du sixième rapport national, le Mexique a fait état d'un manque de données ventilées par sexe. Pour résoudre ce problème, l'équipe nationale a lancé un appel à plusieurs organisations de la société civile, y compris les universités et les communautés locales, pour identifier et partager des exemples qualitatifs et des données sur les femmes qui gèrent la biodiversité et les ressources naturelles,<sup>95</sup> qu'ils pourraient utiliser, à leur tour, pour construire la prochaine itération de la SPANB. En consolidant son sixième rapport national, le Mexique a identifié d'autres défis à relever dans la prochaine SPANB, tels que l'inégalité persistante qui empêche les femmes d'accéder aux ressources naturelles et de les contrôler, l'accès limité des femmes au financement et le manque de femmes impliquées dans la gestion des écosystèmes marins et côtiers.

Le tableau 1 montre comment le Mexique a appliqué les points d'entrée présentés dans le dernier chapitre lors de l'élaboration de sa SPANB 2016-2030 et de son sixième rapport national à la CDB.

**Tableau 1. Alignement entre le processus mexicain de création d'un SPANB et d'un sixième rapport national tenant compte de la dimension de genre et les points d'entrée explorés dans la présente publication**

<p><b>Point d'entrée 1.</b> analyse du genre</p>	<p>La SPANB 2016-2030 du Mexique contient des actions qui soutiennent une analyse de genre, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Identifier les obstacles à l'application des réglementations relatives à l'accès des femmes aux ressources biologiques et à l'appropriation par les femmes des avantages qui en découlent. ”</li> <li>■ “Réaliser des études pour l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité, avec des options pour l'utilisation diversifiée et la conservation des ressources génétiques basées sur les connaissances biologiques, écologiques et traditionnelles (des hommes et des femmes) des ressources potentielles. ”</li> </ul>
<p><b>Point d'entrée 2.</b> Mesures économiques</p>	<p>La SPANB 2016-2030 comprend des actions autour de mesures économiques, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Développer des incitations fiscales qui augmentent la participation des communautés locales et des peuples indigènes, ainsi que des femmes, dans les processus de conservation. ”</li> <li>■ “Promouvoir la participation égale des femmes et des hommes dans les différents domaines de l'entreprise sociale et les liens dans les chaînes de production et de valeur. ”</li> <li>■ “Promouvoir la participation des femmes à l'élaboration et à l'innovation de produits issus de l'utilisation et de l'exploitation durables des ressources naturelles et leur mise en relation avec les marchés. ”</li> <li>■ “Générer des systèmes de compensation flexibles pour les services environnementaux qui garantissent la distribution équitable des bénéfices entre les hommes et les femmes ainsi que leur durabilité à long terme. ”</li> <li>■ “Veiller à ce que les fonds soient assortis de critères d'éligibilité souples qui facilitent l'accès des femmes. ”</li> <li>■ “Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de marché qui favorisent la récolte durable et le développement de pratiques commerciales équitables et socialement responsables, en veillant à ce que les femmes y participent. ”</li> <li>■ “Prendre en compte les mécanismes existants de REDD+, le paiement des services écosystémiques et les alternatives productives, en assurant une distribution juste et équitable des bénéfices entre les femmes et les hommes, sans la conditionner à la propriété foncière.”</li> </ul>

<p><b>Point d'entrée 3.</b> les connaissances des femmes</p>	<p>Les femmes de nombreuses organisations ont apporté leurs connaissances spécialisées pour créer la SPANB 2016-2030 du Mexique. La SPANB encourage également le pays à continuer à élever les femmes dans les processus de prise de décision. Par exemple, la SPANB recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Sauvegarder, collecter, systématiser et protéger les savoirs traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales, en particulier ceux des femmes.”</li> <li>■ “Assurer la participation des femmes, des populations autochtones, des descendants d'Africains et des communautés locales à tous les plans, programmes et actions de remise en état et de restauration des écosystèmes.”</li> <li>■ “Promouvoir des programmes de conservation des sols qui encouragent la formation et la participation active des hommes et des femmes, des groupes d'âge et des groupes culturels.”</li> <li>■ “Promouvoir l'intérêt de la population (en tenant compte des différents groupes d'âge, des femmes, des peuples autochtones, des descendants d'Africains et des communautés locales) à participer à des programmes de science citoyenne qui contribuent à la conservation de l'environnement.”</li> </ul>
<p><b>Point d'entrée 4.</b> consultations des parties prenantes</p>	<p>Le processus de conception de la SPANB 2016-2030 a systématiquement impliqué des experts en genre et des actrices clés des institutions officielles et de la société civile dans neuf consultations et ateliers. La SPANB propose également des recommandations pour pérenniser cette participation, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Renforcer le processus de consultation publique pour les études d'impact sur l'environnement en garantissant le consentement total, libre et éclairé des groupes culturels, des femmes et des groupes d'âge.”</li> <li>■ “Élargir et renforcer les mécanismes qui garantissent la participation directe et effective des citoyens à la conservation, à l'utilisation durable, au rétablissement et à la restauration de la biodiversité, en tenant compte de la diversité culturelle et de l'égalité entre les hommes et les femmes.”</li> </ul> <p>La SPANB 2016-2030 précise également que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Le développement et le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre [de la SPANB] doivent prendre en compte la participation égale des femmes, des peuples autochtones, des descendants d'Africains et des communautés locales.”</li> </ul>
<p><b>Point d'entrée 5.</b> Possibilités de leadership</p>	<p>La SPANB 2016-2030 du Mexique recommande au pays de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ “Renforcer et promouvoir l'intégration des structures locales et régionales de prise de décision et de coordination pour une prise en compte intégrale des problèmes liés à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité [...],</li> <li>■ “Promouvoir la participation des femmes en tant que leaders dans les mécanismes de participation locaux”.</li> </ul> <p>Pour élaborer le sixième rapport national en 2018, le Mexique a également recueilli des données qualitatives pour illustrer la contribution des femmes à la biodiversité. Cela a aidé le pays à mettre en évidence les opportunités et les programmes de leadership existants pour les jeunes et les femmes. Comme mentionné dans cette étude de cas, cela a permis à l'équipe nationale de “reconnaître et soutenir les rôles différenciés et complémentaires des femmes et des hommes dans les systèmes de production.”</p>

<sup>95</sup> Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2022). Meilleures pratiques en matière de genre et de biodiversité : Des voies pour des bénéfices multiples. Montréal, Canada. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/publications/CBD-Best-practices-Gender-Biodiversity-en.pdf>



<p><b>Point d'entrée n° 6.</b> planification des ressources</p>	<p>Les principales parties prenantes ont été réunies par des partenaires externes bénéficiant du financement généreux du Fonds japonais pour la biodiversité et de l'UICN. Cela a permis à l'équipe nationale de mobiliser des experts en matière d'intégration du genre pour sensibiliser et garantir l'intégration des considérations de genre dans le processus d'élaboration de la SPANB 2016-2030.</p> <p>La SPANB 2016-2030 comprend également des recommandations pour continuer à financer l'implication des femmes dans la prise de décision en matière de biodiversité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ "Définir des budgets spécifiquement destinés aux initiatives locales menées par des femmes."<sup>96</sup></li> </ul>
<p><b>Point d'entrée 7.</b> Systèmes de collecte de données et de suivi</p>	<p>Le SPANB 2016-2030 déclare que "la dimension humaine des problèmes environnementaux rend nécessaire de rendre visible et de valoriser les différentes façons dont les femmes et les hommes accèdent aux ressources naturelles, les utilisent, les gèrent et les contrôlent." Les actions recommandées dans la SPANB sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ "Documentation et systématisation des informations sur l'utilisation et la gestion différenciées des espèces par les femmes et les hommes."</li> <li>■ "Veiller à ce que l'évaluation tienne compte de l'impact différencié selon le sexe et comprenne des critères multiculturels."</li> </ul> <p>En 2018, lors de l'évaluation de la mise en œuvre précoce de la SPANB 2016-2030 du Mexique dans le sixième rapport national, le Mexique a mobilisé les parties prenantes locales pour recueillir des données qualitatives et des récits sur la gestion durable des ressources naturelles par les femmes, afin d'identifier la contribution des femmes aux cibles nationales en matière de biodiversité, aux objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et, par conséquent, aux ODD.</p>

## IV.

# INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES SIXIÈMES RAPPORTS NATIONAUX À LA CDB

Les parties soumettent périodiquement des rapports nationaux à la CDB afin de communiquer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs SPANB. Au cours du sixième cycle de rapports nationaux, le PNUD a travaillé avec 64 Parties pour intégrer plus systématiquement l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership dans le processus de rapports nationaux. De 2017 à 2020, ce travail s'est produit dans sept régions géographiques dans le cadre du projet "Appui technique aux Parties éligibles pour produire le sixième rapport national à la CDB".<sup>97</sup> Financé par le FEM, le projet a fourni un appui technique aux Parties à la CDB éligibles au FEM dans leur travail d'élaboration de sixièmes rapports nationaux de haute qualité, sensibles au genre et axés sur les données, qui relaient les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Adoptés dans le cadre du [plan stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011-2020](#), les objectifs d'Aichi pour la biodiversité ont été le précurseur des buts et objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Les 20 Cibles et les cinq objectifs stratégiques visaient à fournir un cadre pour une action urgente afin d'arrêter la perte de biodiversité d'ici 2020.<sup>98</sup> Ce projet a représenté un effort important de la part du PNUD pour aider les parties à produire des rapports nationaux qui tiennent compte des différences d'utilisation, d'accès et de contrôle de la biodiversité entre les femmes et les hommes. Il s'est également efforcé d'identifier l'importance des connaissances traditionnelles et des pratiques coutumières détenues par les hommes et les femmes dans l'utilisation et la protection de la biodiversité et a mis l'accent sur l'utilisation de données ventilées par sexe.

Ce projet a appliqué de nouveaux mécanismes pour renforcer la capacité des parties à intégrer la dimension de genre dans les actions de la CDB. Le PNUD a élaboré un plan d'action sur le genre pour le projet (voir annexe I) qui a aidé les 64 gouvernements participants à impliquer des experts en droits des femmes, des organisations de femmes et des représentantes de groupes de peuples autochtones dans les efforts visant à déterminer le statut de la mise en œuvre du SPANB et les progrès accomplis pour atteindre chaque Cible de biodiversité d'Aichi.<sup>99</sup> Le plan d'action de la PNUD sur le genre pour le projet a également demandé aux pays de prendre en compte les questions d'inégalité entre les sexes lors de l'évaluation de leurs progrès pour atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité sur la biodiversité et d'inclure des données ventilées par sexe et/ou des indicateurs sexospécifiques dans leurs efforts de reporting. En outre, le plan encourageait les pays à évaluer la capacité institutionnelle à promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes et à déterminer les domaines dans lesquels les stratégies et les actions pourraient être plus sensibles à la dimension de genre. L'objectif de ces activités est d'améliorer la compréhension des rôles différenciés des hommes et des femmes dans la conservation de la biodiversité, d'offrir aux femmes la possibilité d'apporter leurs connaissances à la planification de la biodiversité et de renforcer les efforts visant à inclure les hommes et les femmes dans les mesures prises pour parvenir à l'harmonie avec la nature.



Crédit photo : Phuong Dung Viet Nam

<sup>96</sup> Gouvernement de la République (2016). Estrategia Nacional sobre Biodiversidad de México y plan de acción 2016 - 2030. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/world/mx/mx-nbsap-v2-es.pdf>.

<sup>97</sup> Le PNUD a soutenu 64 pays de plusieurs zones géographiques : Afrique du Nord, Amérique latine, Caraïbes, Amérique centrale, Asie occidentale et centrale, Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Pacifique.

<sup>98</sup> Convention sur la diversité biologique (2010). Le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-02-en.pdf>

<sup>99</sup> Programme des Nations unies pour le développement. Soutien technique aux parties éligibles pour produire le sixième rapport national à la CDB. Extrait de : <https://www.unep.org/vietnam/projects/technical-support-eligible-parties-produce-sixth-national-report-cbd>



Cette section présente les résultats d'une évaluation de l'intégration du genre par le biais du projet "Soutien technique aux parties éligibles pour produire le sixième rapport national à la CDB", tirés de 61 sixièmes rapports nationaux<sup>100</sup> et des résultats de l'enquête de sortie des pays soutenus par le PNUD dans le cadre du projet (Encadré 9). Sur la base d'une analyse de ces informations, le PNUD a conclu qu'environ la moitié des pays ont entrepris des efforts d'établissement de rapports nationaux sensibles au genre. Cela signifie que ces pays :

- ont fait participer les parties prenantes concernées de tous les sexes à la préparation de leurs sixièmes rapports nationaux ;
- Publication des sixièmes rapports nationaux qui tiennent compte, au moins en partie, des différences d'utilisation, d'accès et de contrôle de la biodiversité entre les femmes et les hommes ;
- ont identifié l'importance des connaissances traditionnelles et des pratiques coutumières des hommes et des femmes dans la protection de la biodiversité, et ont inclus des données ventilées par sexe (voir encadré 9).

En outre, 78 % des pays ayant répondu aux enquêtes de sortie ont indiqué qu'ils avaient entrepris des activités visant à améliorer la prise en compte de la dimension de genre dans leur sixième rapport national à la suite du projet et qu'ils avaient bénéficié d'une assistance technique efficace pour soutenir cet objectif.

### ENCADRÉ 9.

#### MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES RAPPORTS À LA CDB

Le PNUD a évalué si le processus de création du rapport national et le produit final étaient sensibles au genre en examinant les éléments suivants :

- **Enquêtes de sortie :** Les pays ont rendu compte des progrès accomplis dans la réalisation des sept cibles du plan d'action sur le genre du projet (voir annexe I). Si un pays atteignait au moins trois des sept cibles, le PNUD concluait que le gouvernement prenait des mesures pour élaborer un rapport national tenant compte de la dimension de genre.
- **Recherche par mots-clés :** En utilisant une recherche par mots-clés dans le sixième rapport national soumis à la CDB, le PNUD a identifié le nombre de fois où les termes "genre" et "femmes" étaient mentionnés et le nombre d'études de cas sur les questions liées au genre. Si le nombre d'occurrences des mots "genre" et "femmes" apparaît fréquemment et si des études de cas liées au genre sont incluses alors qu'il n'existe pas de données sexospécifiques, le PNUD a conclu qu'un gouvernement prenait des mesures pour élaborer un rapport national tenant compte de la dimension de genre.

Les parties à la CDB ont reconnu qu'il était difficile d'élaborer un sixième rapport national tenant compte de la dimension de genre, comme l'ont indiqué plus de la moitié des enquêtes de sortie. De nombreux pays ont également estimé que les sept objectifs du plan d'action pour l'égalité des sexes du projet étaient trop ambitieux (Cible 10). Les pays ont identifié les lacunes suivantes : données ventilées par sexe, capacité du personnel, budget, implication des parties prenantes, manque d'indicateurs sensibles au genre et intérêt des parties prenantes pour le genre (figure 2). En général, les SPANB ne comportaient pas d'indicateurs sensibles au genre permettant aux équipes nationales de saisir la contribution et les besoins des femmes et des hommes, et donc de préparer un sixième rapport national sensible au genre. Pour ceux qui disposaient d'indicateurs ventilés par sexe, nombre d'entre eux ne disposaient pas de mécanismes garantissant leur suivi et leur intégration dans le rapport.

### ENCADRÉ 10.

#### SEPT OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DU PROJET

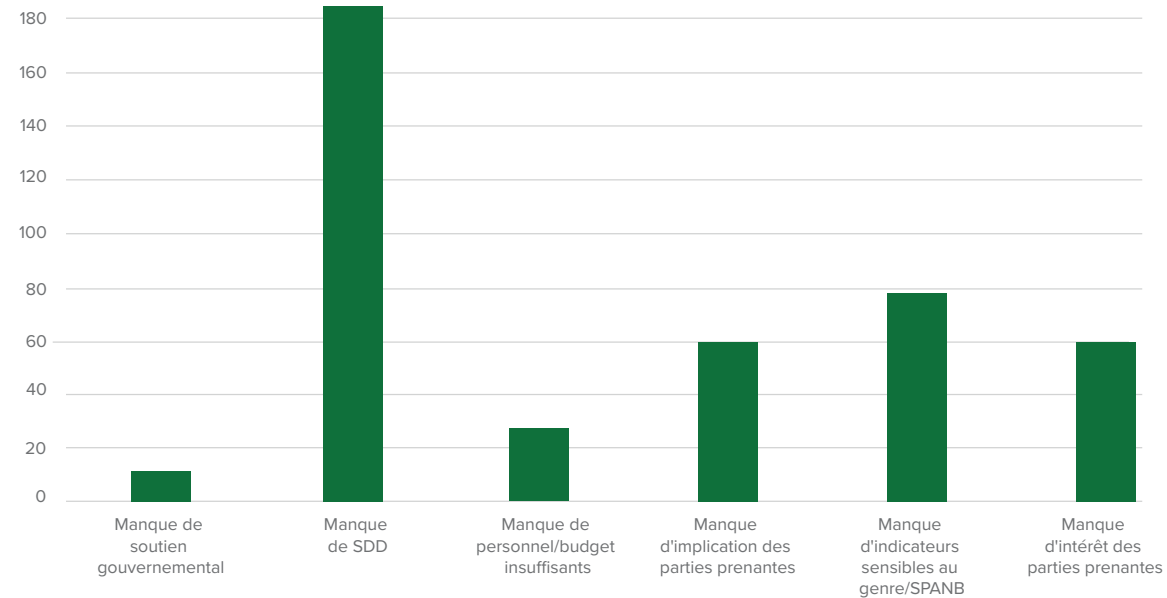
Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes concernant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité ou le cas échéant. Le ministère ou le comité des affaires féminines participe à tous les comités de pilotage, le cas échéant et dans la mesure du possible.

1. Toutes les réunions de démarrage comportent un point à l'ordre du jour sur l'intégration de la dimension de genre.
2. Au moins trois formations sur l'utilisation de l'outil de rapport en ligne de la CDB et sur l'élaboration de données qui rendent compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des activités de la SPANB pour l'après-2010.
3. Tous les rapports de cadrage et toutes les données pertinentes sont ventilés par sexe et tiennent compte de la dimension de genre.
4. Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes.
5. Tous les rapports sur les Cibles de biodiversité d'Aichi tiennent compte de la dimension de genre.
6. Tous les processus d'évaluation par les pairs intègrent la dimension de genre et comprennent une expertise technique en la matière.

Le plan d'action complet du projet en matière d'égalité entre les hommes et les femmes figure à l'annexe I. Les Objectifs relatifs à chacun de ces objectifs se trouvent à l'annexe II.

<sup>100</sup> Au moment où l'analyse de genre a été entreprise, seuls 62 des 64 pays soutenus par le PNUD avaient soumis un sixième rapport national à la CDB (les Bahamas et la Grenade manquaient à l'appel). En outre, l'équipe n'était pas en mesure d'évaluer le rapport du Turkménistan en raison d'un manque de compétences en langue russe à l'époque. Ce problème a été résolu après l'évaluation. Par conséquent, 61 sixièmes rapports nationaux ont été évalués dans ce rapport : Afghanistan, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, République dominicaine, Égypte, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, République démocratique populaire lao, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Népal, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Sainte-Lucie, Samoa, Sri Lanka, St. Kitts et Nevis, St. Vincent et Grenadines, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Ouzbékistan, Venezuela, Viêt Nam et Yémen.

**Figure 2. Principaux défis auxquels les pays ont déclaré avoir été confrontés lorsqu'ils ont tenté d'élaborer des Objectifs tenant compte de la dimension de genre pour chaque objectif national de biodiversité dans leur SPANB**



Note : Cette question était ouverte afin de permettre aux pays d'inclure des détails dans leurs réponses. Toutes les réponses ont été agrégées et classées par catégories (axe X). Pour la plupart des pays, plus d'une personne a répondu, ce qui fait que le nombre de réponses est supérieur à celui des pays participant au projet (axe Y).

Les 64 pays soutenus par le PNUD présentaient des conditions favorables et des priorités différentes en matière de genre, ce qui a eu un impact sur la faisabilité de l'élaboration d'un rapport national sensible au genre. En outre, le document de projet ne proposait pas de modèles sur la manière d'élaborer un rapport national sensible au genre. Par conséquent, les pays qui ont tenté d'intégrer des considérations d'égalité entre les hommes et les femmes dans le suivi et le rapport sur la biodiversité ont obtenu des résultats et des différences considérables. Dans les projets futurs, l'utilisation d'une norme telle que le Sceau de l'égalité des sexes du PNUD pourrait contribuer à créer un ensemble objectif de critères sur l'intégration de la dimension de genre dans divers pays (encadré 11).

### ENCADRÉ 11. SCEAU DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DU PNUD

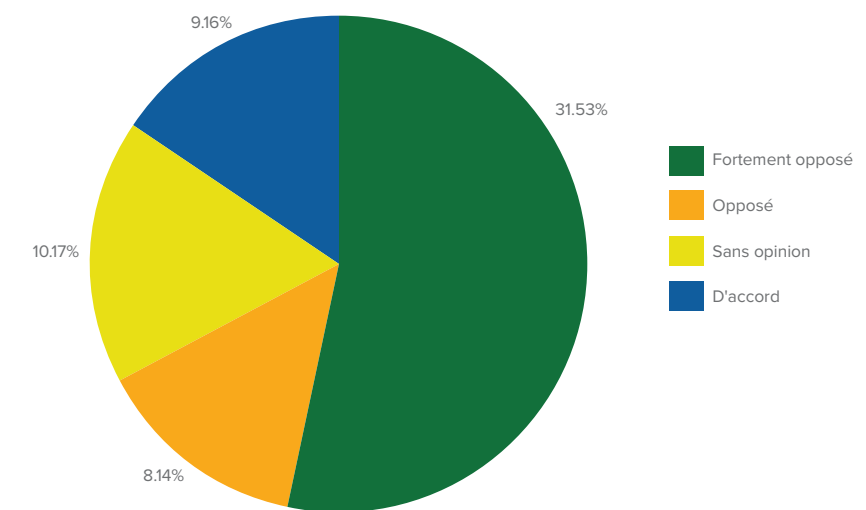
Le [Sceau de l'égalité des sexes du PNUD](#) est une norme d'entreprise pour l'égalité des sexes à laquelle les organisations peuvent se qualifier et par rapport à laquelle elles peuvent être évaluées pour recevoir une certification conformément aux meilleures pratiques en matière d'égalité des sexes au sein d'une organisation. Pour recevoir le Sceau de l'égalité des sexes, les normes doivent être respectées dans sept domaines de travail qui comprennent les systèmes de gestion, les capacités internes, l'environnement favorable, les communications et la gestion des connaissances, les programmes, les partenariats et l'impact/les résultats en matière de genre. Le Sceau de l'égalité des sexes du PNUD sert également de plateforme d'apprentissage pour établir des bases de référence, affiner les stratégies, documenter les innovations et présenter les impacts des interventions en faveur de l'égalité des sexes, tant dans les programmes que dans les opérations. Grâce au sceau, les projets peuvent créer un ensemble objectif de critères et d'indicateurs pour évaluer l'intégration du genre.

Dans la plupart des cas, les pays ont déclaré que le projet avait permis d'identifier les lacunes en matière de données relatives au genre, ainsi que les cibles nationales de biodiversité de la SPANB pour lesquels des indicateurs sensibles au genre pourraient être développés. Les pays ont également reconnu l'importance de la participation des femmes et des groupes de femmes aux consultations des parties prenantes, ce qui fait écho au point d'entrée 4. Pour que les pays puissent mieux intégrer la dimension de genre dans leurs futurs rapports nationaux, ils ont déclaré avoir besoin d'un soutien continu pour surveiller l'influence des inégalités entre les sexes sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Ils ont également indiqué qu'ils avaient besoin d'un soutien pour mieux comprendre comment ces inégalités influent sur la participation des femmes à la planification, au suivi et à l'établissement de rapports sur la biodiversité. Ce retour d'information souligne l'importance de soutenir les pays dans la réalisation d'une analyse de genre, telle que décrite au point d'entrée 1, afin de comprendre la relation complexe entre le genre et la politique de biodiversité et son impact dans chaque pays. Il souligne également la nécessité de mettre en place des systèmes de collecte de données et de suivi, comme le souligne le point d'entrée 7, qui peuvent aider les pays à suivre la participation dans l'ensemble des projets.

Dans les enquêtes de sortie, seuls 67 % des pays ont déclaré avoir la capacité de produire des sixièmes rapports nationaux tenant compte de la dimension de genre (figure 3). Les pays ont signalé les besoins suivants en matière de capacités nationales pour l'élaboration d'un rapport national tenant compte de la dimension de genre :

- Impliquer et intégrer le point de vue des groupes, réseaux et organisations de femmes dans le processus d'élaboration des rapports nationaux ;
- Utilisation de données qualitatives et quantitatives tenant compte de la dimension de genre ;
- Formation de l'équipe nationale chargée de l'établissement des rapports sur le genre ;
- Le recrutement de consultants ayant reçu une formation sur l'intégration de la dimension de genre et la biodiversité ; et
- Prise en compte des observations relatives à l'égalité des sexes dans le cadre d'un examen technique du projet de sixième rapport national effectué par le PNUD.

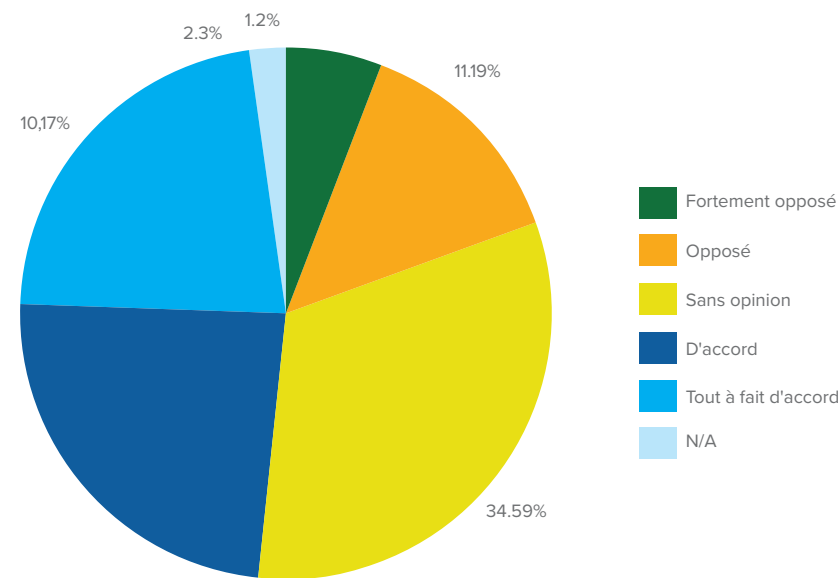
**Figure 3. Accord des pays avec l'affirmation : Les capacités étaient disponibles pour produire un sixième rapport national tenant compte de la dimension de genre**





Les SPANB de nombreux pays manquaient d'indicateurs liés au genre et seuls 5 % (3) des pays étaient tout à fait d'accord et 14 % (8) des pays étaient d'accord pour dire que des données ventilées par sexe et tenant compte de la dimension de genre étaient facilement disponibles pour la plupart de leurs cibles nationales et des objectifs d'Aichi pour la biodiversité (Cible) (figure 4). En outre, seul un cinquième des pays soutenus par le projet avaient accès à des données qualitatives et/ou quantitatives sur le genre qu'ils pouvaient utiliser dans leur sixième rapport national. Par conséquent, la plupart des pays soutenus par ce projet ont indiqué qu'ils ne collectaient pas de données ventilées par sexe lors de la mise en œuvre de leurs SPANB. Cette tendance indique un manque crucial de disponibilité des données, qui limite la capacité des pays à saisir la contribution et les connaissances des femmes et des hommes, et à utiliser ces données pour améliorer les stratégies et les mesures correspondantes. Elle montre aussi clairement que les pays ont besoin d'un soutien supplémentaire pour développer des indicateurs ventilés par sexe et les utiliser pour recueillir périodiquement des données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe, comme décrit au point d'entrée 7, afin qu'ils puissent intégrer plus efficacement la dimension de genre dans leurs efforts nationaux de planification, de suivi et d'établissement de rapports en matière de biodiversité.

**Figure 4. Accord des pays avec l'affirmation : "Des données ventilées par sexe et tenant compte des sexes spécifiques étaient facilement disponibles pour la plupart des cibles nationales et des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité"**



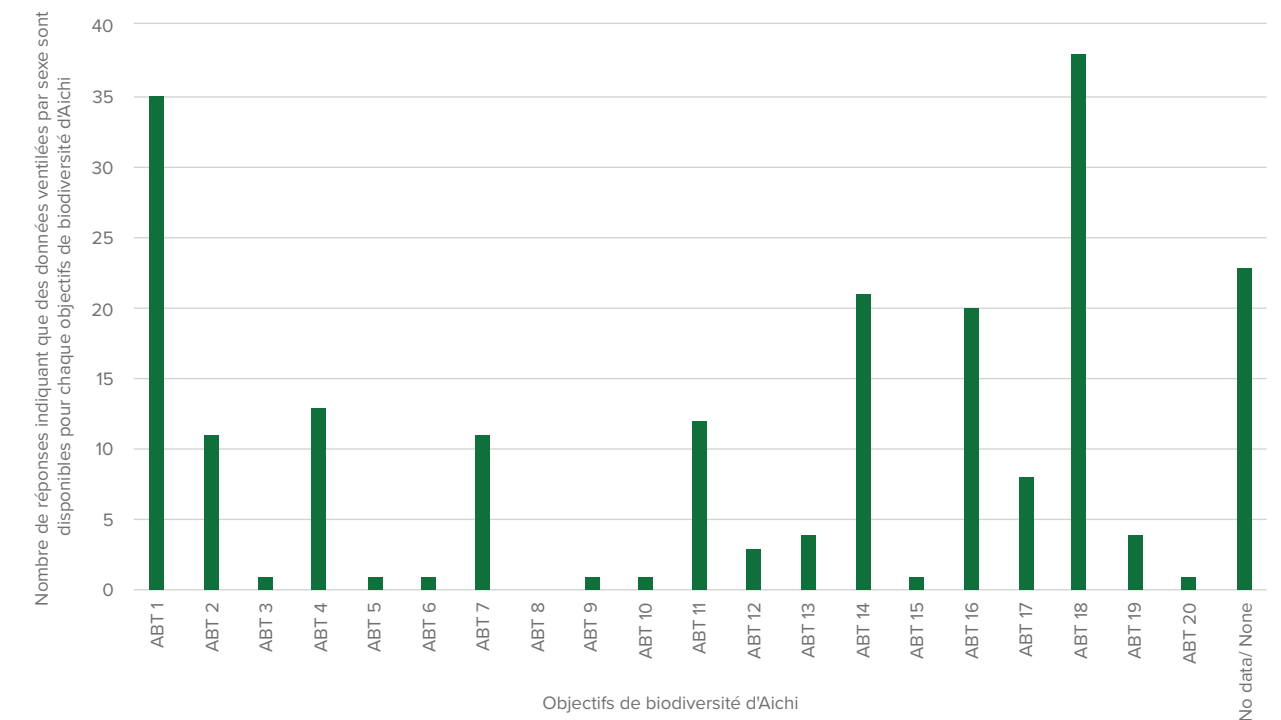
Les pays ont indiqué que les données ventilées par sexe étaient le plus souvent disponibles pour les connaissances traditionnelles (objectif 18 d'Aichi pour la biodiversité), la sensibilisation à la biodiversité (objectif 1 d'Aichi pour la biodiversité), les zones protégées (objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité) et les services écosystémiques (objectif 14 d'Aichi pour la biodiversité) (figure 5). L'objectif 14 d'Aichi pour la biodiversité est le seul qui mentionne les femmes en déclarant que "les écosystèmes qui fournissent des aires essentielles, y compris des services liés à l'eau, et qui contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et préservés, en tenant compte des besoins des femmes, des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que des personnes pauvres et vulnérables". À l'inverse, les pays ont indiqué qu'il y avait très peu de données ventilées par sexe disponibles pour les mesures d'incitation (objectif 3 d'Aichi pour la biodiversité), les habitats (objectif 5 d'Aichi pour la biodiversité), les pêcheries (objectif 6 d'Aichi pour la biodiversité), espèces exotiques envahissantes (Objectif d'Aichi pour la biodiversité 9), les récifs coralliens (Objectif d'Aichi pour la biodiversité 10), la résilience (Objectif d'Aichi pour la biodiversité 15), et le financement (Objectif d'Aichi pour la biodiversité 20), et aucune donnée ventilée par sexe n'est disponible pour la pollution (Objectif d'Aichi pour la biodiversité 8).<sup>101</sup> Le texte intégral des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité est disponible dans le [Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020](#).<sup>102</sup>

<sup>101</sup> Des informations sur les Cibles de biodiversité d'Aichi sont disponibles sur le site web de la CDB : <https://www.cbd.int/sp/targets/>.

<sup>102</sup> Convention sur la diversité biologique (2010). Le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-02-en.pdf>.

De nombreux pays cherchent à suivre les objectifs ventilés par sexe dans les rapports nationaux, mais découvrent qu'il n'existe aucune donnée de base ventilée par sexe et qu'ils doivent commencer par créer une base de données et collecter les données. Ces lacunes doivent être comblées en affectant des fonds à la collecte de données ventilées par sexe et aux systèmes de suivi dès le début des processus de planification, de suivi et d'établissement de rapports de la SPANB, comme le souligne le point d'entrée 7 sur la planification des ressources. Il est également important de veiller à ce que les pays disposent de capacités suffisantes pour collecter, évaluer et communiquer des données ventilées par sexe et comprendre pourquoi les activités et les connaissances des femmes sont pertinentes pour la réalisation des cibles nationales en matière de biodiversité et de la CDB, comme le souligne le point d'entrée 3 sur les connaissances des femmes. Les formations de développement des capacités peuvent également contribuer à garantir que les femmes ont les compétences et la confiance nécessaires pour travailler aux côtés des hommes en tant que responsables de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports sur les objectifs ventilés par sexe dans le cadre des SPANB, conformément au point d'entrée 5 sur les possibilités de leadership.

**Figure 5. Disponibilité de données ventilées par genre ou par sexe sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité**

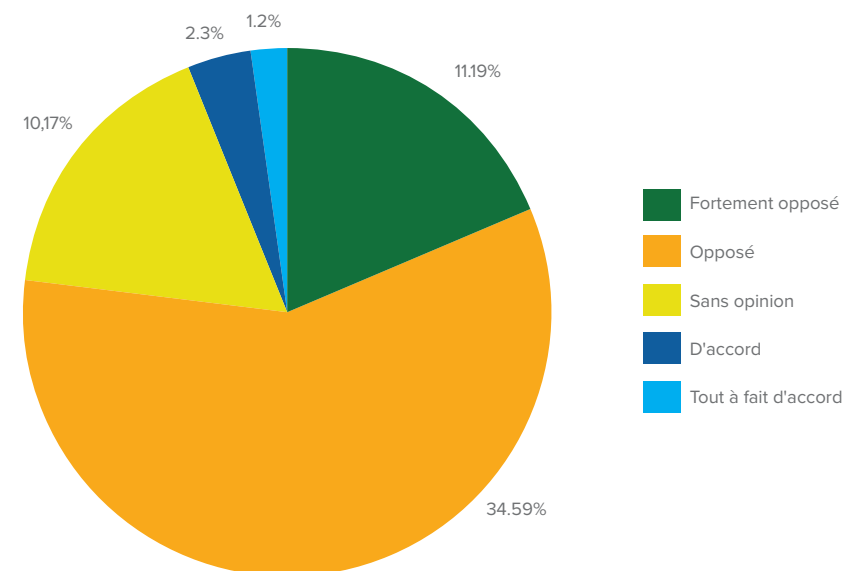


Certains pays ont fait état d'un manque d'intérêt, d'implication ou de coordination entre les parties prenantes, notamment les organisations de base et les communautés locales. Plusieurs pays ont indiqué que des groupes de femmes avaient été contactés mais qu'ils n'avaient pas exprimé le souhait de participer à l'élaboration des rapports. Cela a rendu difficile la collecte et la production de données ventilées par sexe et d'études de cas, en particulier lorsque les parties prenantes n'étaient pas conscientes de la nécessité de disposer de telles données et de tels indicateurs. Bien que les connaissances de ces groupes, organisations et communautés soient essentielles à l'intégration de la dimension de genre, ils n'ont parfois ni le temps ni la capacité de contribuer à ce travail. En outre, on ne comprend pas toujours comment les efforts en faveur de l'autonomisation des femmes et de la conservation de la biodiversité se renforcent mutuellement. Cela souligne la nécessité de disposer de ressources suffisantes pour engager un expert en matière de genre, comme indiqué au point d'entrée 6 sur la planification des ressources. En utilisant les résultats de l'analyse de genre recommandée au point d'entrée 1, son rôle pourrait consister à travailler avec les groupes de parties prenantes pour découvrir les meilleurs moyens de les impliquer.

Les pays ont indiqué qu'il était essentiel de recevoir un soutien pour préparer un sixième rapport national sensible au genre en raison de la nouveauté perçue et de la nature technique de l'intégration du genre. Le soutien apporté dans le cadre du projet comprenait des webinaires en direct et enregistrés en anglais, en français et en espagnol sur l'intégration de la dimension de genre et la conservation de la biodiversité, ainsi qu'un cours en ligne à rythme libre sur l'[égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le leadership dans le contexte de la planification et de la présentation des rapports nationaux sur la biodiversité](#).<sup>103</sup> Les pays ont également reçu des conseils systématiques sur la manière d'intégrer davantage la dimension de genre grâce à l'examen technique de leur projet de sixième rapport national par l'équipe globale du projet. En outre, les représentants des gouvernements et les homologues des bureaux nationaux ont reçu un soutien direct sur demande, soit virtuellement, soit en personne en marge des réunions de la CDB.

Sur les 58 pays qui ont répondu à une enquête de sortie, 78 % (45) sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que leur équipe de projet nationale a reçu un soutien technique adéquat pour mieux intégrer la dimension de genre dans le processus d'établissement des rapports (figure 6). Les 5 % de pays qui se sont déclarés "en désaccord" ou "fortement en désaccord" avec cette affirmation peuvent refléter des difficultés de coordination avec les consultants et les parties prenantes ou d'accès à des données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe.

**Figure 6. Accord des pays avec l'affirmation : "L'assistance technique a eu un impact positif sur l'intégration de la dimension de genre dans les processus d'élaboration des rapports nationaux"**



Outre les orientations techniques disponibles sur plusieurs supports et dans plusieurs langues, le gouvernement bénéficiera de la réception et de l'allocation de budgets adéquats pour intégrer les activités d'intégration de la dimension de genre dans son plan de travail, comme l'explique le point d'entrée 6 sur la planification des ressources. Cela permettra de s'assurer que des ressources suffisantes sont consacrées à ce travail important. L'accès à un spécialiste du genre du PNUD pour fournir un soutien supplémentaire peut également améliorer les résultats. Enfin, l'échange entre pairs devrait être encouragé et facilité, car les pays confrontés à des contextes et des défis nationaux similaires seraient en mesure de partager les bonnes pratiques et d'apprendre les uns des autres.

<sup>103</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. Cours : Égalité des sexes, autonomisation des femmes et leadership dans le contexte de la planification et des rapports nationaux sur la biodiversité. Apprendre pour la nature. Tiré de : <https://www.learningfornature.org/en/courses/gender-equality-womens-empowerment/>

## ENCADRÉ 12.

### ÉTUDES DE CAS SUR L'INTÉGRATION RÉUSSIE DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES SIXIÈMES RAPPORTS NATIONAUX

- **Belize** : Le sixième rapport national du Belize met l'accent sur l'amélioration de la coordination entre le secteur de l'environnement et les réseaux de groupes de femmes. Le rapport reconnaît le rôle que les femmes, en particulier les femmes autochtones et celles des communautés locales, jouent dans la gestion des zones et des ressources publiques. Il souligne également la nécessité de faire de l'autonomisation des femmes un principe directeur pour les organisations et encourage la collaboration avec et entre les organisations et groupes de femmes. En outre, le rapport préconise d'aider les femmes à accéder à la terre, au crédit et à d'autres ressources, en mettant l'accent sur les femmes autochtones et celles issues des communautés locales. Enfin, le rapport présente des exemples de bonnes pratiques, notamment le Forum des femmes dans la pêche, qui promeut l'importance des femmes dans l'industrie de la pêche.
- **Costa Rica** : Le pays a intégré de manière appropriée les considérations de genre dans l'élaboration de son sixième rapport national et a démontré l'intégration de la dimension de genre dans le cadre du projet et au-delà. Par exemple, le Costa Rica a effectué une analyse des lacunes en matière d'égalité des sexes pour le système national des zones de conservation (SINAC) et a partagé avec d'autres pays les bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre et de participation des populations autochtones et des communautés locales. Des programmes spécifiques tenant compte de la dimension de genre ont été développés en conséquence, notamment le programme Mas Mujeres Mas Nature, et des efforts ont été entrepris pour combler les lacunes en matière de genre et promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans les activités productives liées à la nature.
- **Samoa** : Le sixième rapport national de Samoa met l'accent sur le leadership des femmes. Sur les 15 divisions existantes au sein du ministère des ressources naturelles et de l'environnement, 11 étaient dirigées par des femmes au moment de la rédaction du rapport. Comme l'explique le rapport, "il s'agit d'un exemple d'une main-d'œuvre gouvernementale croissante où les femmes jouent un rôle majeur en contribuant à l'économie de la nation et en dirigeant la gestion des ressources naturelles de Samoa". Le rapport présente également une vue d'ensemble d'un projet du comité des femmes du programme de petites subventions PNUD-FEM sur la protection des mangroves, dans le cadre duquel les femmes du comité sont les principales responsables de la mise en œuvre et de la prise de décision concernant les activités du projet.
- **Le Yémen** : Le sixième rapport national du Yémen fournit des exemples spécifiques de projets réussis, menés dans une optique d'égalité des sexes, et montre comment ils ont contribué à des résultats positifs pour la nature et la société. Le rapport met en évidence des défis tels que la pauvreté rurale et la malnutrition et présente des exemples d'initiatives soutenues par le gouvernement pour résoudre ces problèmes. Ces initiatives ont permis d'impliquer avec succès diverses parties prenantes, y compris des groupes de femmes, et de renforcer la capacité des communautés locales à accéder aux ressources productives et à participer à la planification et à la gestion des ressources naturelles. Un autre résultat positif a été la création de nouveaux groupes de femmes axés sur la sécurité alimentaire.



Les femmes sont des agents de changement pour la biodiversité. Elles sont productrices, pêcheuses, artisanes et scientifiques. Elles sont organisatrices communautaires, gestionnaires de projets, expertes en SIG et responsables politiques. Même si elles n'influencent pas la politique de biodiversité dans la sphère publique de manière aussi visible que les hommes, les femmes gèrent souvent des exploitations familiales, rassemblent des ressources naturelles, préparent la nourriture et éduquent les générations futures sur la manière de gérer la terre. Cependant, les femmes sont encore sous-représentées dans les processus décisionnels nationaux relatifs à la gestion de la biodiversité et ne sont souvent pas mentionnées dans les politiques de biodiversité. Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal est l'occasion pour les pays d'intégrer davantage les considérations de genre dans les politiques de biodiversité, telles que la SPANB. S'ils sont respectés, le cadre et le plan d'action 2022-2030 pour l'égalité entre les hommes et les femmes ont le potentiel de remodeler la relation entre l'humanité et la nature, tout en améliorant la situation des femmes et des communautés.

Les orientations et les enseignements tirés de l'élaboration des sixièmes rapports nationaux fournissent des informations utiles pour faire en sorte que les pays soient équipés pour surmonter les obstacles à l'intégration du genre, en particulier lorsqu'ils planifient, suivent et rendent compte des SPANB en s'alignant sur le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Sept points d'entrée, tirés du Plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes, des orientations du projet financé par le FEM "Appui technique aux parties éligibles pour la production du sixième rapport national à la CDB" et d'autres travaux connexes, indiquent les possibilités pour les pays d'intégrer la dimension de genre dans la gestion de la biodiversité. Ces points d'entrée sont résumés plus en détail dans l'encadré 13. La prise en compte de ces points d'entrée aidera les gouvernements à encourager et à façonner la perception selon laquelle les femmes sont des agents clés du changement et à accroître les connaissances sur l'intégration de la dimension de genre en fournissant du matériel pédagogique et en organisant des activités de renforcement des capacités.

### ENCADRÉ 13.

#### RÉSUMÉ DES POINTS D'ENTRÉE ÉTUDIÉS DANS CETTE PUBLICATION

Pour créer un environnement favorable à l'égalité des femmes dans la planification et le suivi de l'action en faveur du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, les pays peuvent identifier les lacunes dans l'engagement total des femmes et s'efforcer de les combler. Sept points d'entrée sont proposés :

##### 1. Analyse de genre

Pour identifier les obstacles à l'engagement des femmes dans la révision ou la mise à jour et la mise en œuvre des SPANB, les pays peuvent :

- Entreprendre une analyse de genre pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes, leur accès aux ressources et leurs activités ;
- Utiliser des données provenant de sources pertinentes, notamment les statistiques nationales sur le genre, les enquêtes, les plans d'action nationaux et les données qualitatives générées par la recherche politique et universitaire et les évaluations de la participation ; et

- Évaluer les inégalités à différents niveaux de la société et la manière dont ces inégalités peuvent avoir un impact sur la participation des femmes et d'autres groupes sociaux vulnérables à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique en matière de biodiversité ; et
- Veiller à ce que les décideurs, les fonctionnaires, les experts techniques, les planificateurs et les autres parties prenantes concernées comprennent les inégalités entre les hommes et les femmes et la manière dont elles peuvent influencer la réalisation des objectifs en matière de biodiversité.

##### 2. Mesures économiques

Pour promouvoir l'autonomisation des femmes et les opportunités entrepreneuriales dans les chaînes d'approvisionnement basées sur la biodiversité, les pays peuvent :

- Reconnaître l'impact positif du soutien aux moyens de subsistance des femmes sur les femmes, leurs foyers et leurs communautés, ainsi que sur la biodiversité ;
- S'attaquer aux obstacles qui empêchent les femmes et les jeunes filles d'accéder à l'éducation ;
- Fournir une formation ou des ressources pour collecter, traiter et vendre de manière durable les produits dérivés des ressources naturelles et obtenir des certifications nationales ou internationales qui garantissent et promeuvent les produits traditionnels ;
- Mettre en œuvre des mécanismes tels que le microcrédit, les prêts à faible taux d'intérêt, les liens avec le marché, l'aide aux frais de démarrage et les programmes d'incubation d'entreprises pour aider les femmes à transformer leurs connaissances et leurs compétences en entreprises formelles ; et
- Développer les capacités de gestion financière et d'entrepreneuriat par le biais de programmes d'incubation d'entreprises (avec un financement initial de démarrage ou des subventions) peut également soutenir le développement d'entreprises bénéfiques pour la biodiversité, les femmes et les communautés.

##### 3. Le savoir des femmes

Pour s'assurer que les connaissances uniques des femmes en matière de biodiversité sont prises en compte dans la planification, les pays peuvent :

- Reconnaître, valoriser et intégrer les connaissances des femmes dans l'élaboration des SPANB ainsi que dans d'autres processus de planification de la gestion de la biodiversité ; et
- Nommer des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes et la biodiversité afin de soutenir l'échange de connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, l'apprentissage entre pairs, le mentorat et le coaching ; et
- Prendre des mesures spécifiques pour respecter, préserver et maintenir les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles de toutes les femmes et filles, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que leurs droits correspondants en matière de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique.

#### 4. Consultations des parties prenantes

Les pays peuvent prendre les mesures suivantes pour s'assurer que les femmes sont pleinement et efficacement impliquées dans les processus de consultation des parties prenantes en vue de la conception et de la mise en œuvre de projets et de plans liés à la biodiversité :

- a. Faire participer toutes les parties prenantes concernées, en particulier les groupes de femmes, les institutions chargées des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et les experts en la matière, ainsi que les populations autochtones et les communautés locales, à l'élaboration et à la mise à jour des SPANB et des politiques, plans et stratégies connexes en matière de biodiversité, à tous les niveaux ;
- b. Convoquer un groupe d'experts, comprenant des femmes défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement, afin d'élaborer des orientations et des recommandations visant à éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la participation et le leadership des femmes et la prise de décision en rapport avec les trois objectifs de la CDB ;
- c. Maintenir la participation des parties prenantes identifiées tout au long du processus, en assurant la continuité du partenariat et en mettant l'accent sur les questions, les besoins et les contributions des femmes ; et
- d. Garantir une contribution efficace de toutes les parties prenantes en tenant compte des normes culturelles et en organisant les réunions à un moment qui convient à tous, dans une ou plusieurs langues qui facilitent au mieux la communication.

#### 5. Possibilités de leadership

Les pays peuvent prendre des mesures pour aider les femmes à accéder à des postes de direction. Les pays peuvent :

- a. Assurer un leadership équilibré entre les hommes et les femmes dans les organes de gouvernance de la SPANB ;
- b. Impliquer les femmes dans des consultations significatives avec les parties prenantes
- c. Créer des postes de direction accessibles aux femmes et aux hommes sur un pied d'égalité et mettre en place des mécanismes pour soutenir les femmes qui les obtiennent ;
- d. Offrir aux femmes des possibilités de renforcement des capacités afin d'accroître leur aptitude à contribuer en tant que dirigeantes, y compris - mais sans s'y limiter - la prise de parole en public, la gestion des ressources et le leadership ;
- e. Permettre aux femmes de se rencontrer indépendamment des hommes, mais avec le soutien d'un groupe ou de pairs, afin d'améliorer les résultats de la formation.

#### 6. Planification des ressources

Pour adopter une approche sexospécifique de la planification des ressources, les pays peuvent :

- a. Identifier et chiffrer les activités que le pays prévoit d'entreprendre dans le cadre du plan d'action 2022-2030 pour l'égalité des sexes, ainsi que toute autre activité liée à l'égalité des sexes ;
- b. Explorer les mécanismes de financement pour l'intégration de la dimension de genre, y compris les taxes et redevances sur les secteurs ayant un impact sur la nature, l'aide publique au développement, les allocations budgétaires publiques, les dons privés et les frais, pénalités et dépenses de gestion pour les évaluations de l'impact environnemental (et social) ;
- c. Allouer des ressources financières suffisantes pour entreprendre les activités prévues et s'assurer l'expertise technique nécessaire, telle que des experts en matière de genre ou des coordinateurs de l'engagement des parties prenantes, tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur SPANB ; et
- d. Tenez compte des coûts supplémentaires, notamment ceux liés à la collecte de données ventilées par sexe, à l'impression de matériel et à la garde d'enfants pour les parents.

#### 7. Systèmes de collecte de données et de suivi

L'accès à des données ventilées par sexe peut aider les pays à mieux comprendre les contributions des femmes et des hommes à la mise en œuvre des SPANB et à identifier les lacunes en matière de genre et les moyens d'y remédier. Pour collecter et suivre ces informations, les pays peuvent :

- a. Développer des indicateurs sensibles au genre qui reflètent la contribution des femmes et des hommes à la conservation, à la protection et à la gestion durable de la biodiversité ;
- b. À l'aide des indicateurs sexospécifiques, collecter, analyser et publier périodiquement les données ventilées par sexe existantes et les utiliser pour améliorer régulièrement la mise en œuvre de l'approche ;
- c. Utiliser des données et des informations ventilées par sexe pour refléter les écarts entre les femmes et les hommes et pour guider l'élaboration de solutions équitables ; et
- d. Élaborer et mettre en œuvre des systèmes de suivi, en utilisant les indicateurs existants pour recueillir périodiquement des données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe.



# ANNEXE I : PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DU PROJET DE SIXIÈME RAPPORT NATIONAL

Cette publication met en évidence le rôle central que les femmes peuvent jouer dans la conservation de la biodiversité et le développement durable et souligne comment l'autonomisation et le leadership des femmes sont essentiels pour atteindre les objectifs et les cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Les points d'entrée identifiés dans cette publication peuvent contribuer à renforcer les possibilités d'autonomisation et de leadership des femmes dans les activités de conservation de la biodiversité. Lorsque les gouvernements deviendront plus aptes à intégrer le leadership des femmes dans les processus décisionnels, ils créeront des exemples solides qui pourront être reproduits dans le monde entier. Similairement, des projets tels que le "Soutien technique aux parties éligibles pour la production du sixième rapport national à la CDB" offrent aux organisations la possibilité d'apprendre aux côtés des pays pour faciliter de meilleurs résultats à la fois pour l'environnement et la société.

De la baie de Gökova, dans le sud-est de la Turquie, aux forêts tropicales sèches de Colombie, les femmes font évoluer la biodiversité, démontrant ainsi que l'égalité des sexes peut avoir des effets positifs sur la société et l'environnement. Les femmes se considèrent comme des chefs de file dans des domaines tels que l'extraction durable de l'or, le tourisme axé sur la nature, la pêche et la récolte d'huîtres, l'agriculture et l'entretien de l'eau. Les pays sont également de plus en plus conscients de l'importance d'intégrer le genre dans la prise de décision pour la CDB, comme en témoigne l'élévation du genre à travers le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et son plan d'action 2022-2030 pour le genre. Toutefois, pour atteindre les objectifs fixés dans ces Cibles, les pays doivent prendre des mesures concrètes pour évaluer, améliorer et rendre compte des contributions des femmes à la biodiversité. Ces actions en faveur de l'égalité des sexes seront différentes dans chaque pays, en raison de la diversité des connaissances, des rôles, des coutumes et des normes culturelles des hommes et des femmes dans les différentes sociétés. Cependant, les points d'entrée explorés dans cette publication peuvent fournir une base commune pour la prise de décision en matière de biodiversité qui conserve la nature tout en élevant les hommes, les femmes et les communautés dans le processus.



Crédit photo : PNUD Azerbaïdjan

Plan d'action pour l'égalité des sexes				
Soutien technique aux parties éligibles pour l'élaboration du sixième rapport national à la CDB				
Composante 1 : réunion de lancement du projet et identification des ressources de financement				
Résultat 1 : Un comité de pilotage fonctionnel est formé dans chaque pays pour préparer le sixième rapport national, les délais et les méthodes du projet sont développés, le financement est mobilisé, le cas échéant, et les activités de formation et de renforcement des capacités sont achevées.				
Sortie	Indicateur de résultat sensible au genre	Cible	Chronologie	Responsabilité
1.1 : Le comité de surveillance est constitué, les rôles pour la préparation du sixième rapport national sont attribués et un plan de production et un calendrier sont élaborés.	Les groupes de femmes et les ministères concernés sont impliqués dans le cadre du comité de surveillance de chaque pays.  Les considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes sont incluses dans l'ordre du jour de la réunion de démarrage afin de déterminer les points d'entrée liés à l'égalité des sexes pour la préparation du sixième rapport national.	Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes concernant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité ou le cas échéant. Le ministère ou le comité des affaires féminines est impliqué dans toutes les CS lorsque cela est pertinent et possible.  Toutes les réunions de démarrage comportent un point à l'ordre du jour sur l'intégration de la dimension de genre.	Mars 2018	Conseiller technique de projet
1.2. Le financement et les ressources nécessaires au projet sont acquis, y compris la soumission d'un plan de travail annuel et d'une lettre d'autorisation et l'identification d'autres sources de financement, le cas échéant.				
1.3 : Participation à des possibilités de formation et de renforcement des capacités concernant l'utilisation de l'outil de rapport en ligne de la CDB et l'élaboration de données qui rendent compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des activités de la SPANB pour l'après-2010.	Nombre d'activités de formation sur l'intégration de données ventilées par sexe et sensibles à la dimension de genre  Nombre d'activités de formation et de renforcement des capacités tenant compte de la dimension de genre et intégrant les priorités et les besoins des femmes	Au moins trois formations		



Plan d'action pour l'égalité des sexes				
Soutien technique aux parties éligibles pour l'élaboration du sixième rapport national à la CDB				
Composante 2 : évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national				
Résultat 2. Des rapports appartenant aux parties prenantes pour chaque Objectif de biodiversité d'Aichi et/ou équivalent national sont produits et compilés. Les parties sont invitées à faire rapport à la fois sur la réalisation de chaque objectif national identifié et sur la réalisation de chaque Cible de biodiversité d'Aichi.				
Sortie	Indicateur de résultat sensible au genre	Cible	Chronologie	Responsabilité
2.1. Préparation d'un rapport de cadrage/ d'un avant-projet zéro pour chaque Objectif d'Aichi pour la diversité biologique et/ou son équivalent national.	Les rapports de cadrage et les données de base sont ventilés par sexe et tiennent compte de la dimension de genre (y compris l'utilisation par les femmes et les hommes de l'évaluation des ressources biologiques ; le rapport sur les avantages tirés utilise des données ventilées par sexe ; le suivi de la participation des femmes et des hommes ; la prise en compte des différences d'utilisation de la biodiversité entre les femmes et les hommes dans les exercices d'inventaire).	Tous les rapports de cadrage et toutes les données pertinentes sont ventilés par sexe et tiennent compte de la dimension de genre.	Oct. 2018	Conseiller technique de projet
2.2. Des consultations avec les parties prenantes sont entreprises pour vérifier les données et les évaluations des progrès et combler les lacunes en matière d'information pour chaque Cible d'Aichi pour la biodiversité.	Consultations des parties prenantes tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes	Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes.	Sept 2018	Conseiller technique de projet
2.3. Des rapports pour chaque Cible de biodiversité d'Aichi et/ou équivalent national sont élaborés, qui s'efforcent d'être sensibles au genre, compte tenu des ressources et du calendrier du projet dans chaque pays.	Des rapports tenant compte de la dimension de genre sont élaborés pour chaque Objectif de biodiversité d'Aichi et/ou équivalent national.	Tous les rapports sur les Objectifs de biodiversité d'Aichi tiennent compte de la dimension de genre.	Juin 2019	Conseiller technique de projet

Plan d'action pour l'égalité des sexes				
Soutien technique aux parties éligibles pour l'élaboration du sixième rapport national à la CDB				
Composante 3 : Production et présentation du sixième rapport national				
Résultat 3 : Un sixième rapport national, élaboré par les parties prenantes, est présenté à la CDB.				
Sortie	Indicateur de résultat sensible au genre	Cible	Chronologie	Responsabilité
3.1. Le projet de sixième rapport national est compilé, examiné, révisé et finalisé.	L'expertise technique en matière d'intégration de la dimension de genre est incluse dans le panel d'évaluation par les pairs.	Tous les processus d'évaluation par les pairs intègrent la dimension de genre et comprennent une expertise technique en la matière.	Juin 2019	Conseiller technique de projet
3.2. Le sixième rapport national est validé et officiellement soumis à la CDB.	Intégration des considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans la liste de contrôle de l'examen par les pairs			



Crédit photo : Zheng Yuanjian, PNUD China



## ANNEXE II : RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DU SIXIÈME RAPPORT NATIONAL

### Cible 1.1 : Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes concernant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ou le cas échéant. Le ministère et/ou le comité des affaires féminines participent à tous les comités de pilotage, le cas échéant et dans la mesure du possible.

#### Principales conclusions :

- Au cours de ce projet, la plupart des pays ont travaillé à la production de leur premier rapport national appartenant aux parties prenantes et tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes : 57 % des pays ont produit un sixième rapport national tenant compte de la dimension de genre.
- Un écart de résultats est apparu entre les pays qui avaient déjà intégré la dimension de genre dans des projets et impliqué des groupes de femmes, et ceux pour lesquels il s'agissait d'une nouvelle composante de leur travail.
- Dans ces derniers cas, il a été difficile pour les pays d'atteindre l'objectif d'impliquer au moins cinq groupes de femmes.

#### Enseignements tirés :

- Avant de mettre en œuvre un plan d'action sur l'égalité des sexes, il est possible d'évaluer les régions et les pays qui disposent de conditions favorables pour réussir à faire participer un nombre important de groupes de femmes aux consultations des parties prenantes.
- Les Cibles devraient être ajustées en conséquence.

### Cible 1.2 : Les réunions de lancement comportent un point à l'ordre du jour sur l'intégration de la dimension de genre.

#### Principales conclusions :

- La plupart des pays participants ont inclus un point à l'ordre du jour sur l'égalité des sexes lors de leur atelier de démarrage.

#### Enseignements tirés :

- Pour mesurer avec précision des indicateurs de cette nature, chaque pays participant devrait soumettre l'ordre du jour de sa première réunion.

### Cible 1.3 : Au moins trois activités de formation ou de renforcement des capacités sont organisées sur l'intégration de données ventilées par sexe et sensibles à la dimension de genre, qui tiennent compte de la dimension de genre, et/ou qui intègrent les priorités et les besoins des femmes.

#### Principales conclusions :

- 80 % des pays ont indiqué avoir organisé des formations ou des activités de renforcement des capacités sur l'intégration de la dimension de genre.
- La plupart des pays n'ont pas précisé le nombre exact de formations ni leur format.

#### Enseignements tirés :

- Les activités de renforcement des capacités, telles qu'une série de formations ou une série de webinaires en ligne, devraient être poursuivies.
- La fourniture de matériel aux pays accélère leur diffusion et leur adoption.

### Cible 2.1 : Tous les rapports de cadrage et toutes les données pertinentes sont ventilés par sexe et tiennent compte de la dimension de genre.

#### Principales conclusions :

- Le manque de données ventilées par sexe a limité la capacité des pays à élaborer des rapports de cadrage ventilés par sexe et tenant compte de la dimension de genre.

#### Enseignements tirés :

- Le PNUD et d'autres agences de mise en œuvre devront à l'avenir aider les pays à développer des indicateurs sensibles au genre lors de la mise à jour de leurs SPANB.
- Sans ces données, il n'est pas réaliste pour les nations d'élaborer des rapports de cadrage ventilés par sexe et tenant compte de la dimension de genre pour chaque Cible de biodiversité d'Aichi ou pour les objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

### Cible 2.2 : Au moins cinq groupes de femmes participent aux consultations des parties prenantes.

#### Principales conclusions :

- La plupart des pays ont compté la présence des femmes dans les ministères et les réunions de validation comme une approximation de l'engagement des femmes dans le processus national d'établissement des rapports.
- Les pays ont fait part de leurs difficultés à s'engager auprès des femmes parce qu'un grand nombre de parties prenantes étaient déjà impliquées et qu'il était trop ambitieux d'ajouter jusqu'à cinq groupes et réseaux de femmes supplémentaires.
- Dans certains cas, on ne comprenait pas pourquoi les femmes devaient faire partie des principaux acteurs impliqués, au détriment, semble-t-il, de la participation d'autres acteurs clés.
- Dans certains pays, les groupes et réseaux de femmes invités n'ont pas manifesté d'intérêt pour leur participation ou n'ont pas pu participer en raison de leur situation géographique.

#### Enseignements tirés :

- La CDB devrait fournir des orientations claires sur le nombre et les types de groupes de femmes à impliquer dans les consultations des parties prenantes et le PNUD devrait les adopter en tant que lignes directrices.
- L'intégration d'une cible numérique généralisée dans un document de projet du PNUD implique que tous les pays suivent cette recommandation minimale.
- Les projets de ce type devraient également continuer à plaider en faveur de la participation active des groupes et des réseaux de femmes lors de l'élaboration des futurs rapports nationaux.
- Dans la mesure du possible, la participation de ce sous-ensemble de parties prenantes devrait être renforcée lors de la révision et de la mise en œuvre de la SPANB.

### Cible 2.3 : Tous les rapports sur les objectifs d'Aichi pour la biodiversité tiennent compte de la dimension de genre.

#### Principales conclusions :

- Le PNUD a classé 57 % du sixième rapport national examiné dans le cadre de cette analyse comme étant sensible au genre.
- L'objectif de 100 % de prise en compte de la dimension de genre dans les différents rapports sur les Cibles de biodiversité d'Aichi n'a pas été atteint.

#### Enseignements tirés :

- La plupart des pays n'avaient pas la capacité de produire, de collecter et d'utiliser des données ventilées par sexe au cours de ce projet.
- Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que 100 % des pays aient la capacité de produire des rapports tenant compte du genre pour chaque Cible de biodiversité d'Aichi.
- Si cette Cible est importante, les pays ont besoin d'un soutien technique supplémentaire pour suivre systématiquement les informations pertinentes.

## ANNEXE III. RESSOURCES POUVANT CONTRIBUER À RENFORCER L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE ET L'ÉGALITÉ DANS LA BIODIVERSITÉ

### Cible 3 : Tous les processus d'évaluation par les pairs intègrent la dimension de genre et comprennent une expertise technique en la matière.

#### Principales conclusions :

- Cet objectif a été pleinement atteint grâce à la présence d'une personne possédant une expertise technique en matière d'intégration de la dimension de genre au sein de chaque groupe d'examen technique.
- Les considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes ont également été intégrées dans la liste de contrôle de l'examen par les pairs.

#### Enseignements tirés :

- La garantie d'un examen technique de chaque projet de rapport a permis d'augmenter le nombre de sixièmes rapports nationaux tenant compte de la dimension de genre.
- Les processus d'examen par les pairs intégrant la dimension de genre doivent être systématiquement entrepris dans le cadre d'un projet, et les experts en matière de genre doivent préparer la liste de contrôle et apporter une contribution technique lors de l'examen technique.

- [Banque mondiale : Portail de données sur le genre](#) :<sup>104</sup> Ce portail permet d'accéder aux statistiques les plus récentes sur le genre, à l'aide de récits convaincants et de visualisations de données, afin d'améliorer la compréhension des données sur le genre et de faciliter les analyses qui éclairent les choix politiques. Il comprend 14 sujets, avec des visualisations d'indicateurs clés, une liste de l'ensemble des indicateurs et du contenu connexe.
- [Briefing méthodologique de l'UN-REDD sur le genre](#) :<sup>105</sup> Ce document fournit des conseils, des points d'entrée concrets et des bonnes pratiques pour aider les pays à mener des actions REDD+ sensibles au genre tout au long du cycle politique REDD+, y compris lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi. Grâce à des conseils orientés vers l'action et à des études de cas illustratives, cette publication peut aider les pays à mettre en œuvre les dispositions relatives à l'égalité des sexes contenues dans les accords internationaux sur le REDD+, y compris les sauvegardes en matière de genre.
- [CBD : Genre et biodiversité : Analyse des considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans les SPANB](#) :<sup>106</sup> Ce rapport de la CDB examine comment les femmes et les considérations relatives à l'égalité des sexes sont incluses dans 254 SPANB de 174 pays sur 23 ans de mise en œuvre (1993-2016).
- [CBD : Guide technique sur le genre et la biodiversité](#) :<sup>107</sup> Ce guide de la CDB compile et analyse les décisions et les recommandations de la CDB afin d'aider les décideurs, les négociateurs et les défenseurs à surveiller la mise en œuvre de politiques, de programmes et d'activités tenant compte de la dimension de genre dans le cadre de la Convention. Ce faisant, il aide les utilisateurs à identifier les lacunes dans la prise de décision afin de cibler les points d'entrée clés pour renforcer l'intégration de la dimension de genre.
- [CBD : La biodiversité dans le Programme 2030 pour le développement durable](#) :<sup>108</sup> Cette publication vise à aider les décideurs à mieux comprendre les contributions de la biodiversité à la réalisation des ODD. Elle présente une cartographie des liens entre les ODD et le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses 20 Cibles d'Aichi. Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité. Il fournit également une description plus détaillée des liens entre la biodiversité et des ODD spécifiques et leurs cibles associées, ainsi qu'une référence croisée aux Cibles d'Aichi Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour la biodiversité.
- [CBD : Plan d'action sur le genre de la COP15](#) :<sup>109</sup> Lors de la COP15, qui s'est tenue en décembre 2022, les Parties ont salué l'adoption du Plan d'action pour l'égalité des sexes pour la période 2023-2030. Son objectif est de soutenir et de promouvoir la mise en œuvre sensible au genre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

<sup>104</sup> Banque mondiale. Données sur le genre. Extrait de : <https://data.worldbank.org/topic/gender>

<sup>105</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (2017). UN-REDD Methodological Brief on Gender. Tiré de : [https://www.uncclearn.org/wpcontent/uploads/library/unredd\\_methodological\\_brief\\_gender\\_final.pdf](https://www.uncclearn.org/wpcontent/uploads/library/unredd_methodological_brief_gender_final.pdf)

<sup>106</sup> Union internationale pour la conservation de la nature (2017). Genre et biodiversité : Analyse des considérations relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), Washington, États-Unis. Consulté à l'adresse : <https://www.cbd.int/gender/doc/gender-biodiversity-nbsaps-report-final.pdf>

<sup>107</sup> Union internationale pour la conservation de la nature (2015). Guide technique sur le genre et la biodiversité. Bureau mondial pour l'égalité des sexes. Tiré de : <https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/gender-and-biodiversity-technical-guide-3.pdf>

<sup>108</sup> Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2016). La biodiversité dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Note technique. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/development/doc/biodiversity-2030-agenda-technical-note-en.pdf>

<sup>109</sup> Convention sur la diversité biologique (2022). Plan d'action pour l'égalité des sexes. 19 décembre. CBD/COP/DEC/15/11 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-11-en.pdf>



- [CDB : Intégration des considérations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des SPANB \(module 9\)](#) :<sup>110</sup> Ce module fait partie d'un ensemble de formations sur la mise à jour des SPANB conformément au Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020/Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et aux Cibles d'Aichi/Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, qui met l'accent sur l'intégration de la dimension de genre dans le processus des SPANB. Il explique brièvement les concepts de genre, d'égalité des sexes et d'intégration de la dimension de genre, en montrant leurs liens avec le bien-être humain et l'éradication de la pauvreté. Il présente ensuite quatre objectifs que les planificateurs peuvent viser et cinq mesures qu'ils peuvent prendre pour rendre leurs SPANB plus sensibles à la dimension de genre.
- [CDB : Intégration des considérations de genre dans les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité : Processus du projet pilote et considérations initiales](#) :<sup>111</sup> Cette publication donne un aperçu d'un projet pilote entrepris en 2016 pour renforcer la capacité des pays en développement à intégrer le genre dans leurs SPANB révisés. Elle se concentre sur trois initiatives de pays pilotes menées au Brésil, au Mexique et en Ouganda, décrivant l'approche entreprise, les premiers résultats et les considérations pertinentes pour les pays en développement Parties.
- [FAO : Base de données sur la parité hommes-femmes et les droits fonciers](#) :<sup>112</sup> La base de données sur le genre et les droits fonciers met en lumière les principaux facteurs politiques, juridiques et culturels qui influencent la réalisation des droits fonciers des femmes dans le monde. Elle fournit des informations sur les questions foncières et de genre à travers 84 profils de pays, des statistiques foncières ventilées par sexe et un outil permettant d'évaluer les cadres juridiques pour un régime foncier équitable pour les hommes et les femmes.
- [PNUD : Comment mener une analyse de genre : Une note d'orientation pour le personnel du PNUD](#) :<sup>113</sup> Cette note d'orientation du PNUD vise à garantir l'intégration systématique des questions de genre dans le cadre du programme national du PNUD. Elle est divisée en deux parties : la première présente l'analyse de genre en tant qu'outil et explique comment l'utiliser pour évaluer les différences dans la vie des femmes et des hommes, des filles et des garçons, ainsi que les relations entre eux. La seconde partie fournit des conseils sur la manière d'appliquer l'analyse de genre dans chaque section d'un programme national.
- [PNUD : Cours en ligne ouvert sur le genre et l'environnement](#) :<sup>114</sup> Ce cours, dispensé par One UN Climate Change Learning Partnership, se concentre sur les liens entre le genre et l'environnement. Il fournit des connaissances et des outils pour intégrer le genre et mieux comprendre les cadres internationaux globaux liés au genre et à l'environnement. Il est divisé en six modules couvrant les domaines suivants : Changement climatique, Eaux internationales, Biodiversité, Dégradation des sols, Produits chimiques et Déchets.
- [PNUD : Guide sur le genre, le changement climatique et l'adaptation communautaire](#) :<sup>115</sup> Ce guide présente des expériences et des exemples tirés du programme d'adaptation communautaire PNUD-FEM dans le monde entier. Il vise à garantir que les prochains projets d'adaptation communautaire contribuent à la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en intégrant une

perspective de genre dans la programmation et la conception des projets d'adaptation communautaire. Il est utile pour tous les praticiens communautaires qui souhaitent examiner des cas réussis d'intégration de la dimension de genre dans les projets d'adaptation à base communautaire.

- [PNUD : Guide to Gender Mainstreaming in UNDP Supported GEF Financed Projects \(Guide pour l'intégration de la dimension de genre dans les projets financés par le FEM et soutenus par le PNUD\)](#) :<sup>116</sup> L'annexe 5 de ce document fournit un ensemble de questions directrices pour analyser le contexte national et local, et comprendre les questions relatives à la division du travail et à l'utilisation du temps selon le genre, à l'accès et au contrôle, au pouvoir et à la prise de décision, ainsi qu'aux connaissances et aux capacités. L'annexe fournit un modèle de plan d'action sur le genre, un modèle de budget pour l'évaluation et le plan d'action sur le genre, ainsi que des outils supplémentaires pour mener une analyse sur le genre.
- [PNUD : Indice d'inégalité de genre](#) :<sup>117</sup> L'indice d'inégalité de genre est une mesure composite de l'inégalité de genre utilisant trois dimensions : la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail. Il montre la perte de développement humain potentiel due à l'inégalité entre les réalisations des femmes et des hommes dans ces dimensions. Il est possible d'explorer les données par pays et par région pour la période 1990-2020.
- [PNUD : Mainstreaming Gender in Mitigation and Technology Development and Transfer Intervention](#) :<sup>118</sup> Cette publication est conçue pour guider les décideurs politiques sur la manière de promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux de la politique et de la programmation en matière de changement climatique, et pour leur fournir les outils nécessaires à cet effet. Le rapport vise à atteindre plusieurs objectifs, notamment sensibiliser à la nécessité d'intégrer le genre dans les actions de lutte contre le changement climatique et encourager les décideurs politiques à intégrer le genre dans toutes les institutions et à tous les niveaux, entre autres. Il fournit également des exemples du travail du PNUD en matière d'intégration du genre au Bhoutan et au Cambodge.
- [PNUD : Sceau de l'égalité des sexes : Un programme de certification pour les entreprises publiques et privées soutenu par le PNUD](#) :<sup>119</sup> Cette publication décrit comment le Sceau de l'égalité entre les hommes et les femmes est mis en œuvre avec le soutien du PNUD, apportant ainsi une valeur ajoutée aux entreprises et aux gouvernements d'Amérique latine. Le sceau vise à éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail, tout en améliorant la vie de tous les employés et de leurs familles. Le rapport présente des exemples spécifiques de pays et les étapes nécessaires pour obtenir le Sceau de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- [PNUD : SPANB : Catalyseurs naturels pour accélérer l'action sur les objectifs de développement durable](#) :<sup>120</sup> L'objectif de cette analyse est de comprendre l'ampleur et la profondeur des actions proposées dans toutes les SPANB, de proposer un cadre commun d'analyse et de comprendre la relation entre les SPANB et les ODD. La méthodologie s'appuie sur une taxonomie qui peut être utilisée pour décrire toute action trouvée dans une SPANB - un ensemble de 16 catégories thématiques, 125 sous-catégories et 24 actions génériques. Cette étude a porté sur plus de 6 000 actions provenant de 60 pays.

110 Convention sur la diversité biologique (2012). Intégration des considérations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Module 9 (Série B). Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/training/nbsap/b9-train-gender-en.pdf>.

111 Union internationale pour la conservation de la nature, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et Fonds japonais pour la biodiversité (2016). Intégration des considérations de genre dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité : Processus de projet pilote et considérations initiales. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/doc/pilot-project-integ-gender-nbsaps.pdf>.

112 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Base de données sur le genre et les droits fonciers. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/gender-landrights-database/en/>

113 Programme des Nations unies pour le développement (2016). Comment mener une analyse de genre : Une note d'orientation pour le personnel du PNUD. Tiré de : [https://info.undp.org/sites/bpps/SES\\_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20Guidance%20Note%20how%20to%20conduct%20a%20gender%20analysis.pdf](https://info.undp.org/sites/bpps/SES_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20Guidance%20Note%20how%20to%20conduct%20a%20gender%20analysis.pdf)

114 Partenariat d'apprentissage One UN sur le changement climatique. Cours en ligne ouvert sur le genre et l'environnement. Tiré de : <https://www.unclearn.org/courses/open-online-course-on-gender-and-environment/>

115 Programme des Nations unies pour le développement (2015). Guide sur le genre, le changement climatique et l'adaptation communautaire. New York, NY. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/gender-climate-change-and-community-based-adaptation-guidebook>

116 Programme des Nations unies pour le développement. Document de projet sur l'amélioration de l'accès au financement climatique dans la région ECIS. Disponible à l'adresse suivante : [https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/SVK/104887\\_ProDoc\\_Climate-Finance\\_signed.pdf](https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/SVK/104887_ProDoc_Climate-Finance_signed.pdf)

117 Programme des Nations unies pour le développement. Indice d'inégalité de genre. Extrait de : <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index/#/indicies/GII>

118 Programme des Nations unies pour le développement (2015). Mainstreaming Gender in Mitigation and Technology Development and Transfer Intervention (Intégration de la dimension de genre dans les interventions d'atténuation, de développement et de transfert de technologies). Tiré de : <https://www.undp.org/publications/mainstreaming-gender-mitigation-and-technology>

119 Programme des Nations unies pour le développement (2017). Le sceau de l'égalité des sexes : Un programme de certification pour les entreprises publiques et privées soutenu par le PNUD. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/gender-equality-seal-certification-programme-public-and-private-enterprises-supported-undp>

120 Programme des Nations unies pour le développement (2016). Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité : Catalyseurs naturels pour accélérer l'action sur les objectifs de développement durable. New York, NY. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskqke326/files/publications/NBSAPsNaturalCatalystsForAcceleratingSDGs.pdf>

- [PNUE : Perspectives mondiales en matière de genre et d'environnement](#) :<sup>121</sup> Ce rapport examine les liens entre le genre et l'environnement et leur importance pour l'élaboration de politiques et d'actions tenant compte de la dimension de genre. Il se concentre sur les forces sociales et les changements dans l'environnement, les projections et perspectives futures, et les actions potentielles qui pourraient être prises pour positionner les femmes et les hommes en tant qu'agents égaux dans l'adoption d'actions durables.
- [UICN : Cadre pour la réalisation d'une analyse sensible au genre](#) :<sup>122</sup> Cette publication présente une méthodologie élaborée par le Bureau mondial de l'UICN pour l'égalité des sexes afin de faciliter la mise en œuvre d'une analyse sexospécifique pour un large éventail d'institutions partenaires. Des questions clés sont posées pour mettre en évidence les lacunes et les problèmes liés au genre aux niveaux local, institutionnel et national, ainsi que les différences entre les sexes dans la répartition des avantages, des risques et des opportunités.
- [UICN : Des racines pour l'avenir : The Landscape and Way Forward on Gender and Climate Change](#) :<sup>123</sup> Cette publication présente les questions clés liées au genre et à la prise de décision en matière de changement climatique, aux politiques internationales, régionales et nationales, à l'adaptation et à l'atténuation, aux villes durables et aux mécanismes de financement. Elle s'adresse aux décideurs politiques au niveau international et aux praticiens de terrain qui pourraient bénéficier des meilleures stratégies de projet.

121 Programme des Nations unies pour l'environnement (2016). Perspectives mondiales en matière de genre et d'environnement. Nairobi, Kenya. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/resources/report/global-gender-and-environment-outlook-ggeo>

122 Union internationale pour la conservation de la nature (2013). Cadre pour la conduite d'une analyse sensible au genre. Washington, D.C. Tiré de : <https://genderandenvironment.org/framework-for-conducting-gender-responsive-analysis/>

123 Union internationale pour la conservation de la nature et Global Gender and Climate Alliance (2015). Des racines pour l'avenir : The Landscape and Way Forward on Gender and Climate Change (Des racines pour l'avenir : le paysage et la voie à suivre en matière de genre et de changement climatique). Washington D.C. Consulté à l'adresse suivante : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2015-039.pdf>



